



**Les conditions de vie des étudiants de trois
universités franciliennes :
Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13**

**Enquête réalisée au printemps 2004 pour la
Région Ile-de-France**

Février 2005

Nadia Amrous, Louis Gruel et Ronan Vourc'h

Remerciements

Nous remercions, pour leur contribution à certaines phases de la réalisation de l'enquête, Claude Grignon, Béatrice Thiphaine et l'équipe de la société TMO, en particulier Jacques Bonneau et Patricia Gambert.

Nous remercions également, pour ses remarques et suggestions, Corinne de Berny (IAURIF).
Nous exprimons notre gratitude aux établissements pour l'accueil qu'ils ont su faire aux enquêteurs, et notre reconnaissance aux étudiants qui ont bien voulu donner de leur temps pour répondre à un questionnaire détaillé.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : LE RECRUTEMENT	6
L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS	6
LES PRIMO INSCRITS	9
INSCRIPTION A L'UNIVERSITE	11
DEUXIEME PARTIE : LE LOGEMENT ET LES TRANSPORTS	13
LE LOGEMENT	13
LES TRANSPORTS	21
TROISIEME PARTIE : LES RESSOURCES	29
ACTIVITES REMUNEREES	29
REVENUS MONETAIRES	34
QUATRIEME PARTIE : LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT	41
L'INVESTISSEMENT EN TEMPS STUDIEUX	41
LES LIEUX DE TRAVAIL SCOLAIRE	44
JUGEMENTS SUR LES UNIVERSITES	46
CINQUIEME PARTIE : LES LOISIRS ET LES PRATIQUES CULTURELLES	49
LES SORTIES	49
LES ACTIVITES EN DEHORS DES ETUDES	52
L'ACCES A INTERNET	55
SIXIEME PARTIE : L'ALIMENTATION ET LA SANTE	56
L'ALIMENTATION	56
LA SANTE	59
SEPTIEME PARTIE : LES PROJETS ET PERSPECTIVES	61
PARCOURS UNIVERSITAIRE ENVISAGE	61
PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES	63

CONCLUSION	66
BIBLIOGRAPHIE	71
LISTE DES TABLEAUX IN-TEXTE	73
TABLEAUX COMPLEMENTAIRES	75
NOTE METHODOLOGIQUE	85
QUESTIONNAIRE	89

INTRODUCTION

Ce document présente le rapport final de l'enquête réalisée auprès d'un échantillon 3000 étudiants recrutés dans des universités installées dans un souci de rééquilibrage du territoire francilien (1000 à Cergy-Pontoise, 1000 à Marne-la-Vallée et 1000 à Paris 13). Cette enquête a été réalisée, grâce à un financement de la Région Ile-de-France, dans le cadre de l'évaluation du contrat de plan que l'Etat et la Région ont conclu pour la période 2000/2006, afin de mieux apprécier les profils des étudiants, leurs conditions de vie et d'étude, leur intégration sociale et leurs pratiques culturelles.

Le rapport aborde successivement les thèmes suivants :

- **Le recrutement :**

Description et analyse des caractéristiques individuelles des étudiants (âge, sexe, origine sociale etc.) et de leur réussite dans l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée aux primo-inscrits (étudiants de 1^{ère} année inscrits pour la première fois dans l'enseignement supérieur).

- **Le logement et les transports :**

Pour la question du logement : présentation des conditions de logement des étudiants, notamment autour de l'opposition cohabitants/décohabitants. La question des cités universitaires est aussi abordée. Pour la question des transports : description et analyse des moyens de transports utilisés pour se rendre à l'université (transport en commun, voiture etc.), de la distance aux enseignements et du temps de trajet quotidien.

- **L'activité rémunérée et les ressources monétaires :**

On s'intéresse en particulier à l'activité rémunérée exercée durant l'année universitaire, en distinguant trois grandes catégories d'activités : celles qui sont intégrées aux études, les petits boulots et les activités qui concurrencent les études. Les revenus monétaires sont, eux, traités sous trois aspects : les revenus d'activité, les aides de la collectivité et l'aide familiale. Enfin, on donne un aperçu des difficultés financières par des indicateurs d'évaluation comme le jugement porté sur les ressources ou la réaction face à des difficultés financières.

- **Les manières d'étudier et la vie dans l'établissement :**

Concernant les manières d'étudier deux aspects sont analysés : l'investissement en temps studieux et les lieux de travail scolaire. On observe notamment l'assiduité, par la différence entre les heures de cours théoriques, et celles auxquelles les étudiants déclarent effectivement assister, ainsi que le temps de travail personnel consacré au travail scolaire. La vie dans l'établissement est traitée par les jugements portés par les étudiants sur les conditions matérielles et les équipements, ainsi que sur l'enseignement, les services et relations sociales.

- **Les sorties et pratiques culturelles :**

Sont présentées les sorties les plus fréquentes effectuées par les étudiants (cinéma, concert, musée etc.) et les activités pratiquées en dehors des études (musique, sport, activités associatives etc.). Une attention particulière est portée à la localisation de ces sorties et de ces activités pratiquées en dehors des études. L'accès à Internet sur le lieu d'enseignement et en dehors est aussi analysé.

- **L'alimentation et la santé :**

Pour l'alimentation : analyse des comportements des étudiants en observant le saut du petit déjeuner, la répartition hebdomadaire des repas, ainsi que la fréquentation du restaurant universitaire. Pour la santé : étude de la couverture sociale et de la fréquence des consultations chez le médecin.

- **Les projets et perspectives :**

On s'intéresse tout d'abord à la manière dont les étudiants envisagent leur parcours universitaire : quel niveau d'études veulent-ils atteindre et s'ils prévoient de changer de discipline ou d'établissement. Ensuite, on traite des perspectives d'avenir : comment envisagent-ils leur insertion professionnelle ? Aspirer-ils à travailler dans le secteur public ou dans le secteur privé ?

Les observations recueillies dans les universités franciliennes sont présentées de façon distincte, de telle sorte que puisse apparaître la spécificité de chaque université. Elles sont aussi confrontées, chaque fois que les données collectées sont effectivement comparables, aux résultats obtenus dans le cadre de l'enquête triennale « Conditions de vie » de l'OVE au niveau national d'une part, au niveau de la Région Ile-de-France d'autre part. Cette enquête s'est fondée sur l'analyse de 26 376 questionnaires remplis par des étudiants issus de toutes les universités françaises (IUT inclus) ainsi que par les élèves d'un échantillon raisonné de classes supérieures de lycées (classes préparatoires et STS)¹.

Les tableaux statistiques sur lesquels se fondent le plus directement les analyses, sont présentés à proximité immédiate du texte, dans les divers chapitres ; les autres sont mis à disposition en annexe.

Une note de conclusion dégage les lignes de force en soulignant que les trois universités étudiées peuvent être caractérisées par trois propriétés majeures :

1°) elles sont marquées par leur appartenance à la région parisienne ;

2°) elles se distinguent des universités plus anciennes, implantées *intra muros* ;

3°) elles ne constituent pas un ensemble homogène mais se différencient en reflétant notamment l'opposition « petite couronne » / « villes nouvelles ».

¹ Pour ce qui concerne les problèmes soulevés par le décalage chronologique et la différence de procédure de collecte entre l'enquête francilienne et l'enquête nationale, voir l'annexe méthodologique.

PREMIERE PARTIE : LE RECRUTEMENT

I.L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS

1.L'origine sociale

Les trois universités accueillent une proportion d'étudiants d'origine populaire plus importante que celle qui est inscrite dans les établissements parisiens *intra muros*, et ont donc un recrutement social moins élitiste que celui observé pour l'ensemble de l'Ile-de-France. Dans chacune d'elle, les étudiants dont le père est ouvrier, employé ou (marginale) agriculteur, représentent au moins un tiers des effectifs, alors qu'ils ne constituent guère plus du quart dans l'ensemble de l'Ile-de-France. Dans aucune, le taux d'étudiants dont le père appartient aux classes supérieures (membres des professions libérales, cadres supérieurs du public et du privé, universitaires et scientifiques, chefs d'entreprises d'au moins 10 salariés) n'atteint 40% alors qu'il est de 44% pour l'ensemble de l'Ile-de-France. Ce taux d'étudiants dont le père se situe aux niveaux supérieurs des hiérarchies socioprofessionnelles est cependant plus élevé à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée qu'il ne l'est dans la France entière. Ce n'est pas le cas à Paris 13, université dont le recrutement est beaucoup plus ouvert aux étudiants dont les pères sont salariés d'exécution : le pourcentage d'étudiants ayant un père ouvrier ou employé (plus de 40 %) y est d'ailleurs très sensiblement plus élevé que celui de leurs condisciples ayant un père appartenant aux classes supérieures (30,8%)². Quant au poids des étudiants dont le père appartient aux classes moyennes salariées (cadres moyens, instituteurs, techniciens, contremaîtres, etc.) ou indépendantes (artisans et commerçants), il est très voisin dans les trois universités franciliennes enquêtées, à un niveau légèrement inférieur à la moyenne régionale³.

Tableau 1.1-Catégorie sociale du père (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	38,2	39,1	30,8	44,0	33,4
CSP intermédiaires	25,5	27,6	27,8	28,5	31,5
CSP populaires	36,3	33,3	41,4	27,5	35,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 38,2% des pères d'étudiants appartiennent aux CSP populaires.

Le fait que les universités de Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée ont un recrutement social « intermédiaire », moins élitiste que l'ensemble de l'Ile-de-France mais cependant plus orienté vers les classes supérieures que la moyenne des universités à l'échelon national, se confirme lorsqu'on adopte des indicateurs complémentaires, comme la profession exercée par les mères

² Lorsque l'on enlève les étudiants en médecine, dont on sait qu'ils sont plus favorisés socialement que la moyenne, la part des pères qui appartiennent aux classes populaires (agriculteurs, ouvriers et employés) atteint 43,6% à Paris 13.

³ Une information sur les professions à un niveau plus détaillé (distinguant par exemple les ouvriers et employés au sein des catégories populaires) est donnée dans les tableaux complémentaires figurant en annexe.

ou le niveau d'études des parents. Ces indicateurs confirment aussi que Paris 13 constitue une université relativement populaire, plus ouverte aux boursiers qu'aux héritiers, moins élitiste que ne le sont, tendanciellement, les universités à l'échelon non seulement de la région parisienne mais du territoire national.

Tableau 1.2-Niveau d'études le plus élevé atteint par le père (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Fin d'études primaires	13,4	9,6	20,3	14,4	14,5
Etudes secondaires niveau BEPC	15,5	13,1	12,2	11,9	13,3
Etudes techniques niveau CAP	13,6	16,5	17,2	14,4	20,8
Etudes secondaires niveau baccalauréat	16,4	14,4	17,2	11,4	12,8
Diplôme professionnel post-baccalauréat	10,5	10,2	7,5	10,5	10,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	30,5	36,2	25,7	37,4	28,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 13,4% des pères d'étudiants ont atteint un niveau de fin d'études primaires.

On peut souligner que le recrutement plus populaire de Paris 13 (où l'on observe encore qu'un parent de référence⁴ sur trois perçoit moins de 1200 € par mois, alors que ce n'est le cas que d'un sur cinq à Cergy-Pontoise et à Marne-la-Vallée) n'est pas particulièrement lié à la structure des disciplines enseignées, puisque c'est le seul des trois établissements enquêtés à offrir des études médicales. Or la médecine est, à l'échelon national, du point de vue de l'origine sociale des inscrits, la plus sélective de toutes les disciplines universitaires.

2.1.L'origine géographique

Les trois universités recrutent l'essentiel de leurs étudiants en Ile-de-France. Un peu plus de 70% des étudiants de Marne-la-Vallée et de Paris 13 ont leurs pères résidant dans la région ; la proportion approche 80% à Cergy-Pontoise.

Tableau 1.3-Département d'obtention du baccalauréat (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Paris	1,6	2,5	7,4
Seine-et-Marne	0,4	40,4	3,9
Yvelines	19,6	1,6	1,1
Essonne	0,5	2,3	0,7
Hauts-de-Seine	1,4	0,9	4,1
Seine-Saint-Denis	0,7	18,9	28,2
Val-de-Marne	3,4	7,3	1,4
Val-d'Oise	50,6	1,0	26,3
Autres département	9,4	12,6	9,9
Hors France métropolitaine	12,4	12,6	17,1
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 50,6% des étudiants ont obtenu leur baccalauréat dans le Val d'Oise.

Si on observe le détail des communes où les étudiants ont obtenu le baccalauréat, on trouve un ancrage départemental particulièrement net à Cergy-Pontoise, avec un étudiant sur deux

⁴ Parent de référence : le père ou, à défaut, la mère.

originaire du Val d'Oise, et la moitié des autres originaires des Yvelines. Marne-la-Vallée se caractérise, elle aussi, par une dominante (quatre étudiants sur dix viennent de Seine-et-Marne) et une proportion élevée des autres provenances concentrée dans un seul département (celui de Seine-Saint-Denis, d'où est issu près d'un étudiant sur cinq). Le recrutement géographique de Paris 13 se caractérise en revanche par une prépondérance partagée entre deux départements (Seine-Saint-Denis : 28,2%, et Val d'Oise : 26,3%), ainsi que par un taux relativement fort d'étudiants ayant obtenu leur baccalauréat à Paris (7,4% contre 1,6% à Cergy-Pontoise et 2,5% à Marne-la-Vallée).

Comme on le constate dans l'ensemble de la région parisienne, le taux d'étudiants provenant d'un pays étranger est relativement élevé. C'est à Paris 13 que le pourcentage d'étudiants dont le père réside à l'étranger est le plus élevé, approximativement 16% des étudiants ; le taux n'est que légèrement supérieur à un sur dix à Cergy-Pontoise (11,5%) ; le pourcentage le plus faible est enregistré à Marne-la-Vallée (10,5 %).

Lorsqu'on examine plus précisément les pays de provenance, on observe qu'à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée les étudiants étrangers sont à plus de 90% originaires d'un pays du Moyen Orient, du Maghreb ou de l'Afrique noire ; ils sont 95% dans ce cas à Paris 13.

3.Le passé scolaire

En 2000, on avait observé que les trois quarts des étudiants, à l'échelon national comme en Ile-de-France, étaient titulaires d'un baccalauréat général. On pouvait attendre un taux plus élevé dans les trois établissements franciliens enquêtés en 2004 dans la mesure où l'enquête OVE 2000 incluait, outre les étudiants d'université, les élèves de classes supérieures de lycées⁵. C'est le cas à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, où les taux de bacheliers généraux sont effectivement plus élevés que les moyennes régionale et nationale (respectivement 84,7% et 81,1% contre 75,4% en Ile-de-France, 75% dans la France entière) ; en revanche ce taux est plus faible à Paris 13 (73,1%), en raison de la proportion élevée de baccalauréats techniques orientés vers les professions du tertiaire. (Tableau 1.4)

Enfin, on observe que si le pourcentage de bacheliers en retard est très proche à Cergy-Pontoise des moyennes enregistrées à l'échelle régionale ou nationale (entre 43 et 44%), il est sensiblement plus faible à Marne-la-Vallée (à peine quatre étudiants sur dix), mais plus élevé à Paris 13 (un étudiant sur deux).

Tableau 1.4-Type de bac (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Littéraire	18,9	13,6	13,7	19,4	18,4
Economique	30,8	27,6	22,5	18,1	18,0
Scientifique	35,0	39,9	36,9	37,9	38,6
Technique Secondaire	3,8	9,2	2,7	6,1	6,3
Technique Tertiaire	8,6	5,6	15,0	10,0	12,2
Professionnel	1,2	1,4	2,0	1,3	1,8
Equivalent	1,8	2,6	7,1	7,3	4,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 18,9% des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat littéraire.

⁵ Au sein des classes supérieures de lycées, les inscrits en STS publiques, généralement titulaires d'un bac technique, sont plus de deux fois plus nombreux que les élèves de classes préparatoires.

II. LES PRIMO-INSCRITS

1. L'origine sociale

L'origine sociale des primo-inscrits⁶ est, dans les trois universités, plus populaire que celle de l'ensemble des étudiants. Cela traduit cependant probablement moins une « démocratisation » du recrutement que le fait que la sélection scolaire qui s'applique tout au long du cursus est aussi, pour une part, une sélection sociale : les étudiants d'origine populaire poursuivent tendanciellement des études supérieures plus courtes que celles des « héritiers ».

Le fait que les primo-inscrits aient plus fréquemment des parents exerçant des métiers d'exécution, n'est pas toujours associé à un moindre niveau de scolarisation parentale : les parents des primo-inscrits, tendanciellement plus jeunes, ont, à niveau socio-professionnel égal, poursuivi des études plus longues que celles de leurs aînés (alors qu'un quart seulement des pères ouvriers ou employés ont atteint un niveau au moins égal au baccalauréat, cette proportion est proche de 30% lorsqu'on se limite aux primo-inscrits). Mais si la parentèle des primo-inscrits n'est pas toujours culturellement plus désarmée, elle est économiquement plus vulnérable : dans toutes les universités, mais tout particulièrement à Cergy-Pontoise, les primo-inscrits sont plus nombreux à avoir un parent qui, au cours des cinq dernières années, a connu une période de chômage d'au moins un an.

Alors que les comparaisons effectuées au niveau de l'ensemble des inscrits montrent, on l'a vu, que les étudiants de Marne-la-Vallée sont d'origine sociale aussi élevée et même légèrement plus élevée que ceux de Cergy-Pontoise, lorsqu'on se limite à l'origine des primo-inscrits on observe de façon inattendue à Marne-la-Vallée une structure socio-professionnelle des pères voisine de celle enregistrée non plus à Cergy mais à Paris 13, avec seulement un quart environ de membres des classes supérieures et près de 45% de membres des classes populaires⁷. Cependant lorsqu'on affine l'analyse de l'origine sociale des primo-inscrits, on relève qu'à Marne-la-Vallée les pères d'étudiants ont des niveaux de diplômes tendanciellement plus élevés qu'à Paris 13 (avec notamment 40,1% contre 27,7% de diplômés post-baccalauréat), ce qui laisse supposer que les pères ouvriers et employés de Paris 13 sont tendanciellement plus qualifiés. On observe aussi qu'à Marne-la-Vallée, les mères de primo-inscrits exercent plus fréquemment des professions intermédiaires (21,1% contre 12,1%) et plus rarement des emplois d'exécution (59,3% contre 71,9%) qu'à Paris 13 où les employées (de bureau, commerce ou service) représentent à elles seules près des deux tiers (65,8%) des professions des mères.

2. L'origine géographique

Lorsqu'on se limite aux primo-inscrits, l'ancrage francilien et la liaison privilégiée des universités avec certains départements apparaissent renforcés : la 1^{ère} année et plus largement le 1^{er} cycle sont en effet plus caractérisés par des recrutements de proximité que les niveaux supérieurs du cursus. C'est tout particulièrement vrai pour Cergy-Pontoise, où près de 60% des primo-inscrits ont obtenu leur baccalauréat dans le Val d'Oise.

⁶ Primo-inscrits : étudiants de 1^{ère} année inscrits pour la première fois dans l'enseignement supérieur.

⁷ A Cergy les deux groupes ont des taux voisins : 35,4% dans les classes supérieures, 36,5% dans les classes populaires.

Tableau 1.5-Département d'obtention du baccalauréat chez les primo-inscrits (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Paris	0,4	0,0	3,8
Seine-et-Marne	0,4	43,7	6,0
Yvelines	24,7	0,3	2,0
Essonne	1,1	3,8	1,4
Hauts-de-Seine	0,6	0,1	4,0
Seine-Saint-Denis	0,3	28,0	36,7
Val-de-Marne	2,1	5,6	2,0
Val-d'Oise	58,3	0,0	29,2
Autres département	9,5	7,5	2,1
Hors France métropolitaine	2,6	10,9	12,7
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 58,3% des primo-inscrits de Cergy-Pontoise ont obtenu leur baccalauréat dans le Val d'Oise.

Corrélativement, le pourcentage d'étudiants dont le père réside à l'étranger est plus faible parmi les primo-inscrits que parmi l'ensemble des étudiants : il passe approximativement de 16% à 11% à Paris 13, chute de trois points à Marne-la-Vallée (10,5% à 7,5%) et le phénomène est particulièrement accentué à Cergy-Pontoise, où, parmi les primo-inscrits, guère plus de 1% ont un père résidant à l'étranger.

3.Le passé scolaire

L'origine scolaire semble à peu près stable, avec des taux de bacs généraux chez les primo-inscrits voisins de ceux observés pour l'ensemble des étudiants, bien que les primo-inscrits soient, par définition, moins sélectionnés que les étudiants qui ont accédé aux niveaux plus élevés du cursus. Comme pour l'ensemble des étudiants, la proportion de primo-inscrits titulaires d'un baccalauréat général est plus élevée à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée (plus de 80%) que pour l'Île-de-France en 2000 (75%) ; elle l'est moins à Paris 13 (71%).

III.L'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Quelle que soit l'université, et quel que soit le niveau d'observation (ensemble des étudiants ou primo-inscrits), une très forte majorité d'étudiants - à peu près quatre sur cinq (le plus souvent un peu plus qu'un peu moins) - indiquent que leur inscription dans l'établissement a été associée à un intérêt disciplinaire. Les deux autres caractéristiques les plus fréquemment associées aux conditions d'inscription dans l'établissement sont la proximité et la perspective d'un projet professionnel. On observe cependant cette fois une différence non négligeable entre les universités. A Cergy, la proximité de l'établissement est un peu plus fréquemment citée que la perspective professionnelle par l'ensemble des étudiants (62% contre 58,8%), et l'écart s'accroît lorsqu'on se limite aux primo-inscrits (62,6% contre 58,2%). A Marne-la-Vallée, dans l'ensemble des étudiants, la proximité de l'établissement est citée un peu moins souvent que la perspective professionnelle (51,9% contre 54,7%) mais ce n'est plus le cas pour les primo-inscrits ; ces derniers déclarent au contraire plus fréquemment avoir pris en compte la proximité de l'établissement (58% contre 51,7%). Enfin, à Paris 13, la proximité de l'établissement est citée nettement moins souvent à la fois par l'ensemble des étudiants et par les primo-inscrits, ces derniers étant plus sensibles que leurs aînés à la proximité géographique mais aussi à la dimension professionnelle. La proximité de l'établissement semble donc déterminante pour les primo-inscrits.

On observe encore que pour décrire leurs conditions d'inscription dans l'établissement, les étudiants indiquent plus fréquemment en avoir entendu parler par des amis que dans leur famille (la référence aux amis est particulièrement élevée à Paris 13, où elle est exprimée par un étudiant sur trois, et surtout près d'un sur deux chez les primo-inscrits ; la référence à la famille est particulièrement faible à Marne-la-Vallée : environ un étudiant sur dix). Enfin, les étudiants exprimant un choix négatif (déclarant qu'ils n'ont pu s'inscrire ailleurs) sont beaucoup plus nombreux à Paris 13 (24,1% dans l'ensemble, 23,1% chez les primo-inscrits) qu'à Cergy (respectivement 15,2% et 15,4%) ou Marne-la-Vallée (12,9% et 15,5%).

Tableau 1.6-Condition d'inscription dans l'établissement (en %)

	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13	
	Primo-inscrits	Ensemble	Primo-inscrits	Ensemble	Primo-inscrits	Ensemble
La proximité de l'établissement	62,6	62,0	58,0	51,9	52,2	46,7
L'intérêt pour la discipline	84,8	83,0	80,0	83,0	82,4	79,1
La perspective d'un projet professionnel	58,2	58,8	51,7	54,7	62,3	59,4
N'a pas pu s'inscrire ailleurs	15,4	15,2	15,5	12,9	23,1	24,1
En a entendu parlé dans la famille	16,8	17,1	10,8	9,7	18,0	14,0
En a entendu parler par des amis	32,4	29,9	30,5	29,3	44,4	33,5

Lecture : à Cergy-Pontoise, 62,6% des primo-inscrits se sont inscrits dans leur établissement pour sa proximité

Les primo-inscrits déclarent plus fréquemment que leurs aînés (peut être pour une part parce qu'ils en ont une meilleure mémoire) avoir consulté un service d'orientation : ils sont environ quatre sur dix à l'avoir fait, quel que soit l'établissement. Et dans ce cas ils se sont très majoritairement adressés au service de leur lycée (entre 70% et 80%) ; cependant on observe un taux assez élevé de primo-inscrits ayant consulté le service universitaire à Paris 13 (29,3% contre 16,9% à Cergy et 12% à Marne-la-Vallée) et ayant consulté un service de la ville à Marne-la-Vallée (22,8% contre 12,4% à Cergy et 16,3% à Paris 13). On notera que dans chaque établissement, environ 65% des primo-inscrits ont jugé que les réponses aux questions étaient « à jour » mais qu'ils sont un peu moins nombreux à les avoir jugées « suffisamment détaillées

et précises », surtout à Paris 13 où les insatisfaits de ce point de vue sont majoritaires (32,3% ont répondu « plutôt pas » et 26,2% « pas du tout »).

Dans tous les établissements on observe que le pourcentage d'étudiants déclarant avoir cherché à entrer en STS, sans y parvenir, est plus élevé parmi les primo-inscrits que dans l'ensemble des étudiants (8,7% contre 5,5% à Cergy, 12,3% contre 9% à Marne-la-Vallée, 12,6% contre 7,7% à Paris 13). Marne-la-Vallée se distingue par un taux particulièrement élevé, notamment chez les primo-inscrits, d'étudiants ayant cherché à entrer en classe préparatoire sans y parvenir (12,6% contre 3,5% à Cergy et 2,6% à Paris 13)⁸.

⁸ Cette rubrique relative aux inscriptions ainsi que quelques autres fragments de ce rapport final sont extraits de L. Gruel, B. Thiphaine, R. Vourc'h, *Premiers résultats de l'enquête réalisée au printemps 2004 pour la Région Ile-de-France*, OVE, juin 2004.

DEUXIEME PARTIE : LOGEMENT ET TRANSPORT

I. LE LOGEMENT

L'enquête nationale de l'OVE permet de dégager trois grandes catégories d'étudiants en fonction de leur type de logement : les étudiants qui vivent chez leurs parents, ceux qui vivent en résidence collective (résidence universitaire, foyer...) et ceux qui disposent d'un logement indépendant. Le fait d'habiter ou non chez ses parents constitue un facteur essentiel de la diversité des modes de vie étudiants : les « décohabitants », c'est-à-dire ceux qui disposent d'un logement distinct du domicile familial, représentent 58,9 % des étudiants en 1999-2000⁹. Les résultats de l'enquête nationale montrent aussi que cette situation est moins fréquente en région parisienne qu'à l'échelle nationale. En effet, 50,2% des étudiants de la région parisienne déclarent ne plus habiter chez leurs parents et ils sont 43,8% dans ce cas si l'on exclut les étudiants inscrits dans un établissement situé à Paris *intra muros*. En région parisienne, l'offre de formation est plus large que partout ailleurs et les étudiants n'ont donc pas la même nécessité de décohabiter pour suivre leurs études. A cela s'ajoutent le coût du logement et la faiblesse de l'offre de résidences universitaires en région parisienne qui n'incitent pas les étudiants à décohabiter.

Dans la présente enquête, le logement étudiant était une variable de quota. Pour Marne-la-Vallée et Paris 13, la répartition des étudiants selon le type de logement (domicile des parents, résidence collective et logement indépendant) a été fixée à partir des résultats issus de l'enquête nationale en isolant les étudiants de la grande couronne pour Marne-la-Vallée et ceux de la petite couronne pour Paris 13. Pour Cergy-Pontoise la répartition par type de logement a été fournie par l'OVE de l'université¹⁰.

Tableau 2.1-Type de logement (en %)

	Cergy- Pontoise	Marne-la- Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Domicile des parents	75,9	63,1	61,0	49,8	41,1
Résidence collective	12,9	10,1	7,2	8,4	14,8
Logement indépendant	8,8	22,1	23,1	31,8	37,0
Autre *	2,3	4,8	8,7	10,0	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* domicile d'un autre membre de la famille, logement dont un membre de la famille est propriétaire, logement au pair, chez des amis,...

Lecture : 10,1% des étudiants de Marne-la-Vallée vivent en résidence collective (résidence universitaire, foyer...) en 2004-2005.

On n'observe guère de différence dans la répartition des étudiants selon leur type de logement entre Marne-la-Vallée et Paris 13, si ce n'est un taux de locataires en résidence collective plus faible encore dans la seconde université que dans la première. A Marne-la-Vallée 63,1% des étudiants habitent chez leurs parents, 10,1% en résidence collective (résidence universitaire, foyer...) et 22,1% dans un logement indépendant. Ces pourcentages sont respectivement de

⁹ Sur ce point voir : Thiphaine B., Etudes supérieures et départ du domicile parental, *OVE Infos n°3*, septembre 2002.

¹⁰ Voir note méthodologique.

61,0%, 7,2% et 23,1% à Paris 13. Lorsqu'ils quittent le domicile familial, les étudiants de ces deux universités le font le plus souvent pour louer un logement de façon individuel : 10,7% à Marne-la-Vallée et 9,7% à Paris 13.

A Cergy-Pontoise, les étudiants décohabitent moins souvent que dans les deux autres universités : 75,9% des étudiants déclarent vivre chez leurs parents. Parmi les décohabitants, on observe qu'une plus forte proportion d'étudiants logent dans une résidence universitaire gérée par le CROUS. Ainsi, 13% des étudiants de Cergy-Pontoise ont déjà résidé en cité universitaire depuis leur entrée dans le supérieur et 9,8% y vivent en 2003-2004. Ces pourcentages sont moins élevés à Marne-la-Vallée (9,8% et 5,4%) et à Paris 13 (7,2% et 4,5%).

1. Départ du domicile parental

1.1. Les décohabitants

En moyenne, les étudiants des trois universités quittent le domicile parental à un peu plus de 20 ans : 20,2 ans à Marne-la-Vallée, 20,6 ans à Cergy-Pontoise et Paris 13. Comme cela est observé au niveau national, plus l'on avance en âge, plus l'étudiant devient autonome et décohabite. Ainsi, en 1999-2000, la part des décohabitants dans l'ensemble de la population étudiante est de 46,2% chez les moins de 19 ans et de 92,8% chez les plus de 26 ans. Nous l'avons vu, en Ile-de-France la décohabitation est moins fréquente. Cependant, elle croît régulièrement avec l'avancement en âge dans chacune des trois universités : elle atteint ainsi 80% chez les plus de 26 ans à Marne-la-Vallée, 75,7% à Cergy-Pontoise et 82,9% à Paris 13.

Le lien entre le départ du domicile parental et l'origine sociale est assez marqué à Marne-la-Vallée et Paris 13. Dans ces deux universités la part des décohabitants est d'autant plus grande que l'origine sociale est élevée¹¹. Ainsi, à Marne-la-Vallée 31,3% des étudiants issus des classes populaires décohabitent, 31,6% de ceux issus des classes moyennes et 41,9% de ceux issus des classes supérieures (Tableau 2.2). Ces pourcentages sont respectivement de 28,4%, 37,5% et 51,6% à Paris 13. Cette tendance est conforme à celle observée au niveau national en 1999-2000 : 56,6% de décohabitants parmi les étudiants issus des classes populaires, 58,4% parmi ceux issus des classes moyennes et 62,1% parmi ceux issus des classes supérieures. A Cergy-Pontoise, la tendance est inverse puisque les étudiants issus des classes populaires décohabitent plus (28,3%) que ceux issus des classes moyennes (20,2%) et supérieures (22,2%). La proportion d'étudiants dont les deux parents habitent à plus de 45 minutes du lieu d'enseignement y est moins élevée qu'à Marne-la-Vallée ou Paris 13 : 47,1% contre 55,4% et 58,8%. Dans les trois universités, cette proportion d'étudiants dont les parents sont éloignés ne varie guère parmi les étudiants issus des classes populaires : 56,4% à Cergy-Pontoise, 55,2% à Marne-la-Vallée et 55,8% à Paris 13. Par contre, elle varie de façon significative chez ceux dont les parents sont issus des classes supérieures : seulement 41,4% à Cergy-Pontoise contre respectivement 55,7% et 60,8% à Marne-la-Vallée et Paris 13. Dans ces deux universités, les étudiants issus des milieux plus favorisés ont donc plus la nécessité de décohabiter que ceux de Cergy-Pontoise.

Contrairement aux résultats observés au niveau national et en Ile-de-France en 1999-2000, la décohabitation est plus fréquente chez les garçons que chez les filles dans les trois universités enquêtées. Ainsi, il y a 30,6% de décohabitants à Cergy-Pontoise, 38,7% à Marne-la-Vallée et 40,5% à Paris 13 contre, respectivement 19,3%, 34,6% et 37,9% de décohabitantes. L'écart entre filles et garçons est particulièrement élevé à Cergy-Pontoise principalement à cause d'un

¹¹ Pour mesurer l'origine sociale, on utilise ici la profession du parent de référence, le père ou à défaut la mère.

effet d'âge. En effet, c'est dans cette université que la part des filles de moins de 21 ans est la plus élevée (60% contre 58,7% à Marne-la-Vallée et 40% à Paris 13) et que l'on observe la plus forte différence entre l'âge moyen des garçons et celui des filles : 21,8 ans contre 20,6 ans, soit une différence de 1,2 an. A Marne-la-Vallée, la différence est de 0,9 ans alors qu'à Paris 13 les filles sont légèrement plus âgées que les garçons (22,8 ans contre 22,4 ans).

Tableau 2.2-Les décohabitants (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	22,2	41,9	51,6	59,9	62,1
CSP moyennes	20,2	31,6	37,5	49,0	58,4
CSP populaires	28,3	31,3	28,4	44,0	56,6
Filles	19,3	34,6	37,9	51,6	59,5
Garçons	30,6	38,7	40,5	48,5	58,2
20 ans ou moins	9,8	22,5	21,6	30,6	47,3
21-23 ans	27,2	43,8	34,7	42,7	57,0
24 ans ou plus	63,6	71,1	66,3	81,6	82,8
Ensemble	24,1	36,9	39,0	50,2	58,9

Lecture : à Cergy-Pontoise, 30,6% des garçons et 22,2% des étudiants issus des CSP supérieures sont décohabitants .

1.2.L'accès au logement

Selon l'enquête 1999-2000 de l'OVE, la proportion d'étudiants qui occupent un logement permanent est plus forte en Ile-de-France qu'ailleurs : 78,9% des étudiants décohabitants de la région parisienne déclarent qu'ils conserveront leur logement pendant les prochaines vacances d'été contre 64,7% pour l'ensemble des étudiants décohabitants à l'échelle nationale. Dans les trois universités franciliennes enquêtées, la proportion d'étudiants qui occupent un logement permanent est toujours supérieure à celle observée au niveau national : 68,2% à Cergy-Pontoise, 71,6% à Marne-la-Vallée et 80,7% à Paris 13. Il faut ajouter que les étudiants qui ne déclarent pas qu'ils garderont leur logement, ne le quitteront pas nécessairement ; une part non-négligeable d'étudiants ne savent pas encore s'ils garderont ou non leur logement l'été prochain : 10,5% à Cergy-Pontoise, 10,2% à Marne-la-Vallée et 6,4% à Paris 13¹².

Ces résultats sont à mettre en relation avec les difficultés que rencontrent les étudiants pour accéder au logement. En effet, 31,3% des inscrits en région parisienne déclarent avoir trouvé difficilement un logement (Tableau 2.3) ; ils sont 24,2% dans ce cas parmi l'ensemble des étudiants. Dans les trois universités franciliennes, la difficulté pour accéder au logement est soulignée de façon encore plus criante : 40,9% des étudiants décohabitants de Cergy-Pontoise ont trouvé leur logement difficilement ou très difficilement. Ils sont 52,8% à Marne-la-Vallée et 49,1% à Paris 13¹³. C'est sans doute pour une part parce qu'ils accèdent moins facilement à un logement que les étudiants de la région parisienne le conservent plus souvent de façon permanente. Mais il faut rappeler aussi que l'offre de formation est plus large en Ile-de-France,

¹² Dans l'enquête menée auprès des trois universités franciliennes, les étudiants pouvaient répondre « Ne sait pas » à la question « Conserverez-vous votre logement pendant les prochaines vacances d'été ? ». Dans l'enquête OVE 2000, ils pouvaient seulement répondre par « oui » ou par « non ».

¹³ Le décalage chronologique entre les deux enquêtes peut expliquer cette différence concernant les difficultés d'accès au logement entre les étudiants des trois universités franciliennes interrogés en 2004 et l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2000. Les premiers traitements de l'enquête OVE 2003 semblent indiquer que les étudiants franciliens rencontrent plus de difficultés qu'en 2000 pour accéder au logement.

et que les étudiants n'ont donc pas la même nécessité que les provinciaux de déménager pendant leur cursus pour poursuivre dans les cycles les plus élevés ou s'inscrire dans la spécialité visée.

Tableau 2.3-Degré de difficulté d'accès au logement*

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Très facilement	19,8	18,2	22,3	22,3	24,5
Facilement	39,3	29,0	28,7	46,4	51,3
Difficilement	27,6	23,2	33,9	24,5	20,7
Très difficilement	13,3	29,6	15,2	6,8	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*Question posée aux étudiants décohabitants uniquement

Lecture : parmi les étudiants décohabitants de Paris 13, 33,9% ont trouvé difficilement un logement.

A l'échelle nationale, les annonces et le recours à des agences immobilières sont les deux principaux moyens utilisés par les étudiants pour trouver un logement (respectivement 23,2 % et 24,1 %) ; viennent ensuite le CROUS¹⁴ (15,4 %) et la mobilisation des réseaux de relations amicales ou familiales (14,5 %). En région parisienne, le logement en résidence collective est moins répandu que dans le reste du territoire. C'est la raison pour laquelle seulement 8,3% des étudiants déclarent avoir obtenu leur logement grâce au CROUS. Par contre, ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux à déclarer l'avoir trouvé par le biais de leurs relations, grâce au réseau amical (16,3%) ou familial (13,3%).

Pour ce qui concerne les trois universités franciliennes, on observe des variations dans la répartition des moyens d'accès au logement. Ainsi à Cergy-Pontoise près de quatre étudiants sur dix ayant quitté le domicile parental déclarent avoir trouvé leur logement via le CROUS. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, à Cergy-Pontoise les étudiants décohabitent peu (75,9% vivent chez leur parent) mais quand ils quittent le domicile parental c'est principalement pour vivre en résidence collective (53,8%). D'où cette forte proportion d'étudiants ayant recours au CROUS (qui gère l'accès aux résidences universitaires) dans leur recherche de logement. La répartition des moyens d'accès au logement pour les étudiants de Marne-la-Vallée est la plus proche de celle observée pour l'ensemble de l'Ile-de-France en 2000. On note tout de même que le recours aux annonces est moins fréquent à Marne-la-Vallée où les étudiants font plus souvent appel au réseau amical et relationnel. A Paris 13, rares sont les étudiants qui trouvent leur logement grâce aux annonces. Par contre le recours au réseau familial y est bien plus fréquent que dans les deux autres universités.

¹⁴ Les CROUS gèrent l'accès aux résidences universitaires ainsi que des offres de logements de particuliers.

Tableau 2.4-Moyens utilisés pour trouver un logement*

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Annonces	15,0	16,9	8,0	20,8	23,2
Agences immobilières	13,3	22,0	23,7	23,6	24,1
CROUS	38,9	11,1	11,1	8,3	15,4
Associations ou mutuelles étudiantes	0,2	3,3	2,3	2,1	2,3
Amis et relations	17,3	19,5	18,6	16,3	14,5
Famille ou celle du conjoint	6,7	13,8	18,9	13,3	8,2
Relations de la famille ou de celle du conjoint	1,6	3,3	7,1	3,6	3,0
Autres	7,1	10,0	10,3	11,9	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*Question posée aux étudiants décohabitants uniquement

Lecture : à Marne-la-Vallée, 11,1 des étudiants décohabitants ont trouvé leur logement par le CROUS.

1.3.Taille et coût du logement

A l'échelle nationale, parmi les étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents, plus de la moitié (55,1%) disposent d'un logement d'une seule pièce, 23,6% de deux pièces et 21,4% de trois pièces ou plus. En région parisienne, toujours selon l'enquête OVE 2000, les étudiants sont proportionnellement moins nombreux à habiter dans une seule pièce (48,2%). La taille moyenne des logements étudiants décohabitants est de 1,8 pièce en région parisienne et de 1,9 pièce pour la France entière. C'est notamment parce qu'ils sont plus âgés, vivent plus souvent en couple et sont peu logés en résidences collectives que les Franciliens disposent de logements plus grands.

Parmi les trois universités franciliennes interrogées, la taille moyenne du logement (hors cuisine et salle d'eau) est la plus élevée à Paris 13 (2,3 pièces). Dans cette université, seulement 37,6% des étudiants qui ont quitté le domicile parental vivent dans un logement d'une seule pièce et le tiers dans un logement de trois pièces ou plus. C'est parce qu'ils sont plus âgés que les étudiants des deux autres universités (22,6 ans en moyenne contre 21,1 ans à Cergy-Pontoise et 21 ans à Marne-la-Vallée), parce qu'ils vivent plus souvent en couple (9,1% contre 4,6 % à Cergy-Pontoise et 4,9% à Marne-la-Vallée) et donc plus rarement en cité universitaire qu'ils disposent de logements plus grands. Ils exercent aussi plus fréquemment une activité rémunérée (59,9% contre 55,1% dans les deux autres universités) et disposent donc plus souvent de ressources régulières. La taille moyenne du logement étudiant est de 1,6 pièce à Marne-la-Vallée et de 1,7 pièce à Cergy-Pontoise. Dans ces deux universités, plus de la moitié des étudiants décohabitants vivent dans une seule pièce : 65,3% à Cergy-Pontoise où les décohabitants vivent majoritairement en résidence collective et 57,5% à Marne-la-Vallée où les décohabitants vivent plus souvent en location individuelle mais sont moins âgés que ceux des deux autres universités et vivent rarement en couple. S'ils vivent le plus souvent dans une seule pièce, leurs logements sont tout de même pratiquement toujours pourvus d'une salle de bain, d'une cuisine et d'un WC (Tableau 2.5).

En 2000, le loyer mensuel moyen déclaré par les décohabitants qui ne sont pas hébergés à titre gratuit est de 322 € (aide publique éventuelle non déduite). Plus difficiles à trouver, les logements de la région parisienne sont aussi plus chers que partout ailleurs : 100 € de plus que la moyenne nationale. Dans les trois universités franciliennes interrogées, le loyer mensuel moyen déclaré par les étudiants en 2004 est toujours inférieur à celui observé en Ile-de-France

par l'enquête OVE 2000. Ceci s'explique notamment par les différences entre les loyers pratiqués à Paris *intra muros* et dans le reste de l'agglomération parisienne. On observe que le loyer moyen s'élève à mesure que la taille moyenne du logement augmente et que la proportion de décohabitants qui résident dans un logement de plus de trois pièces est élevée. Le loyer moyen est de 320 € à Cergy-Pontoise, 389 € à Marne-la-Vallée et 414 € à Paris 13.

En 2000, au niveau national, un peu moins de la moitié des décohabitants déclarent percevoir une allocation logement (44,2 %). En Ile-de-France, les étudiants qui ne vivent plus au domicile parental sont, proportionnellement, moins nombreux à bénéficier d'une telle allocation (30,7%). A Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, les étudiants décohabitants qui touchent une aide au logement sont assez nombreux : respectivement 45,5% et 41,6%. Par contre, à Paris 13, où les étudiants sont plus âgés, vivent plus souvent en couple et exercent plus fréquemment une activité rémunérée, ils ne sont que 24,5%. Le montant moyen de l'allocation logement augmente avec le prix du loyer. Il varie ainsi de 115 € pour les étudiants décohabitants de Cergy-Pontoise à 156 € pour ceux de Paris 13. Il est de 145 € à Marne-la-Vallée. Si l'on retranche au loyer moyen le montant moyen de l'allocation logement, on obtient le coût réel du logement. On observe que le coût réel est le plus élevé à Paris 13 : 258 € contre 205 € à Cergy-Pontoise et 244 € à Marne-la-Vallée.

Tableau 2.5-Les conditions de logement*

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Nombre de pièce et taille moyenne du logement					
1 pièce	65,3	57,5	37,6	48,2	55,1
2 pièces	22,8	24,0	29,3	27,6	23,6
3 pièces ou plus	11,9	18,5	33,1	24,2	21,4
Nombre de pièce moyen	1,6	1,7	2,3	1,9	1,8
Equipement du logement (en %)					
Cuisine, WC et salle d'eau	80,9	90,2	86,8	inconnu	inconnu
Loyer et allocation logement (en euros)					
Loyer moyen	320	389	414	422	322
Montant de l'allocation	115	145	156	127	120

*Question posée aux étudiants décohabitants uniquement

Lecture : à Cergy-Pontoise, 22,8% des étudiants décohabitants vivent dans un logement de deux pièces; 80,9% ont un logement équipé d'une cuisine d'un WC et d'une salle d'eau; en moyenne, ils payent un loyer de 320 € et perçoivent 115 € d'allocation logement.

2. Les résidences collectives

2.1. Les résidences universitaires gérées par le CROUS

Dans l'enquête OVE 2000, 7,7% des étudiants déclarent vivre dans une cité universitaire gérée par le CROUS et ils sont seulement 3,3% parmi ceux qui étudient en région parisienne où l'offre est assez faible. Ainsi, le logement en cités universitaires (CROUS) ne concerne que peu d'étudiants dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 : 9,8% de l'ensemble des étudiants à Cergy-Pontoise, 5,4% à Marne-la-Vallée et 4,5% à Paris 13. Si l'on ajoute à ceux qui y résident au moment de l'enquête ceux qui y ont habité par le passé, ces pourcentages atteignent 13,4% à Cergy-Pontoise, 10,9% à Marne-la-Vallée et 7,7% à Paris 13.

A l'échelle nationale et en Ile-de-France, la moyenne d'âge des étudiants qui vivent en cité universitaire est plus basse que celle de l'ensemble des étudiants. On observe la même tendance à Paris 13 (21 ans contre 22,6 ans) contrairement à Marne-la-Vallée (21,9 ans contre 21 ans) et Cergy-Pontoise (23,3 ans contre 21,1 ans). Quelle que soit l'université, les étudiants qui résident en cité universitaire constituent une population dont les parents ont des revenus peu élevés (ce qui témoigne de l'efficacité des critères sociaux d'admission) et aussi une population à majorité masculine.

Dans le questionnaire passé auprès des étudiants des trois universités d'Ile-de-France, les enquêtés étaient invités à noter les cités universitaires sur une échelle allant de 1 (tout à fait insatisfait) à 5 (tout à fait satisfait). Les étudiants qui n'y avaient jamais résidé devaient répondre d'après l'idée qu'ils s'en faisaient. La note moyenne d'ensemble (appréciation générale) est de 3,1 à Marne-la-Vallée, de 2,8 à Cergy-Pontoise et de 2,7 à Paris 13 ; la note moyenne au niveau national est de 2,8. Dans les trois universités franciliennes, c'est l'ambiance générale (ainsi que la localisation à Cergy-Pontoise) qui suscite la meilleure note, alors qu'au niveau national et en Ile-de-France c'est le prix des cités universitaires qui satisfait le plus les étudiants. A l'opposé, la taille du logement est l'aspect qui obtient la plus mauvaise note dans l'enquête OVE 2000, aussi bien au niveau national qu'en Ile-de-France. Cet aspect est aussi sévèrement jugé par les étudiants des trois universités franciliennes. Cependant la quantité de l'offre (question non posée dans l'enquête OVE 2000) suscite un taux d'insatisfaction encore plus élevé quelle que soit l'université concernée.

Si l'on compare l'ensemble des appréciations des étudiants entre les trois universités interrogées on voit que les notes moyennes sont assez proches à Cergy-Pontoise et Paris 13.

Par contre, elles sont toujours plus favorables à Marne-la-Vallée que dans les deux autres universités, à l'exception du jugement concernant le prix qui y est légèrement moins favorable qu'à Cergy-Pontoise.

Tableau 2.6-Les étudiants en cité universitaire (CROUS) (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Age			
20 ans ou moins	4,2	3,9	4,4
21-23 ans	10,4	6,3	6,1
24 ans ou plus	26,9	5,5	3,0
Sexe			
Garçons	12,6	5,3	7,8
Filles	7,8	5,5	1,9
Revenu du parent de référence			
Moins de 1500 €	13,6	8,7	4,4
1500-2999 €	4,6	3,2	2,6
3000 € et plus	1,6	4,3	0

Lecture : A Cergy-Pontoise, 26,9% des étudiants de 24 ans ou plus et 12,6% des garçons vivent en cité universitaire.

Si l'on s'intéresse maintenant au jugement des étudiants sur les cités universitaires en distinguant les résidents des non-résidents¹⁵, on observe des tendances intéressantes. Ainsi, à Marne-la-Vallée et Paris 13, les notes moyennes attribuées par les résidents sont

¹⁵ Les étudiants étaient invités à noter les cités universitaires de 1 à 5. Sont ici considérés comme résidents, ceux qui vivent dans une cité universitaire gérée par le CROUS en 2003-2004 ou y ont déjà habité par le passé. Les non-résidents devaient noter les cités universitaires selon l'idée qu'ils s'en faisaient. Parmi ces derniers, le taux de réponse est assez faible (environ 40% par question).

systématiquement supérieures à celles des non-résidents à l'exception de la note attribuée aux équipements et aux services de la cité à Marne-la-Vallée et de celle concernant l'ambiance générale à Paris 13. Dans ces deux établissements, les cités universitaires semblent donc souffrir d'un déficit d'image. La situation est différente à Cergy-Pontoise où les résidents sont davantage satisfaits que les non-résidents de certains aspects (localisation, prix, taille, règlement intérieur) mais attribuent une note d'ensemble moins élevée que les non-résidents et se déclarent moins satisfaits de tous les autres aspects.

Tableau 2.7-Appréciation des cités universitaires

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13		
	Ens.	Rés.	Non.rés.	Ens.	Rés.	Non.rés.	Ens.	Rés.	Non.rés.
Note d'ensemble	2,8	2,4	2,8	3,1	3,3	3,0	2,7	2,7	2,6
Quantité de l'offre	2,0	1,8	2,1	2,1	2,2	2,1	1,7	2,0	1,7
Localisation	3,0	3,3	3,0	3,1	3,6	3,0	2,4	2,8	2,3
Prix	2,8	3,0	2,7	2,7	2,7	2,7	2,5	2,5	2,5
Taille logement	2,2	2,4	2,1	2,5	2,8	2,4	2,0	2,5	1,9
Confort logement	2,3	2,3	2,3	2,7	3,0	2,6	2,2	2,7	2,1
Services de la cité U	2,3	1,9	2,5	2,9	2,6	2,9	2,3	2,3	2,2
Calme	2,3	2,0	2,5	2,9	3,2	2,9	2,4	3,0	2,3
Propreté	2,3	2,0	2,4	3,1	3,4	3,0	2,3	2,5	2,2
Sécurité	2,6	2,3	2,7	3,1	3,3	3,1	2,5	2,6	2,5
Règlement intérieur	2,7	2,7	2,7	3,1	3,3	3,1	2,6	2,9	2,6
Ambiance générale	3,0	2,4	3,3	3,3	3,4	3,3	3,1	3,0	3,1

Lecture : A Marne-la-Vallée, l'ensemble des étudiants donnent une note de 3,1 sur 5 à la localisation. Ceux qui résident ou ont déjà résidé en cité universitaire donnent une note de 3,6 sur 5 et ceux qui n'y ont jamais habité donnent une note de 3,0 sur 5.

2.2.Les autres résidences collectives

Selon le recensement de la population de 1999, 24 600 étudiants sont logés en cité universitaire alors que le parc immobilier du CROUS ne dépassait pas 15 000 lits à cette date. « Les CROUS ne sont donc pas les uniques prestataires d'hébergements destinés à des étudiants : en Ile-de-France, l'association ADELE (Association pour le développement du logement étudiant) recense, en 2003, 92 résidences étudiantes privées rassemblant près de 11 500 logements, et une cinquantaine de foyers pouvant accueillir des étudiants aux côtés de jeunes travailleurs. »¹⁶ Malgré cela, dans les trois universités franciliennes enquêtées en 2004, on constate que le logement en résidences collectives hors CROUS est très rare : à Cergy-Pontoise, 2,7% des étudiants déclarent être logés dans une résidence du secteur privé et 0,4% en foyer. Ils sont respectivement 3,1% et 1,5% à Marne-la-Vallée et 0,7% et 1,9% à Paris 13.¹⁷

¹⁶ De Berny-Riche C. avec la collaboration de Mangenay C ; et Peuvergne C., *Les universités en Ile-de-France. Eléments d'analyse préalables à l'évaluation du contrat de plan (article 11)*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, juillet 2004.

¹⁷ Certaines résidences étudiantes sont gérées par des associations en partenariat avec des bailleurs sociaux. Elles ne sont ni privées, ni gérées par le CROUS. Le questionnaire ne permettait pas aux étudiants qui habitent dans ces résidences de répondre de façon précise puisque les items proposés concernant le logement en résidences collectives étaient les suivants : "Résidence universitaire (CROUS)", "Autre résidence pour étudiants (secteur privé)" ou "Foyer" (voir p.97). Néanmoins, on peut penser que la majorité d'entre eux s'est classée par défaut dans la catégorie "Autre résidence pour étudiants (secteur privé)" et que, par conséquent, les résultats présentés ne sont que marginalement biaisés.

II.LES TRANSPORTS

1.Lieu d'habitation et distance aux enseignements

1.1.Lieu d'habitation

Lorsqu'on observe où se situent les lieux de résidence des étudiants, on remarque qu'une fraction non négligeable n'habite plus dans le département d'obtention du baccalauréat. Alors qu'un peu plus du cinquième des étudiants de Cergy-Pontoise (21,8%), un quart des étudiants de Marne-la-Vallée (25,2%) et plus du quart des étudiants de Paris 13 (27%) ont passé leur baccalauréat dans une commune située hors de la Région Ile-de-France, ils ne sont plus, respectivement, que 3,6%, 0,4% et 2,1% à résider à l'extérieur des départements franciliens. L'abandon des zones géographiques les plus éloignées du lieu d'études s'accompagne de stratégies de rapprochement des universités d'inscription : un étudiant sur deux de Cergy-Pontoise, on l'a vu dans le premier chapitre, a passé son baccalauréat dans une commune du Val-d'Oise ; mais ils sont désormais près des deux tiers (64,2%) à résider dans ce département. A Marne-la-Vallée, quatre étudiants sur dix ont obtenu leur baccalauréat en Seine-et-Marne ; ils sont désormais un sur deux (49,2%) à y habiter. A Paris 13, 28,2% des étudiants ont passé leur baccalauréat en Seine-Saint-Denis ; 36% y sont hébergés. Mesurées avec les mêmes indicateurs (pourcentage de résidents dans le département/pourcentage d'étudiants ayant obtenu le baccalauréat dans le département), les autres progressions les plus sensibles s'observent dans des départements limitrophes de celui où est implantée l'université d'inscription : les Hauts-de-Seine (de 1,4 % à 5,4%) pour les étudiants de Cergy-Pontoise, la Seine-Saint-Denis (de 18,9% à 25,7%) et Paris (de 2,5% à 6,9%) pour les étudiants de Marne-la-Vallée, Paris (de 7,4% à 12,7%) pour les étudiants de Paris 13. Ainsi, la gestion des trajets quotidiens entre le domicile et le lieu d'études a été précédée, pour une fraction importante des étudiants, par un déménagement permettant de réduire la distance à l'université.

Tableau 2.8-Département d'habitation (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Paris	2,4	6,9	12,7
Seine-et-Marne	0,2	49,2	5,2
Yvelines	19,2	1,7	0,7
Essonne	0,2	1,5	1,9
Hauts-de-Seine	5,4	2,9	9,0
Seine-Saint-Denis	2,3	25,7	36,0
Val-de-Marne	2,5	11,0	2,8
Val-d'Oise	64,2	0,7	29,6
Autres dép.	3,6	0,4	2,1
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 64,2% des étudiants de Cergy-Pontoise habitent dans le Val-d'Oise.

1.2.Distance aux enseignements

A Cergy-Pontoise comme à Marne-la-Vallée, le quart des étudiants habitent dans une commune située à moins de 30 minutes de l'université en utilisant les transports en commun¹⁸. Ceci est beaucoup plus rare à Paris 13 où seulement 9,4% des étudiants habitent une commune située à moins de 30 minutes du site de Villetaneuse et 4,3% dans une commune située à moins de 30 minutes du site de Bobigny (Tableau 2.9). A l'inverse, les étudiants de Paris 13 sont proportionnellement plus nombreux à vivre dans une commune distante de plus d'une heure de leur université. Le temps moyen du trajet entre le domicile et le lieu d'études lorsque les étudiants utilisent les transports en commun est donc plus élevé à Paris 13, où il atteint presque une heure (58 minutes), qu'à Cergy-Pontoise (48 minutes) et Marne-la-Vallée (51 minutes). A l'échelle nationale, la moyenne est de 41 minutes. Nous verrons plus loin que le temps de trajet varie aussi selon le mode de transport utilisé pour se rendre à l'université.

Tableau 2.9-Temps d'accès à l'université par les transports en commun le matin à l'heure de pointe (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13-Villetaneuse	Paris 13-Bobigny
Moins de 30 min.	24,5	26,0	9,4	4,3
30 à moins de 60 min.	34,8	50,7	45,5	36,3
60 min. et plus	40,7	23,3	45,1	59,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 24,5% des étudiants mettent moins de 30 min. pour se rendre de leur domicile à leur université en utilisant les transports en commun le matin à l'heure de pointe.

Interrogés sur leur appréciation de l'implantation géographique de leur établissement et la facilité qu'ils ont à y accéder, les étudiants de Paris 13 se déclarent plus souvent que les autres insatisfaits ou très insatisfaits (20,8%). En cela, ils se distinguent non seulement des étudiants des deux autres universités (7,5% d'insatisfaits ou très insatisfaits à Cergy-Pontoise et 9,1% à Marne-la-Vallée) mais aussi des étudiants interrogés en 2000 par l'OVE (8,6% d'insatisfaits ou très insatisfaits parmi l'ensemble des étudiants et 9,5% parmi ceux qui sont inscrits en Ile-de-France).

A Marne-la-Vallée plus du quart des étudiants (27,2%) déclarent assister à des enseignements sur au moins deux lieux différents. Néanmoins, dans plus des deux tiers des cas (69,6%) il s'agit de lieux d'enseignements relativement rapprochés (distants de 15 à 30 minutes l'un de l'autre). A Cergy-Pontoise et Paris 13, seulement 10% des étudiants fréquentent des lieux d'enseignements différents. Alors qu'à Cergy-Pontoise ces lieux d'enseignements sont le plus souvent distants de 15 à 30 minutes (63,9%), à Paris 13 ils sont le plus souvent distants d'au moins 45 minutes (60,8%). Cela s'explique par la particularité de l'implantation géographique de Paris 13 qui comprend deux campus assez proches l'un de l'autre (Villetaneuse et Saint-Denis) et un campus plus éloigné (Bobigny). Cependant, la distance entre les différents lieux d'enseignement n'est que très marginalement évoquée par les étudiants pour justifier des absences à certains cours : quelle que soit l'université, moins de 2% de ceux qui ne peuvent assister à des enseignements évoquent une trop grande distance entre les différents lieux d'études.

A Cergy-Pontoise, plus que dans les deux autres universités franciliennes enquêtées, les étudiants déclarent que le lieu où ils suivent la plupart de leurs enseignements est proche du

¹⁸ Le temps de trajet entre les 1300 communes d'Ile-de-France et chacune des trois universités a été fourni à l'OVE par Corinne de Berny, chargée d'études à l'IAURIF. Il s'agit du temps de parcours vers le site universitaire le matin à l'heure de pointe par les transports en commun.

centre ville : 88,6% contre 60,3% à Paris 13 et 55,5% à Marne-la-Vallée. C'est aussi à Cergy-Pontoise que les étudiants sont, proportionnellement, les plus nombreux à estimer que leur établissement d'enseignement est proche d'équipements ou services universitaires (restau U, cité U, bibliothèque). L'écart est ici moins grand avec les deux autres universités : 93,9% à Paris 13 et 88,2% à Marne-la-Vallée.

2.Moyens de transports

Quel que soit le lieu d'études, les transports en commun constituent le mode de locomotion le plus utilisé par les étudiants pour le trajet entre leur domicile et leur établissement d'enseignement (Tableau 2.10). Ceci est particulièrement vrai en Ile-de-France : 75% les utilisent contre 50,7% parmi l'ensemble des étudiants. Si l'on compare les modes de transport utilisés par les étudiants des trois universités franciliennes interrogés en 2004, on voit que c'est à Paris 13 qu'ils prennent le plus souvent les transports en commun (72,5%). De plus, ils sont, proportionnellement, beaucoup plus nombreux que les autres à avoir recours à plusieurs transports en commun successifs (60,9%). Ceci peut expliquer le fait que le temps d'accès aux établissements par les transports en commun soit plus élevé à Paris 13 qu'ailleurs (cf. supra). Concernant les autres modes de locomotion, on n'observe guère de différences entre les trois universités franciliennes, à l'exception de la marche à pied qui est moins fréquente à Paris 13. D'ailleurs les étudiants qui déclarent se rendre à l'université à pied font le plus souvent seulement une partie de leur trajet en marchant ; les deux tiers d'entre eux utilisent aussi les transports en commun : 65,6% à Cergy-Pontoise, 64,9% à Marne-la-Vallée et 72,2 à Paris 13. Par rapport aux résultats observés dans l'enquête OVE 2000 en Ile-de-France, l'utilisation de la voiture est plus répandue dans les trois universités franciliennes (plus particulièrement à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée), alors que l'utilisation d'une bicyclette ou d'un deux roues à moteur y est marginale.

Tableau 2.10-Mode de locomotion pour se rendre sur le lieu d'études* (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Marche à pied	24,2	23,2	16,7	36,4	39,2
Bicyclette	0,5	1,1	0,2	4,2	7,1
Deux roues à moteur	0,3	0,3	0,4	1,9	1,6
Voiture (seul(e) ou à plusieurs)	31,7	32,7	28,2	26,0	42,5
Voiture seul(e)	25,6	26,8	24,5	20,4	33,4
Voiture à plusieurs	7,1	6,7	5,0	8,4	13,8
Transport en commun (un ou plusieurs)	67,8	67,0	72,5	75,0	50,7
Transports en commun (1 seul)	31,3	19,7	11,9	non posée	non posée
Transports en commun successifs	37,5	48,1	60,9	non posée	non posée

*Plusieurs réponses possibles

Lecture : 7,1 % des étudiants de Cergy-Pontoise se rendent à l'université en voiture à plusieurs.

2.1.Les transports en commun

2.1.1.Jugement sur les conditions d'accès aux établissements par les transports en commun

Il était demandé aux étudiants des trois universités franciliennes de porter un jugement sur cinq aspects concernant les conditions d'accès à leur établissement par les transports en commun (Tableau 2.11). D'une manière générale, les étudiants jugent assez favorablement ces conditions d'accès puisque, quel que soit l'aspect concerné (à l'exception de la fréquence des transports à Cergy-Pontoise), ils se déclarent toujours majoritairement satisfaits ou très satisfaits. Dans les trois universités, c'est la sécurité dans les accès à l'université depuis la gare ou les arrêts de bus qui suscite le taux de satisfaction le plus élevé : 73,2% d'étudiants satisfaits ou très satisfaits à Cergy-Pontoise, 82,5% à Marne-la-Vallée et 65% à Paris 13. La sécurité dans les transports arrive ensuite, suivie de la fiabilité des horaires, de l'amplitude des horaires et, enfin, de la fréquence. Concernant ce dernier aspect, la part des étudiants satisfaits ou très satisfaits atteint 49,4% à Cergy-Pontoise, 63,1% à Marne-la-Vallée et 54,8% à Paris 13.

Si l'on compare les niveaux de satisfaction entre universités, on voit que les étudiants de Marne-la-Vallée sont plus satisfaits que les autres de tous les aspects de façon significative. L'écart minimum est de 6,1 points entre les étudiants de Marne-la-Vallée (72,5% de satisfaits ou très satisfaits) et ceux de Cergy-Pontoise (66,4%) en ce qui concerne la sécurité dans les transports. Quant au plus grand écart, il est de 17,5 points entre les étudiants de Marne-la-Vallée (82,5% de satisfaits ou très satisfaits) et ceux de Paris 13 (65%) au sujet de la sécurité des accès à l'université depuis la gare et les arrêts de bus. Quant aux niveaux de satisfaction observés à Cergy-Pontoise et à Paris 13, ils sont assez proches. Notons tout de même que la sécurité dans les transports et dans les accès à l'université est jugée plus satisfaisante à Cergy-Pontoise qu'à Paris 13.

Tableau 2.11-Jugement porté sur les conditions d'accès à l'établissement par les transports en commun (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Amplitude des horaires			
Satisfaisant ou très satisfaisant	55,1	69,1	57,1
Peu satisfaisant ou insatisfaisant	33,4	22,6	35,4
Ne sait pas	11,5	8,3	7,5
Fiabilité des horaires			
Satisfaisant ou très satisfaisant	55,6	66,8	51,4
Peu satisfaisant ou insatisfaisant	32,9	24,4	40,4
Ne sait pas	11,5	8,9	8,2
Fréquence			
Satisfaisant ou très satisfaisant	49,4	63,1	54,8
Peu satisfaisant ou insatisfaisant	39,5	28,0	37,1
Ne sait pas	11,2	9,0	8,1
Sécurité dans les transports			
Satisfaisant ou très satisfaisant	66,4	72,5	60,0
Peu satisfaisant ou insatisfaisant	21,5	18,5	31,1
Ne sait pas	12,0	9,0	9,0
Sécurité des accès à l'université depuis la gare, les arrêts de bus			
Satisfaisant ou très satisfaisant	73,2	82,5	65,0
Peu satisfaisant ou insatisfaisant	14,1	7,8	25,6
Ne sait pas	12,7	9,7	9,3

Lecture : 55,1 % des étudiants de Cergy-Pontoise estiment que l'amplitude des horaires des transports en commun qui permettent d'accéder à l'établissement est satisfaisante ou très satisfaisante.

2.1.2. Travailler dans les transports en commun

Les étudiants de la région parisienne utilisent plus fréquemment les transports en commun et y passent donc plus de temps que l'ensemble des étudiants. Par conséquent, d'après l'enquête OVE 2000, ils sont plus nombreux à y travailler « souvent » (9,4% contre 4,4% chez l'ensemble des étudiants) ou « parfois » (35,4% contre 21,4%). Ces pourcentages sont plus élevés si l'on s'intéresse uniquement à ceux qui utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu d'études : 42% y travaillent « parfois » et 11,7% « souvent » parmi les étudiants d'Ile-de-France contre respectivement 32,4% et 7,6% parmi l'ensemble des étudiants.

Parmi les étudiants des trois universités franciliennes, la part de ceux qui travaillent dans les transports en commun est moins élevée que celle observée dans l'ensemble de l'Ile-de-France en 2000. De plus, il n'y a pas de différence significative entre universités : un peu moins du quart des étudiants y travaillent « parfois » et environ 6% « souvent ». Ces pourcentages augmentent mais restent assez proches parmi ceux qui utilisent les transports en commun pour se rendre sur leurs lieux d'études : quelle que soit l'université, un peu plus d'un étudiant sur trois y travaille parfois ou souvent.

Tableau 2.12-Travailler dans les transports en commun (en %)

	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13		Ile-de-France (2000)		France entière (2000)	
	Utilisent les transports en commun	Ens.								
Souvent	8,4	6,2	6,7	5,2	6,5	5,7	11,7	9,4	7,6	4,4
Parfois	29,5	23,2	30,4	22,6	28,4	24,6	42,0	35,4	32,4	21,4
Jamais	62,1	70,6	62,9	72,2	65,2	69,7	46,3	55,3	60,0	74,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 6,5% des étudiants de Paris 13 qui utilisent les transports en commun pour se rendre à l'université déclarent qu'ils y travaillent souvent.

2.1.3. La carte Imagine 'R'

C'est à Marne-la-Vallée et à Cergy-Pontoise que la possession d'une carte Imagine 'R' est la plus répandue puisque 63,6% et 62,2% déclarent en avoir une, alors qu'ils ne sont que 55,6% à Paris 13. Ces résultats sont surprenants compte tenu du fait que les étudiants de Paris 13 utilisent plus fréquemment les transports en commun pour se rendre sur leur lieu d'enseignement que ceux des deux autres universités enquêtées. Cependant, derrière ces résultats d'ensemble se cache un effet d'âge. En effet, nous avons vu que les étudiants de Paris 13 étaient plus âgés que ceux de Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise. Or, la carte Imagine 'R' est réservée aux étudiants de moins de 26 ans¹⁹. Si l'on s'intéresse uniquement à ces étudiants, on voit que la possession d'une carte Imagine 'R' est légèrement plus fréquente à Paris 13 que dans les deux autres universités.

¹⁹ La carte Imagine 'R' est aussi accessible aux collégiens, lycéens, ou apprentis en formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat âgés de moins de 26 ans.

Tableau 2.13-Possession d'une carte Imagine 'R' (en %)

	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13	
	Moins de		Moins de		Moins de	
	Ensemble	26 ans	Ensemble	26 ans	Ensemble	26 ans
Ensemble des étudiants	62,2	64,4	63,6	66,8	55,7	67,5
Etudiants qui utilisent les transports en commun pour se rendre à l'université	81,5	84,4	85,9	90,3	70,1	82,5

Lecture : 62,2% des étudiants de Cergy-Pontoise possèdent la carte Imagine 'R'.

La carte Imagine 'R' permet un libre accès à toute l'Ile-de-France les week-ends, jours fériés et petites vacances scolaires. Parmi les titulaires de la carte, 79,5% des étudiants de Cergy-Pontoise, 80,9% de ceux de Marne-la-Vallée et 73% de ceux de Paris 13 déclarent profiter de ces avantages.

2.2.La voiture

2.2.1.Utilisation d'une voiture

L'utilisation de la voiture pour se rendre sur le lieu d'études est, nous l'avons vu, plus fréquente dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 que dans l'ensemble de la région parisienne (les étudiants inscrits à Paris *intra muros* l'utilisant très peu). A Cergy-Pontoise et à Marne-la-Vallée, un étudiant sur trois se rend à l'université en voiture seul ou à plusieurs (Tableau 2.10) ; ils sont moins nombreux à Paris 13 (29,5%), université plus proche de Paris, où l'utilisation des transports en commun est plus élevée. Cependant, par rapport aux résultats de l'enquête OVE 2000, on observe que l'utilisation de la voiture est moins fréquente dans les trois universités franciliennes que parmi l'ensemble des étudiants (47,2%).

2.2.2.Possession d'une voiture

La possession d'une voiture est corrélativement plus répandue sur l'ensemble du territoire qu'en Ile-de-France où elle est logiquement plus fréquente dans les universités où les étudiants l'utilisent le plus : à Cergy-Pontoise 39,1% des étudiants disposent en permanence d'une voiture, 38,6% à Marne-la-Vallée et 36,6% à Paris 13. La possession d'une voiture est liée au sexe puisque, quel que soit le lieu d'études, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à en avoir une à disposition (tableau 2.14).

La possession d'une voiture est aussi liée à l'origine sociale mais de façon moins significative. Ainsi, dans l'enquête OVE 2000, on n'observe pas de variation de la proportion d'étudiants qui possèdent une voiture selon leur origine sociale. Par contre, dans les trois universités d'Ile-de-France, les étudiants dont le parent de référence appartient aux classes populaires, sont toujours moins nombreux à posséder une voiture : 31,5% à Cergy-Pontoise, 35,9% à Marne-la-Vallée et 32,3% à Paris 13 contre, respectivement, 44,1%, 41,4% et 35,4% parmi ceux issus des classes supérieures.

Enfin, plus les étudiants avancent en âge, plus la part de ceux qui disposent d'une voiture en permanence augmente. Ceci est vrai pour l'ensemble des étudiants (70,4% des plus de 23 ans ont une voiture contre 57,3% des moins de 21 ans) et pour ceux d'Ile-de-France (58,3% contre 49,2%). On observe la même tendance à Marne-la-Vallée (42,8% contre 35,5%) et Paris 13 (39,1% contre 35%). Par contre la tendance s'inverse légèrement à Cergy-Pontoise (32,2% contre 34,9%).

Tableau 2.14-Possession d'une voiture (en %)

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13			Ile-de-France (2000)			France entière (2000)		
	Garç.	Filles	Ens.	Garç.	Filles	Ens.	Garç.	Filles	Ens.	Garç.	Filles	Ens.	Garç.	Filles	Ens.
Voiture personnelle ou celle du conjoint	28,2	22,5	24,9	31,6	21,9	27,3	27,1	25,1	26,0	30,2	26,6	28,2	39,2	35,2	37,0
Voiture des parents	13,2	9,5	11,0	10,2	8,0	9,2	6,4	7,7	7,2	23,9	19,7	21,5	22,9	20,5	21,5
Voiture partagée avec des amis ou des frères et sœurs	4,8	2,2	3,3	2,2	2,0	2,1	5,2	2,2	3,5	5,1	3,9	4,4	4,4	4,4	4,4
Ne possèdent pas de voiture	53,8	65,9	60,9	56,1	68,2	61,4	61,3	65,0	63,4	40,8	49,9	45,9	33,6	40,0	37,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 26% des étudiants de Paris 13 disposent en permanence d'une voiture personnelle ou de celle de leur conjoint(e) ou ami(e).

Les étudiants des trois universités d'Ile-de-France étaient invités à juger deux aspects des conditions de stationnement dans leur établissement d'enseignement²⁰ : le nombre de places et la sécurité. Concernant le nombre de places, les étudiants de Marne-la-Vallée sont les plus satisfaits (49% de satisfaits ou très satisfaits) suivis par ceux de Paris 13 (43,1%) et, enfin, ceux de Cergy-Pontoise (38,4%). Concernant la sécurité, il n'y a guère de différence entre Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée (respectivement 67,6% et 70,1% de satisfaits ou très satisfaits). Par contre, la majorité (58%) des étudiants de Paris 13 se déclarent peu satisfaits ou insatisfaits de la sécurité des conditions de stationnement dans leur établissement d'enseignement.

3. Temps de trajet et budget transport

Tous modes de locomotion confondus, le temps de trajet moyen pour un aller simple entre le domicile et le lieu d'études est plus élevé en Ile-de-France qu'au niveau national : 43 minutes contre 31 minutes d'après l'enquête OVE 2000. Dans les trois universités d'Ile-de-France enquêtées en 2004 le temps de trajet moyen est plus élevé à Paris 13 (50 minutes) que dans les deux autres universités où il ne varie guère (40 minutes à Cergy-Pontoise et 42 minutes à Marne-la-Vallée). A Paris 13, près d'un étudiant sur deux (46,3%) met au moins une heure pour se rendre à l'université contre 28,1% à Cergy-Pontoise et 31,3% à Marne-la-Vallée. A l'inverse, les trajets de moins de 20 minutes sont beaucoup plus rares à Paris 13 (10%) qu'à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise (respectivement 18,8% et 23%). Quel que soit le lieu d'études, le temps de trajet pour s'y rendre est toujours plus élevé pour ceux qui prennent les transports en commun que pour ceux qui utilisent une voiture, seul ou à plusieurs : 16 minutes de plus en moyenne à Cergy-Pontoise, 20 minutes à Marne-la-Vallée et Paris 13.

Les dépenses mensuelles en transports (abonnements, tickets, essence, entretien...) ne varient guère d'une université à l'autre (de 63 € à 65 €). Elles sont moins élevées que celles déclarées en 2000 par l'ensemble des étudiants franciliens (75 €). Le budget transport est très lié au mode de transport. Ainsi, aussi bien en Ile-de-France que sur l'ensemble du territoire, on observe un écart significatif des dépenses mensuelles entre ceux qui prennent les transports en commun et ceux qui utilisent la voiture, seul ou à plusieurs : 40 € de plus pour ceux qui prennent la voiture parmi l'ensemble des étudiants interrogés en 2000, 39 € de plus à Cergy-Pontoise et Paris 13, 46 € de plus à Marne-la-Vallée.

²⁰ Question non posée dans le questionnaire OVE 2000.

Prendre les transports en commun, c'est prendre son temps et dépenser moins. Néanmoins, on observe des différences concernant les temps de transport et les budgets mensuels entre ceux qui ne font pas de changement pour se rendre sur leur lieu d'études et ceux qui doivent utiliser plusieurs transports en commun successifs. Ces derniers passent beaucoup plus de temps dans les transports (l'écart est presque du simple au double à Paris 13) et ont un budget mensuel plus élevé.

Tableau 2.15-Les transports : temps de trajet et budget mensuel moyens

Moyen de transport	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13		Ile-de-France (2000)		France entière (2000)	
	Trajet (min.)	Budget (€)	Trajet (min.)	Budget (€)	Trajet (min.)	Budget (€)	Trajet (min.)	Budget (€)	Trajet (min.)	Budget (€)
Un seul transport en commun	39	45	36	47	33	47			non posée	
Transports en commun successifs	56	54	56	50	62	55			non posée	
Transports en commun	48	50	51	49	58	54	50	69	41	65
Voiture seul	33	95	31	102	37	97	42	120	30	113
Voiture à plusieurs	32	66	34	65	43	72	42	92	29	87
Voiture seul ou à plusieurs	32	89	31	95	38	93	42	111	30	105
Ensemble	40	63	42	65	50	65	43	75	31	78

Lecture : les étudiants de Cergy-Pontoise qui utilisent un seul transport en commun pour se rendre à l'université mettent, en moyenne, 39 minutes pour s'y rendre et dépense, en moyenne, 45 € par mois en frais de transport.

Les étudiants qui se rendent à l'université en voiture seul ont un budget transport nettement plus élevé que ceux qui pratiquent le covoiturage avec d'autres étudiants : écart de 29 € à Cergy-Pontoise, de 37 € à Marne-la-Vallée et de 25 € à Paris 13. On observe aussi des différences du même ordre à l'échelle nationale et en ce qui concerne l'Ile-de-France. Par contre, quel que soit le lieu d'études, les temps de transports sont assez proches entre ceux qui se rendent sur leur lieu d'études en voiture seuls et ceux qui pratiquent le covoiturage.

TROISIEME PARTIE : LES RESSOURCES

I.ACTIVITES REMUNEREES

1.Qui travaille ?

Durant l'année universitaire, en dehors des vacances scolaires, le taux d'activité est bien plus élevé en Ile-de-France qu'au niveau national. Ainsi, le travail rémunéré concernait en 2000, 47,9% des étudiants au niveau national et 59% des étudiants de la région Ile-de-France.

Ces niveaux d'activité varient (en 2004) de 60% pour Paris 13 à 55% environ pour Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée.

Tableau 3.1-Taux d'activité selon le sexe, l'origine sociale et l'âge (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Garçons	54,5	57,1	60,5	53,5	43,9
Filles	55,4	52,3	59,6	63,3	51,1
CSP supérieures	52,0	56,0	64,8	60,4	50,5
CSP intermédiaires	53,9	55,7	55,8	58,2	47,0
CSP populaires	58,6	54,9	60,9	58,3	46,5
20 ans ou moins	48,5	48,0	52,8	44,2	34,2
21 à 23 ans	62,3	61,1	67,9	62,3	50,1
24 ans et plus	61,6	65,5	61,6	74,2	70,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 54,5% des garçons déclarent avoir une activité rémunérée pendant l'année universitaire.

L'activité rémunérée est plus importante en Ile-de-France qu'au niveau national aussi bien pour les garçons que pour les filles. Ces dernières sont plus nombreuses que les garçons à exercer une activité rémunérée dans l'ensemble de la région, mais ce n'est pas le cas à Paris 13, ni surtout à Marne-la-Vallée.

A Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13, l'activité rémunérée (toujours hors congés d'été) concerne respectivement 52%, 56% et 64,8% des étudiants issus des catégories supérieures contre 58,6%, 54,9% et 60,9% des étudiants issus de milieux populaires. Si les étudiants issus des catégories supérieures sont parfois plus nombreux à exercer une activité rémunérée, ils sont moins soumis à des contraintes matérielles difficiles comme le montre la différence de type d'activité rémunérée selon l'origine sociale. Les « héritiers » sont plus nombreux à exercer des « jobs » chez les particuliers que les étudiants issus de milieux populaires. Ces derniers exercent davantage des emplois visant à combler un manque de ressources (employés, ouvriers...). A Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13, les étudiants issus de milieux favorisés sont respectivement 50%, 54,6% et 60,1% à exercer ce type d'activité tandis que les étudiants issus de milieux populaires sont 65,4%, 57,2% et 70,4% dans ce cas.

L'activité rémunérée chez les 20 ans ou moins concerne davantage d'étudiants en Ile-de-France (44,2%) qu'au niveau national (34,2%). Les taux d'activité relevés dans cette tranche d'âge, parmi les étudiants des trois universités étudiées, sont légèrement supérieurs à ce que l'on

pouvait observer pour l'Ile-de-France en 2000²¹ ; ils atteignent 45,7% à Marne-la-Vallée, 47,3% à Cergy-Pontoise et 52,3% à Paris 13.

L'activité rémunérée augmente régulièrement avec l'avancement en âge. Le bouleversement du cadre de vie (départ du domicile parental notamment) et les besoins financiers qui en découlent, d'une part, ainsi que l'avancement dans les études et la possibilité d'avoir une activité intégrée à ces dernières, expliquent cette évolution. On remarque en revanche certaines particularités pour les trois universités. L'activité rémunérée des 24 ans et plus apparaît légèrement moins fréquente que celle des 21-23 ans à Marne-la-Vallée, et elle semble sensiblement inférieure à Paris 13. Cependant, cette décroissance apparente de l'activité rémunérée chez les étudiants les plus âgés s'explique probablement pour une large part par le mode de passation du questionnaire²².

Avec la progression en cycles, on constate un accroissement de l'activité rémunérée. Au niveau national, l'activité croît de presque 86% entre le 1^{er} et le 3^{ème} cycle. Cette progression est de 57% pour l'Ile-de-France et de 28% pour les trois universités enquêtées. Ces différences sont associées pour une part à un biais déjà souligné, à la sous-représentation, parmi les enquêtés des trois universités franciliennes, des étudiants ayant les plus lourdes activités professionnelles non intégrées aux études : ces étudiants sont en effet surtout inscrits aux niveaux d'études les plus élevés. Mais ces différences sont aussi associées à une sorte de phénomène de rattrapage observable au niveau national, où, en 1^{er} cycle, moins de deux étudiants sur cinq ont une activité rémunérée (alors qu'ils sont déjà près de la moitié à en avoir une en Ile-de-France, vraisemblablement parce qu'en région parisienne, le niveau de dépenses est plus élevé et l'offre d'emplois aux étudiants plus large).

Tableau 3.2-Taux d'activité selon le cycle d'études (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
1er cycle	49,7	49,1	56,3	47,4	38,1
2ème cycle	62,2	56,9	64,8	67,7	55,5
3ème cycle	58,6	75,3	63	74,4	70,8

Lecture : A Cergy-Pontoise, 49,7% des étudiants en 1er cycle déclarent avoir une activité rémunérée.

C'est à Paris 13 que l'activité rémunérée des étudiants de 1^{er} cycle est la plus fréquente, avec 56,3%, alors qu'elle atteint à peine la moitié des effectifs à Cergy-Pontoise et Marne-la Vallée. En 3^{ème} cycle l'activité rémunérée est moins fréquente à Cergy-Pontoise et Paris 13 que pour l'ensemble des étudiants franciliens en 2000. Marne-la-Vallée présente des taux d'activité quasiment identiques à ceux de la région parisienne.

²¹ Les premières analyses de l'enquête 2003 indiquent que depuis 2000 le taux est resté stable.

²² L'échantillon, recruté sur le campus, ne peut prendre en compte les étudiants, relativement âgés, qui sont dispensés d'assiduité en raison de contraintes professionnelles. Voir l'annexe méthodologique.

2. Quelles activités rémunérées ?

2.1. Les différents types d'activités rémunérées

On distingue plusieurs catégories d'activités rémunérées. Les activités intégrées aux études correspondent aux emplois d'internes ou externes dans les hôpitaux, d'allocataires d'enseignement et de recherche, de professeurs stagiaires etc. Parmi les activités non intégrées aux études, on distingue d'une part les petits boulots qui regroupent les « jobs » chez les particuliers (baby-sitting, cours...) ainsi que les emplois d'animateurs et d'enquêteurs, et d'autre part les emplois plus réguliers : enseignants, instituteurs, surveillants, ouvriers, employés de service, de commerce, de bureau etc.. Ce sont ces activités plus régulières qui sont vraiment concurrentes des études et qui dominent dans les trois universités franciliennes, variant de 49,6% à Marne-la-Vallée à 53,8% à Paris 13. Les petits boulots sont plus fréquents à Cergy-Pontoise (38,3%) qu'à Paris 13 (29,8%) où les étudiants sont les plus nombreux à exercer des activités intégrées aux études.

Tableau 3.3-Taux d'activité selon le type d'activité (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Activités intégrées aux études	8,2	12,9	16,4	18,6	18,1
"Jobs"	38,3	37,5	29,8	21,6	22,3
Autres activités	53,6	49,6	53,8	59,8	59,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 8,2% des étudiants qui travaillent pendant l'année universitaire exercent une activité intégrée aux études.

2.2. Le travail intégré aux études

Que ce soit en Ile-de-France ou à l'échelle nationale, moins de 20% des activités rémunérées sont intégrées aux études. Les différences observées entre les trois universités franciliennes proviennent pour une part de la répartition par cycle des étudiants. A Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise, les étudiants en 3^{ème} cycle sont relativement peu nombreux et c'est parmi ces derniers que les activités intégrées aux études sont les plus fréquentes. C'est la raison pour laquelle dans ces deux universités, la proportion d'étudiants exerçant une activité non intégrée aux études est plus élevée qu'à Paris 13 où l'on trouve plus d'étudiants en 3^{ème} cycle. De surcroît, on sait que les activités intégrées aux études sont plus répandues que partout ailleurs parmi les étudiants en santé (internes ou externes des hôpitaux notamment). Or, parmi les trois universités enquêtées seule Paris 13 compte des étudiants en médecine.

L'origine sociale est aussi un facteur jouant sur le type d'activité rémunérée. On retrouve ainsi davantage d'étudiants issus de milieux populaires qui pratiquent une activité non intégrée aux études.²³

²³ Même si les effectifs sont trop faibles pour être rigoureusement significatifs, on observe que moins le milieu social dont sont originaires les étudiants est favorisé, plus l'activité non intégrée aux études est fréquente.

Tableau 3.4-Taux d'activités intégrées aux études (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
8,2	12,9	16,4	18,6	18,1

Lecture : à Cergy-Pontoise, 8,2% des étudiants qui travaillent pendant l'année universitaire exercent une activité intégrée aux études.

2.3.Le travail non intégré aux études

Au niveau national comme en Ile-de-France, en 2000, plus d'un étudiant sur cinq travaille à temps plein. Au niveau des trois universités franciliennes étudiées, cette proportion varie plus que du simple au double : de 6,9% à Cergy-Pontoise à 15,5% à Marne-la-Vallée.

Tableau 3.5-Fréquence de l'activité rémunérée (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
À temps plein	6,9	15,5	11,6	23,1	21,5
Au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an	32,9	27,0	39,7	21,0	19,0
Régulièrement mais moins longtemps	35,0	32,5	21,7	32,6	29,7
Occasionnellement	25,2	24,9	27,1	23,3	29,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 6,9% des étudiants actifs déclarent travailler à temps plein.

Les résultats de l'enquête OVE 2000 montrent que les activités non intégrées aux études (employé, ouvrier, mais aussi cadre moyen dans l'animation culturelle, les services juridiques ou bancaires, etc..) et exercées au moins à mi-temps et au moins six mois par an, sont celles qui exposent le plus au risque d'échec scolaire. On observe en effet que, par rapport à ceux qui ne travaillent pas, les étudiants de 1^{er} ou 2^{ème} cycle qui exercent ce type d'activité ont près d'un tiers de chances en moins de réussir à passer dans l'année supérieure sans unité de valeur à rattraper (et un quart de chances en moins de passer dans l'année supérieure avec ou sans obligation de rattrapage)²⁴. Ces activités concurrentes des études sont plus fréquentes dans les

Tableau 3.6-Etudiants exerçant une activité non intégrée aux études au moins à mi-temps, au moins six mois par an (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
18,5	17,5	24	18,1	13,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 18,5% des étudiants ont une activité rémunérée en concurrence avec les études.

trois universités que dans l'ensemble des universités franciliennes où elles concernaient, en 2000, 18,2% des étudiants. A Paris 13, près du quart des étudiants exercent une activité rémunérée concurrente des études.

On observe que les étudiants issus de milieux populaires exercent davantage ce type d'activité que les étudiants issus de milieux plus favorisés. Cet écart, peu important à l'échelle nationale, se creuse en Ile-de-France et encore plus particulièrement au niveau des trois universités étudiées. C'est à Cergy-Pontoise qu'il est le plus important puisque 27,7% des étudiants issus

²⁴ Cf L. Gruel, Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur, *OVE Infos* n°2, avril 2002.

des classes populaires exercent une activité concurrençant les études contre 14,3% de ceux issus de milieux plus aisés. A Paris 13, on constate que les étudiants issus des classes moyennes et supérieures exercent plus fréquemment une activité rémunérée concurrençant leurs études que dans les deux autres universités franciliennes.

Tableau 3.7-Étudiants exerçant une activité en concurrence aux études selon leurs origines sociales (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	14,3	14,6	20,6	17,6	13,1
CSP intermédiaires	15,0	20,4	24,1	16,7	12,8
CSP populaires	27,7	18,5	26,8	19,9	14,5

Lecture : à Cergy-Pontoise, 14,3% des étudiants issus de milieux favorisés ont une activité rémunérée en concurrence avec les études.

On notera aussi que l'activité rémunérée concurrente des études est plus fréquente lorsque les étudiants ne perçoivent pas d'aide financière parentale. Ainsi à Cergy-Pontoise ils sont 31,3% à exercer ce type d'activité quand ils ne bénéficient pas de versements parentaux contre 11,4% lorsque c'est le cas ; à Marne-la-Vallée ils sont respectivement 26,1% contre 13,2% et à Paris 13 ils sont 31,6% contre 17,5%.

2.4.Concurrence entre les études et le travail rémunéré

Le travail rémunéré se fait le plus souvent au détriment de l'assiduité aux cours. En effet, que ce soit en 1^{er} ou 3^{ème} cycle, l'écart entre les heures d'enseignements programmées et celles auxquelles l'étudiant assiste est plus important chez ceux qui exercent une activité rémunérée. Cette moindre assistance aux cours n'est pas compensée par un « rattrapage » scolaire en-dehors des heures d'enseignement. Autrement dit on n'observe pas, chez les étudiants ayant une activité rémunérée durant l'année universitaire, de travail personnel accru par rapport à celui de leurs condisciples n'exerçant pas ce type d'activité. Les heures de travail personnel qu'elles soient effectuées en semaine ou le week-end, sont identiques, pour les deux catégories d'étudiants : 12 heures en moyenne à Cergy-Pontoise, 14 heures à Marne-la-Vallée et 15 heures à Paris 13.²⁵

Les étudiants actifs des trois universités étudiées consacrent en semaine 9 heures en moyenne à leur activité rémunérée et 5 heures le week-end. Le temps de travail moyen au cours du week-end évolue peu avec le cycle : 5 heures en 1^{er} et 3^{ème} cycle et 4 heures en 2^{ème} cycle. En revanche le temps de travail dans la semaine augmente nettement avec la progression en cycle. Ainsi, il est de 7 heures pour le 1^{er} cycle, 8 heures pour le 2^{ème} cycle et 18 heures pour le 3^{ème} cycle. Cette durée dépasse 31 heures pour 25 % des étudiants de 3^{ème} cycle exerçant une activité rémunérée.

²⁵ Dans l'enquête triennale de l'OVE, en 2000 comme en 2003, on observe que les étudiants franciliens actifs cumulent même moins d'heures de travail personnel que les non-actifs. La différence est vraisemblablement liée aux modes d'échantillonnage. Voir à ce sujet la note méthodologique.

II. REVENUS MONETAIRES

1. Les revenus d'activité

Les rémunérations perçues par les étudiants actifs progressent avec l'âge parce que la durée et la qualification du travail rémunéré augmentent lorsque les étudiants progressent dans les études et dans le cycle de vie. Les garçons qui travaillent sont en moyenne mieux rémunérés que les filles, parce qu'ils exercent plus fréquemment de vrais emplois, des emplois plus qualifiés et plus liés aux études suivies, alors que les filles exercent plus fréquemment des petits jobs comme le baby-sitting et plus généralement des emplois moins réguliers et moins qualifiés, comme si s'imposait dans l'univers universitaire lui-même une opposition du type carrière masculine/travail d'appoint féminin. Ces deux phénomènes sont observés régulièrement dans les enquêtes OVE, aussi bien à l'échelon de la région Ile-de-France qu'à l'échelle nationale, et on les constate donc sans surprise dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004.

Tableau 3.8-Revenus d'activité mensuels moyens (en euros), selon l'âge et le sexe, le mois précédent l'enquête

Revenus mensuels moyens des actifs	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
20 ans ou moins	261	285	298	232	199
21 à 23 ans	275	375	332	340	301
24 ans et plus	486	717	452	1071	975
Garçons	343	417	411	724	595
Filles	283	369	314	515	454

Lecture : A Cergy-Pontoise, les étudiants âgés de 20 ans ou moins perçoivent en moyenne une rémunération d'activité mensuelle de 261€.

Cependant lorsqu'on ne procède plus à des comparaisons à l'intérieur d'établissements ou de zones géographiques, mais qu'on compare entre elles les trois universités, la région Ile-de-France et la France entière, on relève des résultats apparemment curieux. En 2000, on avait observé des revenus d'activité un peu supérieurs en Ile-de-France à ceux enregistrés à l'échelon national, quelle que soit la tranche d'âge. Cette supériorité francilienne (vraisemblablement associée à la fois à une plus grande offre d'emplois et à un niveau plus élevé de certaines dépenses) ne disparaît pas totalement lorsqu'on compare aux revenus d'activité enregistrés dans l'ensemble de la France, ceux observés chez les étudiants actifs inscrits dans les trois universités enquêtées en 2004 ; elle se retrouve même de façon accentuée dans la tranche d'âge des 20 ans et moins. Mais, comme le montre le tableau 3.8, cette supériorité des trois établissements franciliens se réduit apparemment dans la tranche d'âge intermédiaire et disparaît totalement dans la tranche d'âge la plus élevée, où on « constate » même des revenus moyens nettement plus faibles à Marne-la-Vallée et surtout à Cergy-Pontoise et Paris 13 que ceux relevés quatre ans auparavant à l'échelon national. On se retrouve là de façon caractéristique devant le problème, déjà signalé, du biais introduit par l'absence sur les trois campus franciliens des étudiants exerçant les activités les plus lourdes²⁶ et, tendanciellement, les mieux rémunérées, celles qui tirent la moyenne des revenus vers le haut. On peut d'ailleurs en trouver une confirmation lorsqu'on compare les médianes, beaucoup moins sensibles que les moyennes à la présence ou l'absence d'un petit nombre de valeurs exceptionnellement élevées.

²⁶ Voir, à propos des étudiants dispensés d'assiduité, l'annexe méthodologique.

Tableau 3.9-Montants des revenus d'activité (en euros)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
médiane	250	310	300	306	267
Q1 (1er quartile)	108	160	115	137	91
Q3 (3ème quartile)	450	503	505	838	686

Lecture : le 1er quartile sépare les 75% de la population au dessus de sa valeur et les 25% autres en dessous, le 3ème quartile sépare les 25% de la population au dessus de sa valeur et les 75% autres en dessous. La médiane est la valeur qui sépare l'effectif en deux parties égales (50% au dessus et 50% en dessous)

Comme on le voit, la sous-représentation dans les trois universités franciliennes de la frange d'étudiants aux revenus d'activité les plus importants, n'empêche pas d'observer une médiane plus élevée dans ces universités que celle enregistrés à l'échelon national. Il y a ainsi autant d'étudiants actifs de Paris 13 à avoir perçu plus de 300 € le mois précédant l'enquête, qu'il n'y en a à avoir perçu moins ; autant à Marne-la-Vallée à avoir perçu plus de 310 € qu'il n'y en a à avoir perçu moins. La médiane est plus faible à Cergy mais elle reste cependant sensiblement supérieure à celle observée au niveau national (250 € contre 229). Cela conduit à considérer que les étudiants actifs de Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13 ont tendanciellement un niveau de rémunération plus élevé que celui que reçoivent leurs homologues provinciaux, et que la faiblesse apparente de la moyenne de leurs revenus d'activité n'est qu'un artefact : une illusion produite par le fait que les étudiants les plus actifs professionnellement sont les moins présents sur les campus universitaires²⁷.

Par ailleurs, si on compare les trois universités franciliennes entre elles, il faut noter que la supériorité relative des rémunérations observées à Marne-la-Vallée selon la plupart des indicateurs adoptés, est d'autant plus à prendre en compte que c'est dans cette université que les étudiants déclarent le plus fréquemment percevoir approximativement le même revenu d'activité chaque mois : 67% des actifs, contre 60% dans les deux autres universités (et 62% en Ile-de-France, 56% à l'échelon national). Or les étudiants de Marne-la-Vallée ne sont pas *a priori* les plus contraints de travailler à côté de leurs études pour pouvoir les poursuivre : dans cette université, on ne rencontre qu'un étudiant sur cinq dont le parent de référence²⁸ perçoit moins de 1200 € par mois, alors que cette situation est beaucoup plus fréquente – un étudiant sur trois – à Paris 13. Mais les travaux précédents de l'OVE²⁹ ont montré que contrairement à ce qu'on observait dans les années 60 :

- 1°) les étudiants issus des classes supérieures ont désormais accès à une activité rémunérée au moins aussi souvent que les étudiants issus des classes populaires (tableau 3.1) ;
- 2°) à côté du travail subi, imposé par la contrainte matérielle, on observe le développement d'un travail plus ou moins choisi, relevant moins d'impératifs purement économiques que de préoccupations relatives à l'extension de la marge d'autonomie à l'égard de la famille, au financement de loisirs et de voyages, mais aussi à l'enrichissement du curriculum et à la préparation raisonnée de la future insertion professionnelle ;

²⁷ Rappelons que dans l'enquête nationale de l'OVE, réalisée par voie postale, l'échantillon est constitué indépendamment de la fréquentation, régulière ou non, du campus.

²⁸ Le père ou, à défaut, la mère. Les revenus parentaux pris en compte sont ceux qui sont estimés et déclarés par les étudiants.

²⁹ Cf. notamment J.-C. Eicher, L. Gruel, *Le financement de la vie étudiante*, La Documentation française, 1996.

3°) les variations observées selon l'origine sociale se définissent désormais surtout dans les motifs d'exercice du travail rémunéré (travail subi ou travail choisi) et dans le type de travail exercé, en particulier son degré de compatibilité avec les études ;

4°) les étudiants issus des classes supérieures exercent moins les emplois qui concurrencent le plus le temps réservé aux études (tableau 3.7) (par exemple surveillant d'internat, employé travaillant au moins à mi-temps, au moins six mois par an) et plus fréquemment deux types d'activité : d'une part les petits jobs exercés très occasionnellement au service de particuliers (cours à domicile, baby-sitting), d'autre part les emplois les plus liés aux études suivies, qui sont aussi tendanciellement les plus qualifiés et les mieux rémunérés (interne des hôpitaux, stagiaire dans un cabinet d'avocats, jeune chercheur vacataire dans un laboratoire, etc.).

2.L'aide de la collectivité

2.1.Les bourses sur critères sociaux

Au niveau national en 2000, plus du quart des étudiants bénéficiaient d'une bourse sur critères sociaux (26,7%) contre 17,1% seulement des étudiants de l'ensemble de la région Ile-de-France. Cependant l'importance de cette opposition tenait beaucoup au poids en région parisienne des étudiants inscrits à Paris *intra muros*, menant bien plus fréquemment des études de 3^{ème} cycle et aussi d'origine sociale tendanciellement beaucoup plus élevée que les étudiants des petites et moyennes villes provinciales. Lorsqu'on compare aux résultats nationaux non plus ceux observés dans l'ensemble de la région Ile-de-France, mais ceux enregistrés dans les trois établissements franciliens enquêtés en 2004, la différence devient ténue (les taux de boursiers relevés à Cergy-Pontoise comme à Marne-la-Vallée sont proches de la moyenne nationale) ou même se révèle de sens inverse (on observe proportionnellement plus de boursiers à Paris 13 que dans la France entière). Il est vraisemblable que le pourcentage de boursiers ainsi observé dans les trois universités franciliennes est très légèrement majoré par la sous-représentation dans l'échantillon des étudiants dispensés d'assiduité et, plus largement, des étudiants ayant une activité professionnelle incompatible avec la perception d'une bourse sur critères sociaux. Mais cela ne doit pas masquer l'essentiel : le fait que, compte tenu de la faiblesse relative des effectifs de 3^{ème} cycle et de la plus grande diversité sociale de leur recrutement, les nouvelles universités sont, pour ce qui concerne l'accueil des boursiers, moins éloignées des universités provinciales que des universités traditionnelles de Paris *intra muros*.

Tableau 3.10-Boursiers sur critères sociaux (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
23,8	25	32,4	17,8	26,7

Lecture : à Cergy-Pontoise, 23,8% des étudiants sont boursiers sur critères sociaux.

Les bourses sur critères sociaux dépendent essentiellement, on le sait, de l'origine sociale des étudiants. A Paris 13 où l'on trouve davantage d'étudiants issus de milieux populaires que dans les deux autres universités franciliennes enquêtées en 2004³⁰, la proportion de boursiers s'élève à 32,4%, soit près du tiers des effectifs, alors qu'elle n'en représente qu'un quart à Marne-la-Vallée et même un peu moins à Cergy-Pontoise : 23,8%.

³⁰ Plus de 40% des pères d'étudiants inscrits à Paris 13, et plus de 50% des mères exerçant une profession, occupent des emplois d'ouvriers ou employés. Les proportions sont respectivement de 36,4% et 42,4% à Cergy, 33,2% et 45,9% à Marne-la-Vallée.

Enfin, comme on l'observe à l'échelon national, la proportion des étudiants boursiers décroît avec la progression en âge. Dans l'ensemble des trois universités franciliennes enquêtées, les taux observés sont les suivants : 48,3% de boursiers chez les 20 ans ou moins, 38,5% chez les 21-23 ans et 13,2% chez les 24 ans et plus. Cette évolution reflète la liaison entre l'élévation de l'âge et la progression dans les niveaux d'études (les bourses sur critères sociaux ne sont attribuées qu'en premier et deuxième cycles), et aussi entre l'élévation de l'âge et l'accès à des activités rémunérées incompatibles avec le statut de boursier.

Tableau 3.11-Montants moyens mensuels des bourses sur critères sociaux (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
244	271	288	271	258

Lecture : à Cergy-Pontoise, le montant moyen des bourses sur critères sociaux s'élève à 244€.

En 2000, les montants mensuels moyens des bourses sur critères sociaux étaient plus élevés en Ile-de-France qu'au niveau national (273 € contre 258 €). On sait que ces montants dépendent de divers critères, mais tout particulièrement du niveau des revenus parentaux. Il n'est donc pas surprenant que le montant moyen le plus élevé enregistré dans les trois universités franciliennes soit celui qui est observé à Paris 13. On relève par ailleurs, lorsqu'on examine les sommes perçues par les boursiers dans l'ensemble de ces trois universités, selon le revenu parental, un montant moyen des bourses sur critères sociaux de 239 € lorsque le revenu du parent de référence est supérieur à 3000 € mensuels, et de 312 € lorsque ce revenu est inférieur à 1200 € mensuels. Autrement dit, que l'on examine les conditions d'attribution ou bien les montants attribués, les bourses semblent bien jouer, au moins tendanciellement, leur rôle de redistribution sociale.

2.2.Les autres aides sociales régulières

Les étudiants peuvent bénéficier d'autres aides sociales telles que les allocations logement, chômage ou familiales. En 2000, les étudiants franciliens percevaient moins fréquemment ce type de prestations sociales que l'ensemble des étudiants enquêtés au niveau national. Comme on le voit dans le tableau 3.12, la moindre perception de ce type d'aide est plus manifeste encore dans les trois universités franciliennes enquêtées en 2004.

Ces différences renvoient au fait qu'en Ile-de-France les étudiants habitent plus fréquemment chez leurs parents (parce qu'ils bénéficient d'une plus large offre de formations à proximité et aussi parce que le coût de la décohabitation est plus élevé) et aussi au fait que l'allocation logement, réservée aux décohabitants, constitue l'essentiel des aides sociales régulières autres que les bourses : à Cergy-Pontoise 96,8% des étudiants bénéficiaires de ces aides reçoivent l'allocation logement ; la proportion est de 92,8% à Marne-la-Vallée, de 77,5% à Paris 13. Ainsi au sein des trois universités, respectivement 10,6%, 15,4% et 9,6% de l'ensemble des étudiants déclarent percevoir une allocation logement dont les montants moyens s'élèvent à 115€, 146€ et 156€³¹.

Cependant, si les étudiants franciliens perçoivent plus rarement que les provinciaux ce type d'aide, le montant perçu, lorsqu'ils y ont droit, est plus élevé, notamment en raison du niveau des loyers.

³¹ Cf. le chapitre consacré au logement dans la deuxième partie

Tableau 3.12-Bénéficiaires d'une aide sociale régulière (hors bourses) (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
11,6	17,2	13	20,4	31,2

Lecture : à Cergy-Pontoise, 11,6% des étudiants perçoivent au moins une aide sociale distincte des bourses.

Enfin, à Cergy-Pontoise, 4,5% des étudiants déclarent avoir reçu depuis la rentrée une aide ponctuelle (FSU, CAF...) ou un prêt d'honneur ; ils sont 7,2% à Marne-la-Vallée et 6,5% à Paris 13.

3.L'aide de la famille

L'aide familiale prend rarement la forme d'un revenu assimilable à un salaire ou une allocation. Elle est octroyée pour une large part en nature, non seulement aux étudiants hébergés chez leurs parents, mais aussi à une grande partie des décohabitants, notamment les plus jeunes, qui reviennent souvent, le week-end ou pendant les périodes sans cours, chez leurs parents, comme s'ils disposaient d'un deuxième domicile. Outre l'offre du logement et des repas, les parents mettent à disposition des équipements, donnent des provisions, assurent des services comme le lavage du linge mais aussi prennent souvent à leur charge de gros frais ponctuels, comme le paiement des droits d'inscription ou l'acquisition d'un véhicule d'occasion. Leur aide n'est donc pas seulement monétaire (fréquemment, elle est même principalement non monétaire), et lorsqu'elle prend une forme monétaire, elle est souvent irrégulière. Pour éviter d'alourdir inutilement un questionnaire déjà très long, on n'a donc pas demandé aux enquêtés de se remémorer les montants versés par la famille. Cependant, pour disposer malgré tout d'un minimum d'indication sur l'existence et la fréquence de cette aide financière, il leur a été demandé s'ils bénéficiaient de versements parentaux dont ils maîtrisaient l'usage et aussi s'ils recevaient des aides financières familiales « fléchées », affectées au paiement de droits et services précis. Les résultats sont les suivants :

Tableau 3.13-Versements parentaux selon l'âge des étudiants (en %)

		Cergy Pontoise	Marne la Vallée	Paris 13
Versements libres	20 ans ou moins	56,0	63,0	48,5
	21 à 23 ans	47,3	50,2	37,4
	24 ans et plus	40,4	45,9	19,3
Versements pour frais précis	20 ans ou moins	55,9	57,1	51,6
	21 à 23 ans	46,6	48,5	35,4
	24 ans et plus	36,6	37,3	27,4

Lecture : A Cergy-Pontoise, 56% des étudiants de 20 ans et moins bénéficient de versements libres de leurs parents

On voit que, quelle que soit la tranche d'âge observée, et quel que soit le type d'aide monétaire parentale, les étudiants de Paris 13 – ceux dont le recrutement est le moins socialement élitiste, le plus ouvert aux classes populaires – sont proportionnellement moins nombreux à être aidés que ceux de Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée. On voit aussi que bien qu'ils soient dès le départ (avant 21 ans) moins soutenus financièrement par leurs parents, ils sont également ceux qui subissent le plus précocement une forte baisse de la fréquence des aides : par rapport aux 20 ans et moins inscrits à Paris 13, le pourcentage d'étudiants de 21 à 23 ans de la même

université recevant une aide monétaire parentale fléchée chute de près d'un tiers (31,3%). Dans les deux autres universités (bien que le taux initial de bénéficiaires y soit toujours plus élevé), la chute est de 16,6% à Cergy-Pontoise et 15,1% à Marne-la-Vallée ; le phénomène de baisse brutale de la proportion d'étudiants aidés observé à Paris 13, y est comme décalé chronologiquement : il n'intervient à Cergy-Pontoise et à Marne-la-Vallée qu'à un âge plus avancé (24 ans et plus) et il est de moindre ampleur. En effet, entre les étudiants âgés de 20 ans ou moins et ceux âgés de 24 ans et plus, la proportion de bénéficiaires de versements libres chute de 60% à Paris 13 ; cette baisse n'est que de 27% environ dans les deux autres universités. La différence ne peut pas s'expliquer ici par le fait que les étudiants de Paris 13 recevraient plus longtemps des aides en nature : comme le montre le tableau 2.2 de la rubrique consacrée au logement, à 21-23 ans ils décohabitent plus fréquemment que leurs homologues de Cergy-Pontoise mais moins souvent que leurs homologues de Marne-la-Vallée. On retrouve en fait une tendance déjà observée dans les enquêtes nationales de l'OVE. L'aide des familles populaires n'est pas seulement moins fréquente et moins élevée, à un âge donné, que celle octroyée par les classes supérieures aux étudiants qui ont la chance d'être « héritiers » ; elle est aussi réduite plus tôt : avec la progression en âge « ce sont les étudiants issus des milieux les plus démunis qui sont le plus précocement et le plus massivement touchés par la diminution des versements monétaires »³². Rappelons-le : plus de 40% des pères d'étudiants inscrits à Paris 13 sont ouvriers ou employés (contre 33,6% à Cergy, 32,4% à Marne-la-Vallée), et plus de 50% des mères exerçant une profession, occupent des emplois d'ouvriers ou employés (contre 41% à Cergy, 45,5% à Marne-la-Vallée).

4. Indicateurs de difficultés financières

On a demandé aux étudiants d'évaluer eux-mêmes leur degré de confort ou d'inconfort économique en indiquant s'ils estimaient leurs ressources très satisfaisantes, satisfaisantes, peu satisfaisantes ou insatisfaisantes³³. Cet indicateur subjectif tend à confirmer les observations relevées *supra* et soulignant que la situation des étudiants de Paris 13 est tendanciellement plus défavorable que celle observée dans les deux autres universités franciliennes : alors qu'à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, six étudiants sur dix se disent satisfaits ou très satisfaits, ce n'est le cas que d'un étudiant sur deux à Paris 13 où près d'un étudiant sur quatre (23,2%) juge ses ressources « insatisfaisantes » alors que ce n'est le cas que de 13,1% à Cergy, et de 14,4% à Marne-la-Vallée (dans ces deux établissements, les deux tiers des non-satisfaits se limitent à juger leur condition « peu satisfaisante »).

³² Cf. C. Grignon et L. Gruel, *La vie étudiante*, PUF, 1999, p.86.

³³ Ce découpage en quatre modalités de réponse ne permet pas de comparaison avec l'enquête nationale OVE qui demande aux étudiants s'ils jugent leurs ressources satisfaisantes, acceptables ou insatisfaisantes.

Tableau 3.14-Jugement porté sur les ressources (en %)

primo-inscrits	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Très satisfaisant	11,4	14,5	13,9
Satisfaisant	58,7	52,1	48,5
Peu satisfaisant	19,4	18,6	24,7
Insatisfaisant	10,5	14,8	12,9
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 11,4% des étudiants se déclarent très satisfaits de leurs ressources

On a demandé également aux étudiants d'indiquer s'ils avaient été conduits, depuis la rentrée, à réagir à une conjoncture de difficulté financière, en précisant sous quelle forme ils avaient réagi. Les divers comportements d'adaptation à un manque de ressources sont en effet très inégalement révélateurs de situations de précarité. Avoir un découvert ou emprunter à une banque signifie qu'on dispose de garanties. Se restreindre ponctuellement est une pratique courante, d'ailleurs observable chez une fraction non négligeable d'étudiants qui n'estiment pas, dans l'ensemble, leurs ressources insatisfaisantes. En revanche les demandes d'aide exceptionnelle sont plus fréquemment associées à des épreuves, surtout si elles sont adressées à des services sociaux, parce que cela signifie que les demandeurs ne disposent pas de réseaux suffisants d'entraide. Or les résultats montrent que plus un comportement est révélateur d'une grave difficulté, plus il est sur-représenté à Paris 13.

On relève ainsi que c'est à Paris 13 que sont observées les proportions les plus fortes de demandes d'aide exceptionnelle ; en particulier le taux d'étudiants qui a sollicité une aide sociale exceptionnelle (5,1%) y est exceptionnellement haut, presque deux fois plus élevé que celui observé dans l'ensemble de l'Ile-de-France (2,8)³⁴. C'est également à Paris 13 qu'on relève le pourcentage le plus élevé d'étudiants déclarant s'être mis à travailler ou à travailler davantage pour faire face à des imprévus.

Tableau 3.15-Depuis le début de l'année universitaire vous est-il arrivé...(en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
d'avoir un découvert à la banque	40,1	38,5	42,0	42,6	41,8
d'emprunter à la banque	5,0	4,1	5,3	5,2	5,6
de demander une aide exceptionnelle à votre famille	29,6	28,4	32,8	26,3	27,1
de demander une aide exceptionnelle à vos amis	10,6	6,8	12,8	8,0	7,2
de vous restreindre	58,2	63,2	65,9	69,1	69,8
de piocher dans vos économies	53,8	56,4	58,2	57,7	59,7
de demander une aide sociale exceptionnelle (prêt d'honneur,FSU)	2,9	3,6	5,1	2,8	3,5
de vous mettre à travailler ou travailler davantage pour boucler votre budget ou faire face à des imprévus	30,4	31,3	41,7	31,5	26,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 40,1% des étudiants déclarent avoir eu un découvert à la banque depuis le début de l'année universitaire.

³⁴ Rappelons qu'avant l'instauration des bourses dites à taux zéro (exonération des droits d'inscription) ce type de demande reflétait fréquemment les difficultés ponctuelles de la rentrée. Il est aujourd'hui plus souvent révélateur de situations de précarité chronique.

QUATRIEME PARTIE : LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT

I.L'INVESTISSEMENT EN TEMPS STUDIEUX

A horaires de cours théoriquement équivalents, les étudiants consacrent plus ou moins de temps à leurs études, selon leur degré d'assiduité aux séances d'enseignement et selon leur temps de travail personnel. Cette inégalité des investissements studieux dépend fortement des types d'études suivies, des degrés d'exigence propres aux institutions, disciplines, niveaux atteints dans les cursus. Mais elle est déterminée aussi par la façon dont les diverses catégories étudiantes gèrent ces exigences, établissent des compromis entre contraintes scolaires, contraintes « mondaines » (professionnelles notamment) et loisirs.

1.L'assiduité aux cours

Tableau 4.1-Les heures de cours théoriques (programmées) et effectives (suivies) hebdomadaires

	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13		Ile-de-France (2000)		France entière (2000)	
	heures théo.	heures effec.	heures théo.	heures effec.	heures théo.	heures effec.	heures théo.	heures effec.	heures théo.	heures effec.
Temps moyen	22	19	21	18	23	19	21	19	23	21
1er cycle	23	20	23	20	27	22	26	24	26	24
2ème cycle	22	19	22	19	22	18	22	19	23	21
3ème cycle	16	15	11	10	12	10	8	6	9	7

Lecture : à Cergy-Pontoise, les étudiants ont, par semaine, 22 heures de cours théoriques, et assistent à 19 heures de cours en pratique.

En 2000, l'écart enregistré entre, le nombre d'heures hebdomadaires programmées d'enseignement (cours magistraux, TD et TP) et le nombre de celles auxquelles les étudiants assistaient effectivement, était identique au niveau national et en Ile-de-France : 2 heures en moyenne. Cet écart est plus élevé, en 2004, dans les trois universités franciliennes : 3 heures à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, 4 heures à Paris 13. Cette moindre assiduité observée dans les trois universités franciliennes se concentre en 1^{er} cycle (les variations intra-régionales sont presque nulles en 2^{ème} cycle et les étudiants des trois établissements franciliens sont apparemment non pas moins mais plus assidus en 3^{ème} cycle)³⁵. Elle n'est en aucun cas liée au

³⁵ Dans les trois universités franciliennes enquêtées, on constate non seulement que la diminution des heures d'enseignement entre le 2^{ème} et le 3^{ème} cycle, est moins accentuée qu'à l'échelon régional ou national, mais aussi qu'elle s'accompagne d'une assiduité accrue. A Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, chez les étudiants inscrits en 1^{er} et en 2^{ème} cycles, l'écart entre les heures de cours théoriques et celles effectivement suivies est de 3 heures ; il est de 5 heures en 1^{er} cycle et de 4 heures en 2^{ème} cycle à Paris 13. En 3^{ème} cycle, ces écarts ne sont plus que de 1 heure à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée et de 2 heures à Paris 13. Ce phénomène de rétrécissement de l'écart entre horaires programmés et horaires effectifs n'a été observé en 2000 ni à l'échelon national, ni à celui de l'Ile-de-France, et on ne peut exclure qu'il soit au moins en partie associé aux différences de modes de passation du questionnaire (en face à face, et donc impliquant la présence sur le campus, ou par voie postale, et rempli parfois par des étudiants n'ayant plus de cours réguliers). Le fait que les volumes horaires diminuent moins, lors du

décalage chronologique entre les deux types d'enquête puisque les étudiants d'aujourd'hui, sont, dans leur ensemble, un peu plus assidus que ne l'étaient leurs homologues interrogés en l'an 2000. A l'intérieur des universités franciliennes, l'assiduité aux heures de cours varie notamment selon le sexe. Les étudiantes semblent plus assidues aux cours que leurs homologues masculins. En effet, l'écart entre le nombre d'heures de cours théoriques et celui des heures effectives est plus élevé chez les garçons que chez les filles. A Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée l'écart est de 4 heures pour les garçons et de 2 heures pour les filles ; à Paris 13, cet écart est de 5 heures pour les garçons et 3 heures pour les filles. On retrouve ici la confirmation du fait que les filles (si l'on excepte les filières et niveaux les plus sélectifs) se montrent plus rigoureuses, plus investies dans leurs études, plus sérieuses que les garçons dans la pratique du « métier d'étudiant »³⁶.

Enfin l'exercice d'une activité rémunérée parallèle aux études influence aussi le nombre d'heures de cours auxquelles les étudiants peuvent assister. A Paris 13, 13,8% des étudiants déclarent ne pas pouvoir assister aux cours en raison du chevauchement des enseignements et d'une activité rémunérée ; ils sont 8% à Cergy-Pontoise et 8,9% à Marne-la-Vallée. On peut cependant supposer que ces taux enregistrés sont inférieurs aux taux réels puisque, par définition, l'enquête (réalisée sur les campus) ne pouvait interroger les actifs (par exemple les maîtres d'internat) dispensés d'assiduité. Rappelons qu'en 2000 un peu plus d'un étudiant francilien sur cinq (contre 16,7% à l'échelle nationale) déclarait ne pouvoir assister à certains cours en raison de leur incompatibilité horaire avec l'activité professionnelle exercée.

2. Le temps de travail personnel

En 2000, le temps de travail scolaire personnel (en dehors de l'assistance au cours) est identique entre l'ensemble des étudiants à l'échelle nationale et ceux d'Ile-de-France : ce temps moyen, de 16 heures, se compose de 11 heures en semaine et de 5 heures le week-end. En 2004, à Cergy-Pontoise les étudiants déclarent travailler 12 heures en moyenne (semaine et week-end cumulés), à Marne-la-Vallée, 13 heures et à Paris 13 : 15 heures. La différence de 3 heures observée entre Cergy-Pontoise et Paris 13 tient essentiellement au fait que les étudiants en 3^{ème} cycle, dont le temps de travail personnel est supérieur à ceux des étudiants de 1^{er} ou 2^{ème} cycle, sont proportionnellement plus nombreux à Paris 13 qu'à Cergy-Pontoise. Ainsi, le temps consacré au travail scolaire varie de façon significative selon le cycle d'études. A Cergy-Pontoise, les étudiants en 1^{er} cycle consacrent en moyenne 12 heures (8 heures en semaine et 4 heures le week-end) au travail scolaire contre 14 heures (11 heures en semaine et 3 heures le week-end) effectuées par ceux de 3^{ème} cycle. A Paris 13, les étudiants en 1^{er} cycle consacrent en moyenne 13 heures (8 heures en semaine et 5 heures le week-end) à ce travail contre 22 heures (15 heures en semaine et 7 heures le week-end) en 3^{ème} cycle. C'est à Marne-la-Vallée que l'écart entre les étudiants de 1^{er} et 3^{ème} cycles est le plus important avec respectivement 11 heures (7 heures en semaine et 4 heures le week-end) et 22 heures (17 heures en semaine et 5 heures le week-end), soit une différence de 11 heures. Mais on peut noter que cette différence correspond approximativement à celle enregistrée, en sens inverse, au niveau des heures d'enseignement effectivement suivies. Comme le montre le tableau relatif à l'assiduité aux cours présenté supra, les étudiants de 1^{er} cycle de Paris 13 passent 12 heures de plus en cours magistral, TD ou TP que leurs aînés de 3^{ème} cycle.

passage au 3^{ème} cycle, dans les trois universités enquêtées, suggère d'ailleurs une sur-représentation en 3^{ème} cycle des bacs + 5 ayant des enseignements obligatoires à suivre.

³⁶ Le concept de « métier d'étudiant » a donné son titre à la thèse de doctorat d'Etat d'A. Coulon (1997). Pour un approfondissement des variations de scolarité selon le sexe, cf. M. Duru-Bellat, *L'école des filles*, L'Harmattan, 1990, et L. Gruel, B. Thiphaine, *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*, OVE-Lessor, 2004.

On observera enfin, tous cycles confondus, des écarts importants de temps de travail scolaire personnel entre étudiants. Ainsi à Paris 13 où les amplitudes sont les plus importantes, on observe qu'un quart des étudiants consacre en semaine moins de 4 heures au travail scolaire et un autre quart plus de 14 heures ; pour ce qui est du travail durant le week-end, un quart des étudiants travaille moins d'une heure et un autre quart plus de 8 heures. Il est vrai que Paris 13 réunit des enseignements aussi différenciés, du point de vue des exigences pédagogiques, recrutements et perspectives de carrière, que la médecine et les sciences humaines. A Cergy-Pontoise un quart des étudiants consacre en semaine moins de 3 heures au travail scolaire et un autre quart plus de 10 heures ; pour ce qui est du travail durant le week-end, un quart des étudiants travaille moins de 1 heure et un autre quart plus de 6 heures. Enfin, à Marne-la-Vallée, un quart des étudiants consacre en semaine moins de 4 heures au travail scolaire et un autre quart plus de 10 heures ; pour ce qui est du travail durant le week-end, un quart des étudiants travaille moins de 1 heure et un autre quart plus de 6 heures.

Tableau 4.2-Temps moyen de travail personnel, en dehors des cours, TD et TP (en heures, semaine et week-end cumulés)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Temps moyen	12	14	15	16	16
1er cycle	12	11	13	15	15
2ème cycle	13	14	15	15	16
3ème cycle	14	22	22	21	21

Lecture : à Cergy-Pontoise, les étudiants ont un temps moyen de travail personnel de 12 heures

La période estivale est aussi utilisée par nombre d'étudiants pour effectuer du travail scolaire. En 2000, à l'échelle nationale, un tiers environ des étudiants est concerné, mais en Ile-de-France, cette proportion atteint 37,4%. Au niveau des trois universités franciliennes, la proportion d'étudiants effectuant du travail scolaire durant l'été est plus faible : 27,8% à Marne-la-Vallée, 29,9% à Paris 13 et 30,9% à Cergy-Pontoise. On peut supposer que cette moindre mobilisation studieuse au cours de l'été est liée au fait que nos trois universités ont une proportion d'inscrits en 3^{ème} cycle plus faible que les établissements implantés à Paris *intra muros*. D'ailleurs, dans ces trois universités, en même temps que la progression dans les cycles on observe un accroissement de la proportion de ces étudiants studieux au cours des « vacances » d'été. A Cergy-Pontoise elle passe de 26,3% en 1^{er} cycle à 53,1% en 3^{ème} cycle et à Paris 13 de 18,8% en 1^{er} cycle à 53,4% en 3^{ème}. A Marne-la-Vallée, cette proportion varie de façon moindre : elle passe de 23,5% en 1^{er} cycle à 33,4% en 3^{ème} cycle.

II. LES LIEUX DE TRAVAIL SCOLAIRE

1. Les différents lieux utilisés par les étudiants pour leur travail scolaire

Le domicile qu'il soit parental ou personnel ainsi que la bibliothèque de l'établissement sont les deux principaux lieux de travail scolaire personnel des étudiants. C'est à Cergy-Pontoise que la proportion d'étudiants travaillant souvent chez leurs parents est la plus élevée (64,1%) et à Paris 13 qu'elle l'est le moins (48%), la raison principale étant que la proportion d'étudiants vivant sous le toit parental est plus élevée à Cergy-Pontoise qu'à Paris 13. Lorsqu'ils sont décohabitants, les étudiants sont particulièrement nombreux à travailler souvent chez eux : 88,6% à Cergy-Pontoise, 85,6% à Marne-la-Vallée et 80,1% à Paris 13. La bibliothèque de l'établissement est plus souvent utilisée par les étudiants des trois universités étudiées que pour ceux d'Ile-de-France en 2000. La proportion des étudiants qui y travaillent souvent varie de 31,8% à Marne-la-Vallée à 39,6% à Cergy-Pontoise, elle était de 28,5% en Ile-de-France en 2000 et de 24,5% à l'échelle nationale. Par ailleurs dans les trois universités franciliennes était posée la question de la fréquentation d'une autre bibliothèque (Beaubourg, Sainte Geneviève...). On observe qu'à Paris 13, 16% des étudiants déclarent utiliser souvent cet autre lieu pour travailler contre respectivement 10% et 10,6% à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée. En 2000, 9,4% des étudiants franciliens déclaraient travailler souvent pendant dans les transports ; les proportions sont plus faibles dans les trois universités enquêtées en 2004, qu'il s'agisse de Cergy-Pontoise (6,2%), Paris 13 (5,7%) ou Marne-la-Vallée (5,2%)³⁷.

2. L'usage de la bibliothèque

Tableau 4.3-L'usage de la bibliothèque (en%)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Tous les jours	10,3	8,8	10,9	6,7	7,9
2 à 3 fois par semaine	36,3	29,1	37,5	26,8	25,7
1 fois par semaine	20,2	21,1	17,0	20,2	19,4
1 à 3 fois par mois	19,2	15,6	15,5	20,6	19,6
moins souvent	7,0	12,6	6,5	17,4	17,7
jamais	7,0	12,8	12,6	8,3	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 10,3% des étudiants fréquentent la bibliothèque tous les jours

Comme nous l'avons vu précédemment l'usage de la bibliothèque est un peu plus répandu au niveau des trois universités enquêtées que dans l'ensemble de l'Ile-de-France.

En 2000, 53,7% des étudiants franciliens (à peine plus qu'au niveau national : 53%) fréquentent la bibliothèque au moins une fois par semaine. En 2004, cette proportion atteint 66,8% à Cergy-Pontoise, 65,4% à Paris 13 et 59% à Marne-la-Vallée. Cependant, dans ces deux dernières universités, la proportion d'étudiants n'y allant jamais est la plus élevée : respectivement 12,6% et 12,8% alors qu'elle n'est que de 7% à Cergy-Pontoise. La fréquentation de la bibliothèque diminue avec la progression dans les cycles sauf à Paris 13 où elle croît en passant du 1^{er} cycle (63,4%) au 2^{ème} cycle (75,5%) puis diminue en 3^{ème} cycle (52,9%) où elle reste cependant supérieure aux proportions observées à Cergy-Pontoise (37,8%) et Marne-la-Vallée (38%).

³⁷ Voir aussi à ce sujet la deuxième partie.

Les étudiants de Marne-la-Vallée et Paris 13 sont plus nombreux à fréquenter une bibliothèque parisienne qu'une bibliothèque de leur département : 23,3% des étudiants de Marne-la-Vallée vont à Paris, ils sont 10,9% à aller dans une bibliothèque de Seine et Marne. A Paris 13, 32,1% des étudiants vont dans une bibliothèque parisienne contre 13,1% dans une bibliothèque de Seine-Saint-Denis. C'est vraisemblablement l'éloignement géographique qui explique que les étudiants de Cergy-Pontoise sont proportionnellement plus nombreux à fréquenter une bibliothèque du Val d'Oise (21,3%) qu'une bibliothèque parisienne (12,6%).

Tableau 4.4-Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir travailler en bibliothèque? (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Non, jamais	40,2	38,2	21,5	24,6	29,7
Oui, par manque de place	25,4	36,4	38,2	37,8	32,8
Oui, parce qu'elle était fermée	18,1	32,7	49,2	40,5	34,2
Oui, par manque de calme	24,9	19,2	55,9	35,2	33,3
Oui, par manque d'ouvrages ou de documents	29,3	33,2	37,6	30,4	25,2

* plusieurs réponses possibles

Lecture : à Cergy-Pontoise, 25,4% des étudiants n'ont pas pu travailler en bibliothèque par manque de place.

En 2000, en Ile-de-France plus des trois quarts des étudiants déclarent qu'il leur est arrivé de ne pas pouvoir travailler en bibliothèque. A Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée ils sont moins nombreux à avoir connu ce problème : respectivement 40,2% et 38,2% d'entre eux n'ont jamais connu cet empêchement alors qu'ils ne sont que 21,5% dans ce cas à Paris 13. Les bibliothèques des trois universités ne semblent pas offrir la même qualité de service et Paris 13 semble plus particulièrement défavorisée puisque la proportion des étudiants n'ayant pu travailler à la bibliothèque est toujours supérieure à celle des deux autres universités et ce, quel que soit le motif invoqué. A Paris 13, près de la moitié des étudiants (49,2%) n'ont pas pu travailler à la bibliothèque car elle était fermée, ils ne sont que 18,1% à Cergy-Pontoise à avoir rencontré ce problème. Le manque de calme semble être un problème important à Paris 13 puisque 55,9% des étudiants déclarent n'avoir pu travailler en bibliothèque pour cette raison ; les étudiants de Cergy-Pontoise ou Marne-la-Vallée sont moins confrontés à ce problème (respectivement 24,9% et 19,2%). Enfin, le manque d'ouvrages ou de documents est une raison non négligeable empêchant le travail en bibliothèque : 29,3% des étudiants à Cergy-Pontoise ont connu cette difficulté, ils sont 33,2% à Marne-la-Vallée et 37,6% à Paris 13. En 2000, en Ile-de-France trois étudiants sur dix (et à l'échelon national un étudiant sur quatre) déclaraient être dans l'incapacité de travailler en bibliothèque pour cette raison.

3.L'usage de salle de travail (hors bibliothèque) dans l'établissement

Les salles de travail sont davantage utilisées à Marne-la-Vallée (57,1%) qu'à Paris 13 (45,3%) ou Cergy-Pontoise (41,2%). Ici encore les étudiants de Paris 13 semblent plus défavorisés que ceux des deux autres universités car 20,5% d'entre eux déclarent qu'ils ne peuvent y travailler tout simplement parce qu'il n'y en a pas ; ils sont respectivement 12,2% et 13,3% à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise dans cette situation. Cependant 39,5% des étudiants à Cergy-Pontoise préfèrent travailler ailleurs pour d'autres raisons.

III. JUGEMENTS SUR LES UNIVERSITES

L'enquête demandait aux étudiants de porter une appréciation sur divers aspects (matériels, administratifs, pédagogiques, etc.) de la vie dans leur établissement, en introduisant deux types de questions :

- 1 - une série de questions identiques à celles posées dans l'enquête nationale OVE et permettant donc une comparaison avec les réponses apportées, en moyenne, dans l'ensemble de la région Ile-de-France ou même à l'échelon national ;
- 2 - quelques questions inédites, spécifiques donc à l'enquête sur les trois universités franciliennes.

1. Jugements comparables avec ceux exprimés dans d'autres établissements

Comme le montre le tableau ci-dessous, si l'on excepte leur avis sur les équipements sportifs, où ils se montrent particulièrement sévères (moins de 10% de satisfaits, près de deux tiers d'insatisfaits), les étudiants de Marne-la-Vallée portent des jugements au moins aussi favorables et souvent plus favorables sur tous les aspects de leur établissement que ceux qui ont été recueillis dans l'ensemble de l'Ile-de-France. Ils se montrent en particulier beaucoup plus fréquemment satisfaits, beaucoup plus rarement insatisfaits à propos de la disponibilité du personnel administratif, de la sécurité des lieux, du confort et la propreté des salles de travail et des toilettes. Il faut cependant noter que les taux de satisfaction observés dans l'ensemble de l'Ile-de-France sont presque toujours plus bas, parfois sensiblement plus bas, que ceux observés, en moyenne, dans la France entière, sinon pour ce qui concerne l'organisation et l'accueil administratifs et pédagogiques (les pourcentages de satisfaits ou d'insatisfaits sont, en ce domaine, du même ordre), du moins pour les conditions matérielles et les équipements. Mais, bien que les « normes » nationales soient plus exigeantes, les appréciations recueillies à Marne-la-Vallée n'en restent pas moins presque toujours aussi favorables ou plus favorables que celles recueillies dans la France entière ; tout au plus peut-on alors noter qu'elles sont légèrement moins favorables en ce qui concerne les services de santé ou de documentation (incluant les bibliothèques) et, bien sûr, beaucoup plus défavorables pour ce qui tient aux équipements sportifs (9% de satisfaits contre 20,6%, 62,4% d'insatisfaits contre 35,5%).

Les jugements portés par les étudiants de Cergy-Pontoise sont eux aussi tendanciellement plus favorables que ceux exprimés au niveau de l'ensemble de la région, mais ils le sont un peu moins fréquemment et surtout de façon moins accentuée qu'à Marne-la-Vallée. Le pourcentage de satisfaits est ainsi inférieur à celui observé à l'échelon régional (et à l'échelon national) pour ce qui concerne l'entraide au sein de la population étudiante ou l'aménagement de l'emploi du temps ; il est à peine supérieur au taux régional et inférieur au taux national pour ce qui concerne le confort et la propreté des salles. En revanche, les équipements sportifs, dont on a vu qu'ils étaient jugés très négativement à Marne-la-Vallée, sont jugés satisfaisants dans une proportion très supérieure à celle observée à l'échelon régional (20,5% contre 14,3%) et très proche de celle constatée à l'échelon national (20,6%).

Par rapport aux jugements recueillis à l'échelon régional, les appréciations exprimées par les étudiants de Paris 13 sont plus fréquemment défavorables pour la plupart des aspects considérés ; le taux de satisfaits est même, pour ce qui concerne le confort et la propreté des salles, deux fois moindre que celui constaté en Ile-de-France (12,2% contre 24,6%). Le pourcentage de satisfaits n'est supérieur au taux régional que pour ce qui concerne les équipements sportifs (20,8% contre, on l'a vu, 14,3%), les activités et équipements culturels (20% contre 13,5%), enfin les services de santé, seul domaine où Paris 13 recueille un taux de satisfaction (22,7%) largement supérieur non seulement à celui observé dans la région (14,9%)

mais aussi à ceux observés à Cergy-Pontoise (17,9%), Marne-la-Vallée (16,3%) ou encore à l'échelon national (18,3%). Le fait que Paris 13 soit la seule des trois universités franciliennes enquêtées à dispenser un enseignement de médecine n'est bien sûr pas indifférent à cette performance, étant entendu cependant qu'il s'agit d'une performance toute relative puisque quel que soit l'établissement ou l'échelon choisi, les insatisfaits des services de santé sont toujours plus nombreux que les satisfaits ; simplement, la différence d'environ 3 points constatée à Paris 13 (22,5% de satisfaits contre 25,6% d'insatisfaits) est moins accentuée qu'ailleurs (elle est de 13 à 14 points à Cergy-Pontoise et à l'échelon national, d'une vingtaine de points à Marne-la-Vallée et dans l'Île-de-France toute entière).

Tableau 4.5 Etudiants satisfaits selon l'aspect évalué de leur établissement (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Île-de-France (2000)	France entière (2000)
Lieu d'implantation et facilité pour s'y rendre	55,3	56,1	31,5	57,1	56,4
Sécurité des lieux	51,2	58,9	22,9	42,2	45,5
Confort et propreté des salles	25,7	39,1	12,2	24,6	32,3
Accessibilité et propreté des toilettes	20,5	29,3	8,1	17,2	27,1
Equipements sportifs	20,5	9,0	20,8	14,3	20,6
Activité et équipements culturels	19,0	19,8	20,0	13,5	14,8
Equipements pédagogiques	24,0	28,0	15,9	21,8	27,0
Services de santé	17,9	16,3	22,7	14,9	18,3
Bibliothèques et centres de documentation	41,6	41,5	31,5	41,8	44,4
Disponibilité des enseignants	33,3	37,1	23,4	30,4	31,2
Disponibilité des personnels administratifs	18,4	26,3	16,5	15,2	15,7
Aménagement de l'emploi du temps	17,2	25,5	15,7	22,7	21,4
Information concernant l'orientation et les débouchés	13,9	13,1	7,6	9,8	11,0
Utilité, cohérence des enseignements dispensés	27,3	29,6	19,5	26,8	24,3
Entraide au sein de la population étudiante	20,4	28,3	21,4	25,9	27,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 55,3% des étudiants jugent satisfaisant ou très satisfaisant le lieu d'implantation de l'établissement et la facilité pour s'y rendre.

2. Jugements propres aux trois universités franciliennes

Quatre aspects supplémentaires des établissements étaient soumis à l'appréciation des étudiants dans l'enquête réalisée auprès des trois universités franciliennes : la facilité d'accès offerte aux handicapés ; l'information sur l'organisation et la signalisation des services et des salles ; la présence d'associations dans les bâtiments universitaires ; l'implantation d'équipements annexes tels que les guichets bancaires.

Par rapport au taux d'insatisfaits, le pourcentage d'étudiants à se déclarer satisfaits (ou très satisfaits) est sensiblement supérieur à Marne-la-Vallée, voisin à Cergy-Pontoise, trois à quatre fois plus faible dans l'université la moins récente, Paris 13. En ce qui concerne l'information et la signalisation, le pourcentage de satisfaits est proche de celui des insatisfaits à Marne-la-Vallée ; il est sensiblement inférieur à Cergy-Pontoise et, là encore, beaucoup plus faible à Paris 13. En ce qui concerne l'offre de structures associatives, on observe à Cergy-Pontoise un « solde négatif » (23,8% de satisfaits contre 26,4% d'insatisfaits) alors que le taux des satisfaits (ou très satisfaits) est plus élevé que celui des insatisfaits à Marne-la-Vallée mais aussi à Paris 13. Enfin

en ce qui concerne l'offre d'équipements annexes, Marne-la-Vallée se distingue par un taux légèrement plus élevé de satisfaits que d'insatisfaits, alors que c'est nettement l'inverse à Cergy-Pontoise et plus encore à Paris 13, où les jugements du type « insatisfaisants » ou « très insatisfaisants » sont plus de huit fois plus nombreux que les expressions de satisfaction.

Tableau 4.6 Jugements de quatre aspects de la vie dans l'établissement (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Facilité d'accès pour les handicapés			
Satisfaisant ou très satisfaisant	27,9	33,9	12,9
Acceptable	43,0	43,7	41,1
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	29,1	22,4	46,0
Information sur l'organisation et la signalisation des différents services, salles, etc.			
Satisfaisant ou très satisfaisant	21,5	22,8	14,6
Acceptable	51,4	53,4	52,7
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	27,2	23,8	32,7
Présence d'équipements annexes : équipements commerciaux, poste, guichet bancaire, etc.			
Satisfaisant ou très satisfaisant	25,9	29,7	8,5
Acceptable	32,5	43,7	23,9
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	41,6	26,6	67,6
Présence d'associations à l'intérieur des bâtiments universitaires			
Satisfaisant ou très satisfaisant	23,8	28,4	24,1
Acceptable	49,8	54,0	58,7
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	26,4	17,6	17,2

Lecture : à Cergy-Pontoise, 43% des étudiants jugent "acceptable" la facilité d'accès pour les handicapés.

CINQUIEME PARTIE : LOISIRS ET PRATIQUES CULTURELLES

I. LES SORTIES

1.Fréquence des sorties

L'offre culturelle croît avec la taille de la ville d'études. Elle est donc plus développée en Ile-de-France que partout ailleurs³⁸. Ainsi, les étudiants de la région parisienne accèdent plus facilement aux biens culturels et aux biens culturels savants en particulier. Ils ont donc plus de chances de faire des sorties reconnues socialement (théâtre, musée, concert de musique classique ou opéra) que l'ensemble des étudiants. En revanche, pour les sorties associées à la culture populaire (spectacle sportif, discothèque) la tendance s'inverse (tableau 5.1). Ainsi, selon l'enquête OVE 2000, 36,6 % de l'ensemble des étudiants sont allés en discothèque et 23,5 % ont assisté à un spectacle sportif dans les 30 jours précédant l'enquête ; les Franciliens sont respectivement 28,4 % et 16,5 % à avoir fait ces mêmes sorties. Parmi ces derniers, 18,9 % sont allés au théâtre, 34,1% dans un musée, 9,7% à un concert de musique classique ou à l'opéra ; à l'échelle nationale, ils sont respectivement 12,3%, 27,7% et 7,4% à avoir fait de telles sorties durant les 30 derniers jours. Les sorties au restaurant entre amis ou en famille sont aussi plus fréquentes en région parisienne.

Tableau 5.1-Sorties culturelles durant les 30 derniers jours (en %)

	Cergy- Pontoise	Marne-la- Vallée	Paris 13	Ile-de- France (2000)	France entière (2000)
Cinéma	62,5	64,7	58,3	75,5	74,6
Théâtre	10,4	8,9	12,4	18,9	12,3
Concert de musique classique ou opéra	4,4	2,5	6,4	9,7	7,4
Autre concert (rock, pop, jazz, variété...)	23,9	23,5	21,8	19,6	20,7
Musée ou exposition	19,7	25,6	24,4	34,1	27,7
Spectacle sportif	14,1	18,7	17,1	16,5	23,5
Discothèque	32,0	31,4	31,1	28,4	36,6
Soirée étudiante	19,9	24,9	14,4	24,8	32,4
Restaurant en famille	33,1	32,3	35,4	40,5	34,5
Restaurant avec des amis	64,9	73,2	71,4	73,4	67,3

Lecture : à Cergy-Pontoise, 62,5% des étudiant sont allés au cinéma durant les 30 derniers jours.

Lorsque l'on compare les sorties culturelles des étudiants des trois universités franciliennes interrogées en 2004 avec celles de l'ensemble des étudiants franciliens interrogés en 2000 on observe aussi un clivage entre les sorties associées à la culture légitime (plus fréquentes chez l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France) et celles associées à la culture populaire (plus fréquentes dans les trois universités de la petite et grande couronnes).

Ainsi, à Paris 13, Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise, la fréquentation des théâtres, des musées et des concerts de musique classique ou d'opéra est toujours plus faible que parmi l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2000. Cela s'explique principalement par le poids

³⁸ Cf R. Vourc'h, Vivre à Paris vivre en province. Grandes villes, villes moyennes et petites villes, OVE Infos n°8, décembre 2003.

des étudiants parisiens parmi ces derniers. En effet, c'est à Paris où les étudiants sont le plus sélectionnés socialement et scolairement mais aussi où l'offre culturelle est plus large que partout ailleurs que la fréquentation des musées et des théâtres est la plus élevée. Par ailleurs, on constate que, quelle que soit l'université étudiée, les sorties associées à la culture légitime augmentent avec l'origine sociale des étudiants.

Les sorties associées à la culture populaire (spectacle sportif, discothèque) ainsi que la fréquentation des concerts de rock, pop, jazz ou variété sont plus répandues chez les étudiants de Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise et Paris 13 que parmi l'ensemble des étudiants franciliens interrogés en 2000, à l'exception des sorties consacrées aux spectacles sportifs qui sont plus rares à Cergy-Pontoise qu'elles ne le sont pour l'ensemble des franciliens.

La fréquentation des salles de cinéma varie, quant à elle, très peu selon l'origine sociale. Elle est, elle aussi, plus faible parmi les étudiants des trois universités franciliennes alors que l'enquête nationale de l'OVE montre qu'il s'agit d'une sortie qui varie peu selon le lieu d'études. Le décalage chronologique entre les deux enquêtes peut expliquer cette différence concernant la fréquentation des salles de cinéma entre les étudiants des trois universités franciliennes interrogés en 2004 et l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2000. La fréquentation des salles de cinéma par les étudiants connaît en effet une baisse depuis 2000.³⁹

Enfin, en marge des sorties culturelles, on observe que les sorties au restaurant en famille sont plus rares parmi les étudiants des trois universités franciliennes que parmi l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2000. Les variations sont moins significatives pour ce qui concerne les sorties au restaurant entre amis.

2. Où les étudiants sortent-ils ?

Le tableau 5.2 montre combien les sorties culturelles se font le plus fréquemment à Paris *intra muros*, y compris pour les étudiants d'universités de la grande couronne. Ainsi, les sorties aux concerts de rock, pop, jazz ou variété, les visites de musées, les sorties en discothèque se font le plus souvent à Paris. Il en va de même pour les spectacles sportifs mais à un degré moindre. Les sorties en soirée étudiantes se font, elles aussi, assez souvent à Paris, même si 9,3% des étudiants de Marne-la-Vallée fréquentent ces soirées dans l'enceinte de leur université et 7,4 % des étudiants de Cergy-Pontoise s'y rendent dans un lieu situé à proximité de leur université.

Tableau 5.2-Lieux des sorties (en %)

	Dans l'enceinte de l'université			A proximité de l'université			A proximité du domicile de l'étudiant			A Paris			Dans une autre commune d'Ile-de-France		
	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13
Cinéma	0,5	0,4	1,3	14,0	5,1	3,2	34,8	36,9	26,9	15,4	17,1	25,4	7,3	12,6	10,3
Théâtre	0,0	0,0	0,1	1,9	0,1	0,3	3,2	1,9	4,4	5,1	5,7	7,0	0,7	1,4	0,6
Concert de musique classique ou opéra	0,2	0,1	3,2	0,1	0,1	0,3	1,4	1,2	1,2	2,4	1,1	1,9	0,6	0,2	0,1
Autre concert (rock, pop, jazz, variété...)	1,9	0,4	4,8	1,5	0,3	0,9	6,6	4,0	3,7	14,3	17,6	12,9	2,0	2,5	1,4
Musée ou exposition	0,0	0,5	1,1	0,7	0,4	0,3	2,4	2,4	3,1	14,9	21,8	19,6	2,8	1,7	2,2
Spectacle sportif	0,8	3,3	0,7	1,3	1,1	0,5	6,2	5,4	5,9	4,2	6,8	8,0	2,4	2,8	3,6
Discothèque	0,0	1,1	0,4	3,0	1,8	0,3	9,2	8,6	2,7	20,0	18,6	24,8	3,2	5,1	4,2
Soirée étudiante	0,6	9,3	1,5	7,4	5,7	0,8	5,8	2,7	2,1	7,3	7,4	9,1	1,0	0,8	1,6
Restaurant en famille	0,2	0,7	0,4	0,9	0,6	0,6	22,3	21,0	17,2	7,6	7,5	15,7	4,0	4,9	5,9
Restaurant avec des amis	1,6	0,8	4,9	12,8	4,3	5,3	33,6	34,7	26,7	20,6	30,7	40,4	5,1	9,2	8,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 14% des étudiants sont allés au cinéma à proximité de leur université durant les 30 derniers jours.

³⁹ Les premières exploitations des résultats de l'enquête OVE 2003 mettent en lumière une baisse significative de la fréquentation des salles de cinéma durant les 30 derniers jours entre 2000 (76,4%) et 2003 (66,5%). Pendant la même période, on n'observe pas d'évolution aussi significative pour les autres

La fréquentation des salles de cinéma constitue une exception au phénomène d'attraction qu'exerce Paris en terme de sorties culturelles. Pour les sorties au cinéma, l'offre est moins concentrée à Paris et, par conséquent, les étudiants fréquentent le plus souvent les salles à proximité de leur domicile. Cependant, les étudiants de Paris 13 profitent ici aussi de leur proximité par rapport à la capitale puisque 25,4% vont au cinéma à Paris.

Quant aux sorties au restaurant, elles se font le plus souvent à proximité du domicile étudiant. Ceci est surtout vrai lorsqu'il s'agit de repas pris en famille. Par contre, pour les sorties au restaurant entre amis, la part des repas qui se font à Paris est plus élevée. Elle est même supérieure à celle des repas pris à proximité du domicile pour les étudiants de Paris 13.

types de sorties culturelles. Sur ce point voir le fascicule publié par l'OVE : Amrous N., Gruel L. et Vourc'h R., *La vie étudiante - Repères*, Paris, 2004, dépliant.

II. LES ACTIVITES EN DEHORS DES ETUDES

1. Activités pratiquées dans l'université et en dehors

A Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée environ trois étudiants sur quatre pratiquent une activité en dehors de leurs études. A Paris 13, ils sont 66,5% dans ce cas (tableau 5.3). La hiérarchie des différents types d'activités est la même à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée : les activités sportives de loisirs sont les plus citées, suivies des activités artistiques et des compétitions sportives. A Paris 13, les activités sportives et artistiques arrivent aussi en tête mais elles sont suivies des activités associatives (type humanitaire, etc.). L'engagement dans le milieu associatif (association étudiante, humanitaire ou autre) est d'ailleurs légèrement plus important à Paris 13 (19,3%) qu'à Marne-la-Vallée (16,4%) et Cergy-Pontoise (17,4%). Enfin, on constate, quelle que soit l'université, un faible engagement étudiant dans les activités syndicales et politiques.

Les garçons sont, proportionnellement, plus nombreux que les filles à pratiquer au moins une activité en dehors de leurs études : ils sont 84,7% à Cergy-Pontoise, 80,7% à Marne-la-Vallée et 79% à Paris 13 contre respectivement 65,4%, 67,9% et 57,2% des filles. Les différences entre les taux d'activité des garçons et celui des filles sont particulièrement marquées en ce qui concerne les activités sportives (loisir ou compétition) ainsi qu'au niveau de la participation aux associations étudiantes. Par contre, pour les activités artistiques, on ne constate pas de différence entre garçons et filles, à l'exception de Paris 13 où les filles déclarent pratiquer plus fréquemment ce genre d'activités que les garçons (27,5% contre 21,5%).

Tableau 5.3-Activités pratiquées dans l'université ou en dehors (en %)

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13		
	Garçons	Filles	Ens.	Garçons	Filles	Ens.	Garçons	Filles	Ens.
Activités sportives de loisirs	65,1	46,2	54,1	66,6	49,0	58,9	64,4	37,4	49,0
Activités artistiques (dessin, peinture, musique, etc.)	32,9	32,7	32,8	33,3	33,8	33,5	21,5	27,5	24,9
Compétitions sportives	22,9	3,6	11,7	20,8	10,5	16,2	23,3	4,0	12,3
Activités associatives (associations étudiantes)	16,0	7,3	11,0	12,2	6,9	9,9	12,0	8,6	10,0
Activités associatives (type humanitaire, etc.)	8,5	8,7	8,6	8,3	8,8	8,5	12,2	13,3	12,8
Réunions syndicales ou politiques	3,6	3,9	3,8	5,9	2,3	4,3	6,8	4,7	5,6
Au moins une activité	84,7	65,4	73,5	80,7	67,9	75,1	79,0	57,2	66,5

Lecture : à Cergy-Pontoise, 65,1% des garçons et 46,2% des filles pratiquent régulièrement une activité sportive de loisir dans l'université ou en dehors.

La pratique d'activités sportives en dehors des cours ne varie pas de façon notable selon l'origine sociale. Par contre, les activités artistiques sont toujours plus répandues parmi les étudiants issus des classes supérieures (38,5% à Cergy-Pontoise, 36,6% à Marne-la-Vallée et 29,4% à Paris 13) que parmi ceux issus des classes populaires (respectivement 20,5%, 27,6% et 19,3%). Il en va de même pour la participation à des activités associatives et à des réunions syndicales ou politiques qui sont toujours plus fréquentes parmi les étudiants favorisés socialement.

La pratique d'activités sportives est liée à l'âge. Dans chacune des trois universités concernées ; elle est ainsi plus fréquente chez les moins de 21 ans que chez les autres étudiants. C'est notamment parce que les étudiants de Paris 13 sont plus âgés que ceux des deux autres universités qu'ils déclarent moins fréquemment exercer une activité sportive. D'ailleurs, si l'on neutralise l'effet d'âge en s'intéressant uniquement aux moins de 21 ans, les étudiants de Paris 13 sont légèrement plus nombreux que ceux de Cergy-Pontoise à pratiquer une activité sportive de loisir ou en compétition : respectivement 56% et 15,8% à Paris 13 contre 55% et

12,5% à Cergy-Pontoise. Néanmoins, la pratique sportive est toujours plus élevée à Marne-la-Vallée y compris chez les étudiants les plus jeunes : 60,2% des moins de 21 ans exercent une activité sportive de loisir en dehors des cours et 16,5% participent à des compétitions. A l'inverse, l'engagement associatif augmente avec l'âge et, quelle que soit l'université concernée, les étudiants de plus de 23 ans s'investissent plus fréquemment dans une activité associative (association étudiante, humanitaire, etc.) : 22,2% à Cergy-Pontoise, 20,3% à Marne-la-Vallée et 22,7% à Paris 13 contre, respectivement, 12,9%, 13,7% et 15,1% chez les moins de 21 ans.

Tableau 5.4-Lieux des activités (en %)

	A domicile			Dans l'enceinte de l'université			A proximité de l'université			A proximité du domicile de l'étudiant			A Paris			Dans une autre commune d'Ile-de-France		
	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13	Cergy	UMLV	Paris 13
Activités artistiques (dessin, peinture, photos, musique)	22,4	22,4	16,7	2,0	3,7	2,9	1,9	2,0	0,2	8,5	9,0	3,6	1,8	4,1	3,4	2,0	3,7	2,6
Activités sportives de loisirs	9,4	10,5	10,8	8,6	5,8	10,2	6,6	4,3	2,4	31,1	37,7	24,6	1,6	3,6	4,0	2,8	8,2	4,4
Compétitions sportives	1,2	1,4	2,8	1,5	1,4	1,5	0,7	1,4	1,0	5,4	8,4	4,3	1,3	0,6	1,5	2,7	5,5	3,3
Activités associatives (associations étudiantes)	0,5	0,7	1,0	8,8	7,1	5,3	0,7	0,1	0,7	0,9	1,1	1,9	0,4	0,6	1,6	0,3	0,6	1,2
Activités associatives (type humanitaire, etc.)	1,1	1,0	1,8	0,6	1,2	1,8	1,1	0,1	0,3	3,6	3,9	4,2	1,6	1,6	3,9	0,8	1,0	1,3
Réunions syndicales ou politiques	0,3	0,6	0,6	1,6	1,8	1,6	0,2	0,3	0,2	1,2	0,6	2,2	0,5	0,8	1,2	0,4	0,7	0,5

Lecture : à Cergy-Pontoise, 22,4% des étudiants pratiquent régulièrement une activité artistique à domicile.

Contrairement aux sorties culturelles dont nous avons vu qu'elles étaient très liées à la proximité des différentes universités par rapport à Paris, les activités des étudiants en dehors de leurs enseignements se déroulent surtout autour de leur domicile et de leur université. Ainsi, les activités sportives ont lieu le plus souvent à proximité du domicile étudiant et la pratique d'activités artistiques se fait le plus souvent au domicile de l'étudiant ou à proximité. On voit, par exemple, que 22,4% des étudiants de Cergy-Pontoise exercent une activité artistique chez eux et 8,5% à proximité de leur domicile. Quant aux activités associatives étudiantes, elles ont lieu le plus souvent dans l'établissement d'enseignement : 8,8% des étudiants de Cergy-Pontoise, 7,1% de ceux de Marne-la-Vallée et 5,3% de ceux de Paris 13 déclarent participer régulièrement à une activité associative étudiante dans leur université.

2.Activités pratiquées dans l'université

Le questionnaire de l'OVE permet aux étudiants de porter un jugement sur différents aspects de la vie dans les établissements d'enseignement. En 2000, le jugement porté sur les activités et les équipements culturels proposés dans leur université (théâtre, cinéma, salle de concert...) est assez négatif. En effet, la moitié des étudiants (49,2%) considèrent que cet aspect de la vie au sein de leur établissement est insatisfaisant ou très insatisfaisant. En Ile-de-France, ils sont 51,2% dans ce cas. Dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004, le jugement porté par les étudiants concernant les activités et les équipements culturels proposés dans leur université est nettement plus satisfaisant puisque le taux d'insatisfaction le plus élevé est de 33,8% à Marne-la-Vallée (tableau 5.5).

Tableau 5.5-Jugement sur les activités et équipements culturels proposés dans l'établissement d'enseignement (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Satisfaisant ou très satisfaisant	19,0	19,8	20,0	13,5	14,8
Acceptable	51,7	46,4	49,7	35,3	36,1
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	29,3	33,8	30,3	51,2	49,2

Lecture : à Cergy-Pontoise, 19% des étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits des activités et équipements culturels proposés dans leur université.

Alors qu'ils jugent favorablement les activités et les équipements culturels proposés dans leur établissement d'enseignement, les étudiants des trois universités franciliennes interrogées en 2004 sont peu nombreux à exercer une activité sur leur lieu d'études. Ainsi, quelle que soit l'université, ils sont, proportionnellement, deux fois moins nombreux à exercer au moins une activité par rapport à l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2000 (tableau 5.6). Ce sont les activités sportives de loisirs et les associations étudiantes qui sont les plus citées dans chacune des universités. Les activités artistiques arrivent loin derrière. Quant aux activités associatives du type humanitaire, les réunions syndicales ou politiques et les compétitions sportives, elles ne concernent qu'une part très faible des étudiants.

Tableau 5.6-Activités pratiquées dans l'université (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Activités artistiques (dessin, peinture, photos, musique)	2,0	3,7	2,9	5,4	5,0
Activités sportives de loisirs	8,6	5,8	10,2	16,4	22,1
Compétitions sportives	1,5	1,4	1,5	4,2	6,4
Activités associatives (associations étudiantes)	8,8	7,1	5,3	9,5	12,5
Activités associatives (type humanitaire, etc.)	0,6	1,2	1,8		
Réunions syndicales ou politiques	1,6	1,8	1,6	3,2	2,6
Au moins une activité	17,7	15,3	15,9	28,07	35,1

Lecture : à Cergy-Pontoise, 2% des étudiants déclarent pratiquer régulièrement une activité artistique dans leur université.

III.L'ACCES A INTERNET

L'accès à Internet a considérablement progressé ces dernières années. L'évolution des résultats de l'enquête nationale de l'OVE en témoigne. En 2000, 54% des étudiants déclaraient disposer d'un accès à Internet sur leur lieu d'enseignement ou en dehors ; ils sont 97,6% en 2003⁴⁰. En Ile-de-France, 56,5% des étudiants avaient accès à Internet en 2000 et 97,4% en 2003.

Dans les trois universités franciliennes la grande majorité des étudiants déclarent y avoir accès. On observe néanmoins des variations entre universités : de 78,7% à Paris 13 à 88,1% à Marne-la-Vallée. Parmi ceux qui déclarent avoir accès à Internet, environ huit étudiants sur dix disposent d'un accès personnel ou familial. L'accès à Internet sur le lieu d'enseignement est, quant à lui, assez inégal d'une université à l'autre. A Paris 13, seulement le quart des étudiants qui accèdent à Internet le font (que ce mode d'accès soit exclusif ou non) par l'intermédiaire de leur établissement d'enseignement. Ce type d'accès est beaucoup plus fréquent à Cergy-Pontoise (40%) et surtout à Marne-la-Vallée (55,4%).

Tableau 5.7-Accès à Internet (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2003)	France entière (2003)
Disposent d'un accès à Internet	85,5	88,1	78,7	97,4	97,6
dont...					
Accès personnel ou familial	79,9	85,7	83,0	79,8	70,29
Accès dans l'établissement d'enseignement	40,0	55,4	26,8	87,1	92,5
Autre	3,3	2,0	4,2	non posée	non posée

Lecture : à Cergy-Pontoise, 85,5% des étudiants disposent d'un accès à Internet. Parmi eux, 79,9% disposent d'un accès personnel ou familial.

Nb : Les comparaisons concernant l'accès à Internet entre les résultats de l'enquête OVE 2003 et ceux de l'enquête menée auprès des trois universités franciliennes doivent être interprétées avec précaution. En effet, les questions posées ne sont pas strictement comparables. Dans l'enquête auprès des trois universités franciliennes, il était demandé à l'étudiant : «Disposez-vous d'un accès à Internet ?». Ensuite il devait renseigner ses différents moyens d'accès (personnel ou familial, sur le lieu d'enseignement ou ailleurs). Dans l'enquête OVE 2003, l'accès à Internet faisait l'objet de deux questions distinctes : «Disposez-vous d'un accès à Internet sur votre lieu d'enseignement ?» et «Disposez-vous d'un accès à Internet hors lieu d'enseignement ?». On peut penser que les résultats auraient été plus élevés dans les 3 universités franciliennes concernant l'accès à Internet sur le lieu d'études si la question n'avait pas été filtrée.

⁴⁰ Amrous N., Gruel L. et Vourc'h R., *La vie étudiante - Repères*, Paris, 2004, dépliant.

SIXIEME PARTIE : L'ALIMENTATION ET LA SANTE

I. L'ALIMENTATION

1. Le petit déjeuner

En 2000, près d'un étudiant francilien sur deux (48%) sautait complètement au moins un petit déjeuner au cours de la semaine (week-end compris). Les proportions observées sont du même ordre mais légèrement plus élevées à Cergy-Pontoise (49,1%) et Marne-la-Vallée (49,6%), nettement plus élevées à Paris 13 (57,2%) Cette plus grande fréquence n'est pas liée aux comportements du week-end. Bien au contraire, le saut d'au moins un petit-déjeuner au cours du week-end est moins fréquent dans les trois établissements enquêtés qu'on ne l'avait observé dans l'ensemble de l'Île-de-France où le taux atteignait 29,1% ; il n'est que de 15,8% à Cergy-Pontoise, 19,4% à Marne-la-Vallée et 14,9% à Paris 13. En revanche les proportions observées dans les trois universités pendant les jours de semaine (week-end exclu) sont sensiblement supérieures à celle enregistrées en 2000 dans l'ensemble de l'Île-de-France (43,3%, ce qui était déjà un peu plus que la moyenne nationale : 41,3%), Ainsi, 48,8% des étudiants de Cergy-Pontoise, 47,4% des étudiants de Marne-la-Vallée et 55,8% sautent au moins un petit déjeuner hors week-end.

2. Répartition hebdomadaire des repas

Observée sous l'angle des repas, l'alimentation des étudiants présente deux traits principaux : la prépondérance de l'alimentation domestique et, s'agissant des repas pris à l'extérieur, le poids des contraintes liées aux études et au travail. Selon l'enquête OVE 2000, les étudiants prennent en effet plus des deux tiers (67,5%) de leurs repas de la semaine à domicile (chez eux, chez leurs parents, chez des membres de leur famille autres que leurs parents) ; la part des repas pris à domicile est de 53,3% à midi, où l'on est plus souvent amené à se nourrir sur le lieu de travail, et de 81,8% le soir. A midi, la majorité des repas pris hors du domicile le sont dans des restaurants liés aux études ou au travail, restaurants et cafétérias universitaires (25% et 13,6%), réfectoires de lycée (9,7%), restaurants ou cantines d'entreprises (8,7%). Les parts respectives des repas pris au café et au restaurant (toujours dans l'ensemble des déjeuners pris hors domicile) ne dépassent pas 3,5% et 3,4%. Le soir, ce sont les invitations à l'extérieur (les repas pris chez des amis) qui constituent la part la plus importante (36%) des repas pris hors du domicile.

Ces tendances observées au niveau national se vérifient dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 avec quelques variations tout de même. Concernant la répartition hebdomadaire de l'ensemble des repas (midi et soir), on constate que dans les trois universités environ 60% des repas sont pris à domicile (chez l'étudiant, chez les parents, chez des membres de leur famille autres que les parents). Parmi ces repas pris à domicile, la part de ceux qui sont pris chez les parents est plus élevée chez les étudiants des trois universités franciliennes (39% à Paris 13, 39,6% à Marne-la-Vallée et 46,4% à Cergy-Pontoise) qu'à l'échelle nationale (29,9%). Cela s'explique par la proportion plus élevée de cohabitants dans les trois universités enquêtées⁴¹. Quant aux repas pris au domicile étudiant, ils sont plus fréquents à

⁴¹ Voir aussi à ce sujet la deuxième partie.

Marne-la-Vallée et Paris 13 qu'à Cergy-Pontoise où les étudiants décohabitent moins. La part des repas pris au restaurant universitaire ou à la cafétéria de l'université est la plus élevée à Paris 13 : 20,2% contre, respectivement, 14,8% à Marne-la-Vallée et 14,6% à Cergy-Pontoise.

Tableau 6.1-Répartition hebdomadaire des repas

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13		
	Midi	Soir	Ensemble	Midi	Soir	Ensemble	Midi	Soir	Ensemble
Domicile des parents	27,0%	65,6%	46,4%	25,1%	54,1%	39,6%	21,6%	56,3%	39,0%
Logement étudiant	7,1%	16,3%	11,8%	10,6%	26,5%	18,5%	9,0%	24,4%	16,7%
Famille (hors parents)	1,6%	3,0%	2,3%	1,4%	3,1%	2,3%	2,5%	4,5%	3,5%
Tous domicile	35,7%	84,9%	60,5%	37,2%	83,7%	60,4%	33,1%	85,2%	59,3%
Amis	2,2%	6,3%	4,3%	2,7%	7,2%	4,9%	2,0%	4,4%	3,2%
Café, fast-food à proximité de la fac	11,6%	0,9%	6,2%	4,9%	0,3%	2,6%	7,0%	0,8%	3,9%
Café, fast-food, ailleurs	5,2%	1,9%	3,5%	4,4%	1,5%	3,0%	3,5%	2,0%	2,7%
Restaurant traditionnel	1,9%	2,2%	2,0%	2,0%	3,1%	2,6%	1,5%	2,8%	2,2%
Cafétéria de l'université	19,4%	0,1%	9,7%	4,2%	0,1%	2,1%	20,0%	0,3%	10,1%
Restaurant universitaire	9,7%	0,1%	4,9%	25,2%	0,2%	12,7%	19,9%	0,4%	10,1%
Cantine professionnelle	2,0%	0,7%	1,4%	2,8%	1,1%	1,9%	3,3%	1,1%	2,2%
Sur le pouce	6,8%	0,3%	3,5%	11,2%	0,6%	5,9%	4,5%	0,5%	2,5%
Non pris	5,4%	2,5%	4,0%	5,3%	2,2%	3,8%	5,2%	2,4%	3,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lecture : A Cergy-Pontoise, 27% des repas de midi et 65,6% des repas du soir sont pris au domicile des parents

Les repas de midi sont pris beaucoup plus souvent en dehors du domicile en Ile-de-France qu'en province. Ainsi, quelle que soit l'université, environ un tiers des repas de midi seulement sont pris dans le logement étudiant ou dans la famille. A l'échelle nationale, comme nous l'avons vu plus haut, un peu plus de la moitié des déjeuners sont pris à domicile. Le temps de transport entre le domicile et l'établissement d'enseignement, plus élevé en Ile-de-France que partout ailleurs, n'incite pas les étudiants à rentrer déjeuner chez eux. A midi, l'alimentation des étudiants des trois universités enquêtées est donc très liée aux études : à Paris 13, 46,9% des repas de midi sont pris sur le lieu d'enseignement ou à proximité (au restaurant universitaire, à la cafétéria de l'université, dans un café ou un fast-food à proximité de l'université). C'est le cas de 34,3% et 40,7% des déjeuners à Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise. Les repas de midi non pris sont plus fréquents chez les étudiants des trois universités franciliennes (environ 5%) qu'au niveau national (3,7%). Quant aux déjeuners pris sur le pouce, ils sont particulièrement nombreux à Marne-la-Vallée (11,2%).

Le soir, l'alimentation est liée au mode de logement. Ainsi, en Ile-de-France, les dîners sont pris le plus souvent au domicile parental, et en second lieu au domicile étudiant. Au total, à Cergy-Pontoise 84,9% des dîners sont pris à domicile (chez l'étudiant, chez les parents, chez des membres de leur famille autres que les parents). C'est le cas de 83,7% et de 85,2% des dîners à Marne-la-Vallée et Paris 13. Les invitations chez des amis et les dîners au restaurant constituent la majorité des repas du soir pris en dehors du domicile.

3.La fréquentation du restaurant universitaire (R.U.)

Les étudiants de Cergy-Pontoise sont proportionnellement moins nombreux à aller régulièrement au restaurant universitaire, en semaine ou le week-end, que ceux des deux autres universités : 17,3% contre 31,3% à Paris 13 et 39,6% à Marne-la-Vallée. En 2000, en Ile-de-France, 20,1% des étudiants déclaraient aller régulièrement au restaurant universitaire ; ils étaient légèrement plus nombreux à l'échelle nationale (23,5%). Les étudiants les plus jeunes fréquentent plus régulièrement les restaurants universitaires. Ainsi, dans chacune des trois universités, la fréquentation est plus élevée chez les primo-inscrits que parmi l'ensemble des

étudiants : 46,5% des primo-inscrits vont régulièrement au restaurant universitaire à Marne-la-Vallée, 34,5% à Paris 13 et 24,2% à Cergy-Pontoise.

II.LA SANTE

1.La sécurité sociale et la mutuelle

A Cergy-Pontoise, les étudiants sont plus fréquemment inscrits au régime de la sécurité sociale étudiante (86,2%) qu'à Marne-la-Vallée (81,8%) ou Paris 13 (75,6%). Ces différences s'expliquent par le fait qu'à Paris 13 les étudiants sont plus âgés, vivent plus souvent en couple et sont plus nombreux à avoir une activité rémunérée régulière à laquelle ils consacrent du temps que dans les deux autres universités. En effet, si l'activité salariée est continue et régulière tout au long de l'année universitaire (du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante) et si l'étudiant travaille au moins 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre il dépend du régime général de sécurité sociale (régime des salariés). Il est dispensé de l'affiliation et du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante. De même si le conjoint, concubin ou partenaire PACS, est lui-même assuré social, non étudiant, l'étudiant peut bénéficier du remboursement de ses soins au titre d'ayant droit de celui-ci, et être dispensé de l'affiliation et du paiement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante. En 2000, les inscrits à la sécurité sociale étaient plus nombreux à l'échelle nationale (76,8%) qu'au niveau de l'Ile-de-France (72,1%) où les étudiants sont en moyenne plus âgés. Ainsi, avec la progression en âge et dans les cycles d'études, on constate une diminution de la proportion d'étudiants inscrits au régime de la sécurité sociale étudiante. A Cergy-Pontoise, cette proportion passe de 89,3% en 1^{er} cycle à 73% en 3^{ème} cycle, à Marne-la-Vallée elle passe de 87,6% à 54,6% et à Paris 13, de 82,2% à 51,9%.

Tableau 6.2-Possession d'une mutuelle (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Oui, une mutuelle étudiante	30,5	24,8	26,1	21,9	23,4
Oui, la mutuelle de vos parents	46,2	49,5	30,8	43,9	49,6
Oui, une autre mutuelle	6,8	8,1	17,4	17,5	15,7
Non, pas de mutuelle	16,5	17,7	25,7	16,7	11,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-pontoise, 30,5% des étudiants ont une mutuelle étudiante.

La proportion des étudiants ayant souscrit une mutuelle étudiante est plus élevée en 2004 dans les trois universités étudiées que pour les étudiants franciliens en 2000. Les étudiants ayant une mutuelle rattachée à celle des parents sont plus nombreux à Cergy-Pontoise (46,2%) et Marne-la-Vallée (49,5%) qu'à Paris 13 (30,8%). Les étudiants de cette dernière université sont un quart environ à ne pas avoir de mutuelle du tout contre 16,5% des étudiants à Cergy-Pontoise et 17,7% à Marne-la-Vallée. L'origine sociale a une influence sur l'adhésion à une mutuelle (qu'elle soit étudiante, rattachée au parent ou autre). En effet les étudiants issus des classes supérieures sont plus nombreux à y être inscrits que les étudiants issus des classes populaires. A Cergy-Pontoise ces derniers sont 88% à être adhérents d'une mutuelle, ceux issus des classes populaires sont 72,3% ; à Marne-la-Vallée ces proportions sont respectivement de 85,2% et 79,4%, à Paris 13, elles sont de 79,9% et 67,9%.

2.La consultation d'un médecin

Les filles sont plus nombreuses à consulter un médecin que les garçons, et ce, quelle que soit l'université, à l'échelle francilienne comme nationale. Ainsi, en Ile-de-France en 2000, elles sont 93,1% à avoir consulté au cours des six derniers mois contre 78,5% des garçons. En 2004, ces proportions pour les filles sont un peu moins élevées pour les trois universités étudiées. Elles varient de 79,7% à Paris 13, à 80,8% à Cergy-Pontoise et 83,4% à Marne-la-Vallée ; pour les garçons ces proportions sont respectivement de 70,5%, 69,1% et 73,3%. La part des étudiants ayant consulté un généraliste est assez proche à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée (62,5% et 64%) ; elle est un peu moindre à Paris 13 (59,2%). Les étudiants de Paris 13 sont un peu moins nombreux que ceux des deux autres universités à être allés chez un généraliste, un spécialiste ou un dentiste. Les faibles effectifs observés d'étudiants ayant déclaré avoir consulté un psychologue, psychanalyste ou psychiatre ne permettent pas d'expliquer les légères différences observées entre les universités. Les étudiants qui habitent dans un logement indépendant sont moins nombreux à consulter un médecin que ceux qui habitent avec leurs parents. Ainsi à Cergy-Pontoise, 78,4% des étudiants vivant chez leurs parents ont consulté un médecin, au cours des six derniers mois, contre 71,6% pour ceux vivant seuls (hors foyers, résidence collective...) ; à Marne-la-Vallée ils sont respectivement 80,6% contre 75,2% des locataires en logement indépendant à avoir consulté et à Paris 13 : 80,5% contre 67,6%. Enfin, lorsque les étudiants n'ont pas de mutuelle du tout, ils sont beaucoup moins nombreux à déclarer avoir consulté un médecin au cours des six derniers mois. A Cergy-Pontoise, les étudiants n'ayant pas de mutuelle sont 64,8% à avoir consulté contre 81,1% ; à Marne-la-Vallée ils sont 63% contre 80,7% et à Paris 13, 69% contre 78,9%.

Tableau 6.3-Consultation d'un médecin durant les 6 derniers mois (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Garçons	69,1	73,3	70,5	78,5	79,5
Filles	80,8	83,4	79,7	93,1	93,2

Lecture : à Cergy-Pontoise, 69,1% des garçons ont consulté un médecin durant les 6 derniers mois.

SEPTIEME PARTIE : LES PROJETS ET PERSPECTIVES

I.PARCOURS UNIVERSITAIRE ENVISAGE

Que ce soit à Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée ou Paris 13, le diplôme le plus fréquemment visé par les étudiants (celui qu'ils signalent le plus souvent comme « niveau d'études le plus élevé envisagé à la fin des études supérieures ») est le DESS, diplôme plus professionnalisant que le DEA⁴². Les comparaisons avec les données de l'enquête OVE en 2000 sont difficiles, car dans cette enquête la question était posée en termes non de diplômes mais de nombre d'années après le baccalauréat (bac+1, bac+2, etc.). On y trouve néanmoins une tendance convergente avec les résultats de l'étude des trois universités franciliennes. En effet, c'est le niveau bac+5 (auquel correspondent le DESS, le DEA, progressivement remplacés par le Master⁴³) qui était le plus fréquemment cité : 38,1% pour la région Ile-de-France et 36,2% à l'échelle nationale (la différence de près de deux points s'expliquant par la plus grande proportion d'étudiants en 3^{ème} cycle, au niveau d'aspiration au moins égal à bac + 5, en Ile-de-France).

Tableau 7.1-Le niveau d'études le plus élevé envisagé (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
DEUG	3,2	3,5	3,2
Licence	12,4	16,4	7,5
Maîtrise	18,8	17,9	16,7
DESS	30,2	28,6	28,5
DEA	6,1	5,3	7,4
Doctorat	12,1	11,3	18,2
Autre	11,0	12,8	14,3
Ne sait pas	6,1	4,2	4,2
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 30,2% des étudiants envisagent d'atteindre le DESS.

Selon leur avancement, le niveau d'études le plus haut envisagé, varie avec la progression en cycle et croît assez logiquement avec ce dernier. Ainsi, en 1^{er} cycle, les proportions d'étudiants envisageant le DESS varient de 19,6% à Cergy-Pontoise, à 22,7% à Marne-la-Vallée et 22,1% à Paris 13. En 2^{ème} cycle, ces proportions passent respectivement à 44,6%, 36,2% et 43,5%. En 3^{ème} cycle c'est le doctorat qui est le plus fréquemment cité : 53,3% à Cergy-Pontoise, 47,7% à Marne-la-Vallée et 39,3% à Paris 13.

⁴² DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées. DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies.

⁴³ Par leur déclaration de la Sorbonne (mai 1998) et de Bologne (juin 1999), les ministres européens de l'éducation ont décidé de construire l'espace européen de l'enseignement supérieur (le "3-5-8" ou LMD), en mettant en place une architecture de référence pour les formations, fondée essentiellement sur un cursus pré-licence et sur un cursus post-licence. Les diplômes de niveau licence (niveau 3) doivent correspondre "à un niveau de qualification approprié pour l'insertion sur le marché du travail". Le second cursus devrait conduire au Master (niveau 5) et / ou au doctorat (niveau 8) comme dans beaucoup de pays européens.

Enfin ces observations ne peuvent être analysées sans garder à l'esprit que le type de discipline influence aussi le niveau d'études le plus élevé envisagé. Ainsi, le doctorat est envisagé par 58,3% des étudiants en médecine (ce qui explique qu'il est fréquemment envisagé à Paris 13) mais seulement par 7,6% des étudiants en sciences économiques.

D'une manière générale, quelle que soit l'université, la proportion d'étudiants qui envisage de changer de discipline diminue avec la progression dans le cycle. Les effectifs des étudiants en 3^{ème} cycle qui envisagent un changement, quel qu'il soit, sont d'ailleurs particulièrement faibles. C'est à Marne-la-Vallée, que la proportion d'étudiants de 1^{er} cycle projetant de changer de discipline est la plus élevée. En 2^{ème} cycle, ces proportions diminuent et les écarts entre universités sont moins significatifs (15% environ). A Cergy-Pontoise, où la part des étudiants en 3^{ème} cycle est la plus faible (l'offre n'y étant pas très élevée), on observe entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle, une augmentation de la proportion d'étudiants envisageant de changer d'établissement, de ville (tout en restant en Ile-de-France), ou même de région. Ce n'est pas le cas pour les deux autres universités, sauf à Marne-la-Vallée, où la proportion d'étudiants souhaitant changer de région d'études progresse entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle. Enfin, on observe, à Marne-la-Vallée, un plus net fléchissement, entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle, de la part d'étudiants envisageant d'aller à l'étranger (28% puis 21,3%), qu'à Cergy-Pontoise (26,9% puis 24,9%). A Paris 13 cette proportion progresse, elle passe de 17,9% en 1^{er} cycle à 21,7% en 2^{ème}.

Tableau 7.2 - Envisagez-vous de ...

	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13	
	1er cycle	2ème cycle	1er cycle	2ème cycle	1er cycle	2ème cycle
changer de discipline	21,7	15,3	27,6	15,5	23,4	13,7
changer d'établissement	43,8	52,1	51,7	42,2	45,3	42,9
changer de ville (tout en restant en Ile-de-France)	37,2	43,5	41,9	39,7	33,4	27,8
changer de région	15,4	27,4	17,8	22,5	13,3	13,3
aller à l'étranger	26,9	24,9	28,0	21,3	17,9	21,7

Lecture : à Cergy-Pontoise, 21,7% des étudiants de 1er cycle et 15,3% des étudiants de 2ème cycle envisagent de changer de discipline.

II.PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

1.L'accès à l'emploi

Les étudiants des trois universités enquêtées sont plus nombreux à penser trouver difficilement un travail que les étudiants franciliens interrogés dans le cadre de l'enquête nationale 2000. Le décalage chronologique n'y est pour rien, car on observe des tendances très proches au niveau des résultats de l'enquête nationale 2003. C'est à Marne-la-Vallée qu'ils sont les moins optimistes : 40% environ des étudiants pensent qu'ils trouveront un emploi plutôt difficilement ou très difficilement avec leur formation ; à Cergy-Pontoise, ils sont moins de 30% dans ce cas.

Tableau 7.3-Opinion sur la facilité à trouver du travail avec la formation suivie (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-deFrance (2000)	France entière (2000)
Très facilement	13,9	10,2	19,7	16,9	14,6
Plutôt facilement	58,1	49,8	46,4	54,7	57,3
Plutôt difficilement	19,6	26,7	22,2	22,9	22,4
Difficilement	8,5	13,3	11,7	5,5	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 13,9% des étudiants pensent que leur formation leur permettra de trouver du travail très facilement.

Avec la progression dans les cycles, l'opinion des étudiants évolue. Quelle que soit l'université, on observe que les étudiants de 2^{ème} cycle sont toujours plus pessimistes (pensent trouver plutôt difficilement ou très difficilement du travail avec leur formation) que ceux de 1^{er} ou 3^{ème} cycle. On observe aussi, que dans deux des trois universités, les étudiants pensant trouver du travail difficilement après leur formation sont, en proportion, nettement plus nombreux en 3^{ème} cycle qu'en 1^{er}. A Cergy-Pontoise, ils sont 6,1% en 1^{er} cycle contre 13,2% en 3^{ème}, à Paris 13 ils sont 10,8% contre 14,4% ; à Marne-la-Vallée ils passent de 14,1% à 12,2%.

2.Secteur du premier emploi envisagé

Les étudiants des trois universités franciliennes enquêtées en 2004 sont moins indécis que les étudiants interrogés en 2000 au sujet du secteur professionnel qu'ils envisagent pour leur premier emploi (tableau 7.4). En effet, en 2000, quel que soit le niveau d'observation (Ile-de-France ou France entière), au moins un tiers des étudiants déclarent ne pas avoir de préférence quant au type de premier emploi visé. Dans les trois universités franciliennes, le taux le plus élevé d'étudiants qui n'ont pas de préférence est de 22,3% ; il est observé à Marne-la-Vallée. Dans les deux autres universités il se situe en dessous de 20%.

Si l'on s'intéresse maintenant à la hiérarchie des préférences, on voit que celle-ci est la même dans les trois universités franciliennes, dans l'ensemble de l'Ile-de-France et dans la France entière : le statut de salarié du secteur public arrive toujours en première position, suivi de celui de salarié du secteur privé et, enfin, de celui de travailleur indépendant. Néanmoins, le secteur public est davantage plébiscité dans les trois universités franciliennes puisque 38,1% des étudiants de Marne-la-Vallée, 40,1% de ceux de Cergy-Pontoise et 47,5% de ceux de Paris 13 souhaitent y travailler. Dans l'enquête OVE 2000, ils sont, proportionnellement, moins nombreux à souhaiter y travailler. Si on observe uniquement les étudiants ayant une préférence, on s'aperçoit que près de 60% d'entre eux à Paris 13 souhaitent travailler dans le secteur public ;

c'est bien au-dessus de ce qui est observé dans les deux autres universités enquêtées (46,7% à Cergy-Pontoise et 49% à Marne-la-Vallée) en 2004, mais aussi en Ile-de-France (50,2%) et à l'échelle nationale (53,3%) en 2000. En revanche, concernant les étudiants qui souhaitent accéder au secteur privé comme salarié : la proportion est plus élevée dans chacune des trois universités franciliennes (et plus particulièrement à Cergy-Pontoise) que parmi les étudiants interrogés en 2000, y compris lorsque l'on exclut ceux qui n'ont pas de préférence. La volonté d'accéder aux professions indépendantes dans le privé est, par contre, moins répandue parmi les étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2004. En effet, parmi ceux ayant exprimé une préférence, un peu plus d'un étudiant sur dix, à Cergy-Pontoise ou Marne-la-Vallée, moins encore à Paris 13, souhaitent travailler comme indépendants dans le privé ; ils étaient près de un sur cinq en Ile-de-France en 2000 (voir le tableau 7.7 dans la liste des tableaux complémentaires).

Tableau 7.4-Secteur envisagé pour le premier emploi (en %)

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13			Ile-de-France			France entière		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Secteur public	32,6	45,7	40,1	32,2	46,2	38,1	44,1	49,8	47,4	30,7	35,9	33,6	30,9	37,7	34,7
Secteur privé comme salarié	45,1	29,1	35,9	32,1	27,6	30,2	28,9	24,7	26,5	21,4	19,5	20,3	21,0	16,7	18,6
Secteur privé comme indép.	8,2	10,9	9,7	11,8	6,0	9,4	7,5	7,1	7,3	15,7	11,0	13,0	14,2	9,6	11,8
Pas de préférence	14,1	14,4	14,3	23,8	20,3	22,3	19,5	18,4	18,9	32,2	33,7	33,0	33,9	36,0	35,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : A Cergy-Pontoise, 32,6% des étudiant et 45,7% des étudiantes envisagent un premier emploi dans le secteur public.

Le secteur public est davantage choisi par les filles que par les garçons aussi bien dans les trois universités d'Ile-de-France en 2004 qu'à l'échelle régionale ou nationale en 2000. Les écarts sont les plus élevés entre filles et garçons à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée : respectivement 13,1 et 13,9 points d'écart. A l'inverse, les garçons se voient beaucoup plus fréquemment exercer leur premier emploi dans le secteur privé comme salarié. Ceci est particulièrement vrai à Cergy-Pontoise où l'écart entre filles et garçon s'élève à 16,1 points. L'opposition entre carrières féminine et carrières masculines envisagées est beaucoup moins marqué en ce qui concerne l'accès aux professions indépendantes du secteur privé. En effet, si ce secteur est plus souvent cité par les garçons dans l'enquête OVE 2000, aussi bien en Ile-de-France qu'au niveau national, il n'en va pas de même dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 où aucune tendance nette ne se dégage excepté à Marne-la-Vallée.

3.Profession envisagée

Quelle que soit l'université concernée, plus de la moitié des étudiants déclarent avoir une idée précise de la profession qu'ils souhaitent exercer plus tard⁴⁴. Ceci est particulièrement vrai à Paris 13 où 64% des étudiants sont dans ce cas contre 55,4% à Cergy-Pontoise et 55% à Marne-la-Vallée⁴⁵. Plus les étudiants avancent en âge, plus ils déclarent avoir une idée précise de la profession qu'ils souhaitent exercer (tableau 7.5). Cette tendance est encore plus marquée

⁴⁴ Cette question n'était pas posée dans l'enquête OVE 2000.

⁴⁵ Les étudiants pouvaient aussi indiquer précisément sous forme de réponse ouverte la profession précise qu'ils souhaitent exercer. Malheureusement, près de 30% des étudiants n'ont pas répondu et la qualité des réponses fournies par les 70% restants ne permettait pas de dégager des catégories professionnelles suffisamment homogènes. Néanmoins, deux catégories professionnelles ont pu être isolées : celle des « Enseignants, professeurs, maîtres de conférence » (12,8% à Cergy-Pontoise, 15,6% à Marne-la-Vallée et 9,5% à Paris 13) et celle des « Instituteurs, professeurs des écoles » (3,9% à Cergy-Pontoise, 6% à Marne-la-Vallée et 2,2% à Paris 13). Le tableau concernant cette question figure dans les tableaux complémentaires.

à Paris 13 où l'âge moyen des étudiants est plus élevé que dans les deux autres universités⁴⁶. Inversement, plus ils avancent en âge, moins les étudiants sont nombreux à ne pas du tout savoir quelle profession ils envisagent exercer : 11% chez les 24 ans et plus à Cergy-Pontoise, 17,9% à Marne-la-Vallée et, seulement, 7% à Paris 13.

On relève que c'est à Marne-la-Vallée que la proportion d'étudiants résolus à devenir enseignants est la plus élevée (plus d'un sur cinq), à Paris 13 qu'elle est la plus faible (de l'ordre de 12%) A Cergy-Pontoise, elle est voisine de 17%.

Tableau 7.5-Avez-vous une idée précise de la profession que vous envisagez exercer ? (en %)

	Cergy-Pontoise				Marne-la-Vallée				Paris 13			
	20 ans ou moins	21-23 ans	24 ans et plus	Ens.	20 ans ou moins	21-23 ans	24 ans et plus	Ens.	20 ans ou moins	21-23 ans	24 ans et plus	Ens.
Oui	50,4	56,9	62,6	54,4	48,6	59,9	65,9	55,0	52,0	62,6	80,4	64,0
Non, pas vraiment	26,1	22,8	26,3	25,1	22,1	17,6	16,2	19,7	23,5	20,2	12,6	19,1
Non, pas du tout	23,5	20,3	11,0	20,5	29,3	22,5	17,9	25,3	24,5	17,3	7,0	16,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : A Cergy-Pontoise, 50,4% des étudiants de 20 ans ou moins ont une idée précise de la profession qu'ils envisagent exercer.

⁴⁶ L'âge moyen des étudiants est de 22,6 ans à Paris 13, de 21,5 ans à Cergy-Pontoise et de 21 ans à Marne-la-Vallée.

CONCLUSION

Les trois universités franciliennes peuvent être caractérisées par trois propriétés majeures :

1°) Elles sont marquées par leur appartenance à la région parisienne ; en particulier leurs étudiants se rapprochent de leurs homologues inscrits dans les universités *intra muros* et se distinguent de leurs homologues des établissements provinciaux par :

- **La tendance à prolonger la cohabitation avec les parents :**
Le fait d'habiter ou non chez ses parents constitue un facteur essentiel de la diversité des modes de vie étudiants : les résultats de l'enquête nationale de l'OVE montrent que la décohabitation est moins fréquente en région parisienne qu'à l'échelle nationale. En effet, 50,2% des étudiants de la région parisienne déclarent ne plus habiter chez leurs parents contre 62,4% parmi l'ensemble des étudiants inscrits hors Ile-de-France. Cette tendance se confirme nettement dans les trois universités enquêtées en 2004 où la part des décohabitants est faible : 24,1% à Cergy-Pontoise, 36,9% à Marne-la-Vallée et 39% à Paris 13. En région parisienne, l'offre de formation est plus large que partout ailleurs et les étudiants n'ont donc pas la même nécessité de décohabiter pour suivre leurs études. A cela s'ajoutent le coût du logement et la faiblesse de l'offre en cité universitaire qui n'incitent pas les étudiants à décohabiter.
- **La proportion élevée d'étudiants étrangers :**
L'Ile-de-France est la région qui accueille le plus d'étudiants étrangers et cette caractéristique se reflète dans les trois établissements enquêtés. Marne-la-Vallée se situe à un taux voisin de celui que l'on pouvait observer dans l'ensemble de l'Ile-de-France en 2000 (8% environ). La proportion est plus élevée à Cergy-Pontoise (10,3%) et presque deux fois supérieure à la moyenne régionale à Paris 13 (17%)⁴⁷.
- **L'importance du temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études :**
Tous modes de transports confondus, le temps de trajet moyen pour un aller simple entre le domicile et le lieu d'études est plus élevé en Ile-de-France qu'au niveau national. Les résultats de l'enquête OVE 2000 montraient que la moyenne du temps de transport quotidien entre le domicile et le lieu d'études était de 43 minutes en Ile-de-France contre 31 minutes dans la France entière. Cette particularité du mode de vie étudiant en Ile-de-France se confirme dans les trois universités enquêtées en 2004 : le temps de trajet quotidien moyen pour se rendre sur le lieu d'études est de 40 minutes à Cergy-Pontoise, de 42 minutes à Marne-la-Vallée et de 50 minutes à Paris 13.
- **Le haut degré d'utilisation des transports en commun :**
Quel que soit le lieu d'études, les transports en commun constituent le mode de locomotion le plus utilisé par les étudiants pour le trajet entre leur domicile et leur établissement d'enseignement. Cette tendance est particulièrement marquée en Ile-de-France où 75% les utilisent contre 50,7% parmi l'ensemble des étudiants. Ces résultats se confirment dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 et,

⁴⁷ Compte tenu de la croissance des effectifs des étudiants étrangers ces dernières années, les variations observées seraient un peu plus faibles si les deux types d'enquêtes avaient été réalisés simultanément.

plus particulièrement, à Paris 13 où 72,5% des étudiants se rendent à l'université en transports en commun contre 67% à Marne-la-Vallée et 67,8% à Cergy-Pontoise.

- **L'incitation à exercer précocement une activité rémunérée :**

Durant l'année universitaire, en dehors des vacances scolaires, le taux d'activité est bien plus élevé en Ile-de-France qu'au niveau national. L'activité rémunérée concerne parfois davantage d'étudiants issus de milieux favorisés que d'étudiants issus de milieux populaires. Ces derniers exercent plus fréquemment des emplois visant à combler un manque de ressources alors que les premiers, moins soumis à des contraintes matérielles difficiles, exercent davantage des « jobs » chez les particuliers. L'activité rémunérée chez les étudiants les plus jeunes, 20 ans ou moins, concerne proportionnellement plus d'étudiants en Ile-de-France (44,2%) qu'au niveau national (34,2%). En effet, en région parisienne, le niveau de dépenses est plus élevé et l'offre d'emplois aux étudiants plus large. Les taux d'activité chez les 20 ans et moins des trois universités étudiées, sont légèrement supérieurs à ce que l'on pouvait observer pour l'Ile-de-France en 2000⁴⁸ ; ils atteignent 45,7% à Marne-la-Vallée, 47,3% à Cergy-Pontoise et 52,3% à Paris 13. Avec la progression en cycles, on constate à l'échelon national un très net accroissement de l'activité rémunérée ; cet accroissement est moins apparent en Ile-de-France parce que les étudiants de 1^{er} cycle y sont déjà, proportionnellement, plus nombreux à travailler.

2°) Elles constituent cependant des établissements distincts des universités traditionnelles situées à Paris *intra muros* ; elles s'en différencient par :

- **Un taux sensiblement plus faible d'étudiants de 3^{ème} cycle :**

En 2000, à Paris *intra muros*, un étudiant sur quatre est en 3^{ème} cycle. Ils sont moins d'un sur dix à Cergy-Pontoise, environ 12% à Marne-la-Vallée et 17% à Paris 13. Ces différences expliquent que les étudiants des trois universités enquêtées sont plus jeunes en moyenne (en particulier à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée) et vivent moins fréquemment en couple (moins de 5% à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée, moins de 10% à Paris 13 contre 28% environ à Paris *intra muros*). Ils sont aussi moins nombreux à avoir une activité rémunérée à temps plein (27% des actifs à Paris *intra muros* contre 7% des actifs à Cergy-Pontoise, 11,6% à Paris 13 et 15,5% à Marne-la-Vallée). Ils sont encore, proportionnellement, moins nombreux à exercer une activité intégrée à leurs études (interne des hôpitaux, allocataire d'enseignement et de recherche, professeur stagiaire...) : 8,2% à Cergy-Pontoise, 12,9% à Marne-la-Vallée et 16,4% à Paris 13 contre 22% à Paris *intra muros*.⁴⁹

- **Une plus forte proportion d'étudiants qui habitent chez leurs parents... :**

Si, comme nous l'avons vu, les étudiants franciliens décohabitent moins que les autres, on observe des variations entre ceux qui étudient à Paris *intra muros* et ceux des trois universités de petite et grande couronnes : en 2000, 42,9% des étudiants inscrits à Paris *intra muros* vivent toujours chez leurs parents ; en 2004, ils sont 75,9% dans ce cas à Cergy-Pontoise, 63,1% à Marne-la-Vallée et 61% à Paris 13. Il

⁴⁸ Les premières analyses de l'enquête 2003 indiquent que depuis 2000 le taux est resté stable.

⁴⁹ Comme cela est précisé dans l'annexe méthodologique, les différences de mode de collecte des données entre l'enquête OVE 2000 et cette enquête francilienne contribuent à accentuer les écarts ; il n'en reste pas moins que ceux-ci s'expliquent largement par l'inégalité objective des proportions d'inscrits en 3^{ème} cycle.

est vrai que les universités *intra muros* ont, notamment en 3^{ème} cycle, des aires de recrutement très étendues.

- **...bien que le coût de la décohabitation soit moins élevé :**
Le loyer mensuel moyen des étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents mais en logement indépendant ou en résidence collective est moins élevé dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 (320€ à Cergy-Pontoise, 387€ à Marne-la-Vallée et 389 € à Paris 13) que dans l'ensemble de l'Ile-de-France en 2000 (422€). Le poids des loyers pratiqués à Paris *intra muros* (456€ en 2000) explique cette différence.
- **Une utilisation plus fréquente de la voiture pour se rendre à l'université :**
L'utilisation de la voiture pour se rendre à l'université est moins fréquente en Ile-de-France qu'en province. Cependant, on observe que l'utilisation de la voiture pour se rendre sur le lieu d'études est plus fréquente dans les trois universités franciliennes interrogées en 2004 qu'à Paris *Intra muros*. A Cergy-Pontoise et à Marne-la-Vallée, un étudiant sur trois se rend à l'université en voiture seul ou à plusieurs ; ils sont moins nombreux à Paris 13 (29,5%). A Paris, ils ne sont que 12,8%. A l'inverse, ces derniers ont plus souvent recours aux transports en commun (83,3%).
- **La moindre fréquence des sorties culturelles les plus valorisées :**
Lorsque l'on compare les sorties culturelles des étudiants des trois universités franciliennes interrogées en 2004 avec celles de l'ensemble des étudiants interrogés en 2000 on observe un clivage entre les sorties associées à la culture légitime (plus fréquentes chez l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France) et celles associées à la culture populaire (plus fréquentes dans les trois universités de la petite et grande couronnes). Ainsi, à Paris 13, Marne-la-Vallée et Cergy-Pontoise, la fréquentation des théâtres, des musées et des concerts de musique classique ou d'opéra est toujours plus faible que parmi l'ensemble des étudiants d'Ile-de-France interrogés en 2000. Cela s'explique principalement par le poids des étudiants parisiens parmi ces derniers. En effet, à Paris l'offre culturelle est plus large que partout ailleurs. Cependant le fait que la fréquentation des musées et des théâtres soit la plus élevée à Paris s'explique aussi par un haut degré de sélection sociale et scolaire.

3°) Elles ne constituent pas cependant un ensemble homogène, indifférencié ; en particulier les deux établissements de création plus récente, implantées en villes nouvelles – Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée – se distinguent de Paris 13, établissement de la petite couronne, par :

- **Leur recrutement social plus élitiste :**
La proportion d'étudiants issus de CSP populaires se situe autour de 30% dans ces deux universités, alors qu'elle atteint près de 40% à Paris 13. Dans cette dernière, le tiers des parents de référence⁵⁰ gagnent moins de 1200€ par mois ; ils sont environ un sur cinq au sein des deux universités implantées en villes nouvelles. Enfin, un tiers des pères d'étudiants à Paris 13 sont titulaires d'un diplôme professionnel post-baccalauréat ou de l'enseignement supérieur, ils sont 41,1% à Cergy-Pontoise et 46,4% à Marne-la-Vallée. Ces différences sont aussi visibles pour les mères, dont

⁵⁰ Salaire du père ou à défaut de la mère.

37% environ sont titulaires de ce type de diplôme au sein de ces deux universités, alors qu'elles ne sont qu'un quart à Paris 13.

- **Une offre d'équipements et de services suscitant plus fréquemment la satisfaction des étudiants :**

D'une manière générale, les étudiants des deux universités implantées en villes nouvelles sont plus satisfaits de leurs lieux d'études que ce soit au niveau de la localisation, de l'accès ou de la sécurité (22,6% des étudiants à Paris 13 se déclarent insatisfaits ou très insatisfaits de la sécurité des lieux, ils sont 4,6% à Cergy-Pontoise et 2,6% à Marne-la-Vallée) ; c'est vrai aussi pour les équipements pédagogiques (24% des étudiants à Cergy-Pontoise se déclarent satisfaits ou très satisfaits, ils sont 28% à Marne-la-Vallée contre 16% à Paris 13). La présence d'équipements annexes (équipements commerciaux, poste, guichet bancaire etc.) est déclarée satisfaisante ou très satisfaisante par 25,9% des étudiants à Cergy-Pontoise et 29,7% à Marne-la-Vallée contre 8,5% à Paris 13. La disponibilité des enseignants est déclarée satisfaisante ou très satisfaisante par un tiers des étudiants à Cergy-Pontoise, 37,1% à Marne-la-Vallée, contre 23,4% à Paris 13. Enfin, l'information sur les débouchés, qui suscite, globalement, de fréquentes réserves (pour une part en raison des anxiétés relatives à l'avenir professionnel), est déclarée satisfaisante ou très satisfaisante par 13% environ des étudiants des deux universités implantées en villes nouvelles, contre 7,6% à Paris 13.

- **Un temps de trajet moins élevé pour se rendre à l'université :**

Le temps de trajet moyen entre le domicile étudiant et l'université est plus élevé à Paris 13 (50 min.) qu'à Cergy-Pontoise (40 min.) et Marne-la-Vallée (42 min.). Ces résultats recoupent les différences observées dans l'enquête nationale de l'OVE entre le temps de trajet moyen des étudiants de la petite couronne (49 min. en 2003) et ceux de la grande couronne (42 min.)⁵¹. Ces tendances sont à mettre en relation avec les modes de transport utilisés par les étudiants des trois universités franciliennes interrogés en 2004 : c'est à Paris 13 qu'ils prennent le plus souvent les transports en commun (72,5%) et le moins souvent la voiture (28,2%). De plus, les étudiants de Paris 13 sont, proportionnellement, beaucoup plus nombreux que les autres à avoir recours à plusieurs transports en commun successifs (60,9%). Les étudiants de Paris 13 se déclarent d'ailleurs plus souvent insatisfaits de l'implantation géographique de leur université.

- **La moindre association des transports (et des conditions d'accès à l'université) à un sentiment d'insécurité :**

La sécurité dans les transports est jugée plus satisfaisante à Marne-la-Vallée (72,5% de satisfaits ou très satisfaits) et Cergy-Pontoise (66,4%) qu'à Paris 13 (60%). Il en va de même pour ce qui concerne la sécurité dans les accès à l'université : 73,2% de satisfaits ou très satisfaits à Cergy-Pontoise, 82,5% à Marne-la-Vallée et 65% à Paris 13.

- **Une plus forte participation à des activités non studieuses :**

A Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée environ trois étudiants sur quatre pratiquent une activité en dehors de leurs études. A Paris 13, ils sont 66,5% dans ce cas. La hiérarchie des différents types d'activités est la même à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée : les activités sportives de loisirs sont les plus citées, suivies des activités

⁵¹ Sur ce point voir : Amrous N., Gruel L. et Vourc'h R., *La vie étudiante - Repères*, Paris, OVE, 2004.

artistiques et des compétitions sportives. A Paris 13, les activités sportives et artistiques arrivent aussi en tête mais elles sont suivies des activités associatives (type humanitaire, etc.). L'engagement dans le milieu associatif est d'ailleurs légèrement plus important à Paris 13 (19,24%) qu'à Marne-la-Vallée (16,44%) et Cergy-Pontoise (17,44%).

BIBLIOGRAPHIE

- Amrous N. et Gruel L., Les étudiants jugent la vie étudiante, *OVE Infos n°5*, mars 2003.
- Amrous N., Gruel L. et Vourc'h R., *La vie étudiante - Repères*, Paris, 2004, dépliant.
- Coulon A., *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, PUF, 1997.
- De Berny-Riche C. avec la collaboration de Mangenay C ; et Peuvergne C., *Les universités en Ile-de-France. Eléments d'analyse préalables à l'évaluation du contrat de plan (article 11)*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, juillet 2004.
- De Berny -Riche C., *Les étudiants franciliens inscrits en université. Origine sociale, cursus et modes de vie. Exploitation régionale des enquêtes de l'OVE 1997/2000*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France, juillet 2004.
- Duru-Bellat M., *L'école des filles*, L'Harmattan, 1990.
- Eicher J.C., Gruel L., *Le financement de la vie étudiante*, La Documentation française, 1996.
- Grignon C., Alimentation et santé. Première partie : les repas, *OVE Infos n°6*, mai 2003.
- Grignon C., Gruel L., *Le logement étudiant*, Rapport à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, l'Education Nationale, et de la Recherche, septembre 2003.
- Grignon C. et Gruel L., *La vie étudiante*, PUF, 1999.
- Grignon C. et Thiphaine B., Alimentation et santé. Deuxième partie : la santé, *OVE Infos n°9*, février 2004.
- Gruel L., Thiphaine B. et Vourc'h R., *Les conditions de vie des étudiants de trois universités franciliennes : Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13. Premiers résultats de l'enquête réalisée au printemps 2004 pour la Région Ile-de-France*, Observatoire national de la Vie Etudiante, juin 2004.
- Gruel L., Thiphaine B., *Formes, conditions et effets de l'activité rémunérée des étudiants, Education et formation*, avril 2004.
- Gruel L., Thiphaine B., *Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines*, OVE-Lessor, 2004.
- Gruel L., Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur, *OVE Infos n°2*, avril 2002.
- Grignon C.(dir.), *Les étudiants en difficulté, pauvreté et précarité*, Rapport à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, mai 2000 (réédition actualisée : décembre 2003).
- Thiphaine B., Etudes supérieures et départ du domicile parental, *OVE Infos n°3*, septembre 2002.

Vourc'h R., Vivre à Paris, vivre en province, grandes villes, villes moyennes et petites villes, *OVE Infos n°8*, décembre 2003.

Vourc'h R., Loisirs et pratiques culturelles des étudiants, *OVE Infos n°7*, novembre 2003.

Vourc'h R. avec la collaboration de N. Amrous et B. Thiphaine, *Les conditions de vie des étudiants, enquête 2000*, CD Rom, Paris, 1^{er} semestre 2003.

LISTE DES TABLEAUX IN-TEXTE

Tableau 1.1-Originale sociale du père	6
Tableau 1.2-Niveau d'études le plus élevé atteint par le père	7
Tableau 1.3-Département d'obtention du baccalauréat	7
Tableau 1.4-Type de bac	8
Tableau 1.5-Département d'obtention du baccalauréat chez les primo-inscrits	10
Tableau 1.6-Condition d'inscription dans l'établissement	11
Tableau 2.1-Type de logement	13
Tableau 2.2-Les décohabitants	15
Tableau 2.3-Degré de difficulté d'accès au logement	16
Tableau 2.4-Moyens utilisés pour trouver un logement	17
Tableau 2.5-Les conditions de logement	18
Tableau 2.6-Les étudiants en cité universitaire (CROUS)	19
Tableau 2.7-Appréciation des cités universitaires	20
Tableau 2.8-Département d'habitation	21
Tableau 2.9-Temps d'accès à l'université par les transports en commun le matin à l'heure de pointe	22
Tableau 2.10-Mode de locomotion pour se rendre sur le lieu d'études	23
Tableau 2.11-Jugement porté sur les conditions d'accès à l'établissement par les transports en commun	24
Tableau 2.12-Travailler dans les transports en commun	25
Tableau 2.13-Possession d'une carte Imagine 'R'	26
Tableau 2.14-Possession d'une voiture	27
Tableau 2.15-Les transports : temps de trajet et budget mensuel moyens	28
Tableau 3.1-Taux d'activité selon le sexe, l'origine sociale et l'âge	29
Tableau 3.2-Taux d'activité selon le cycle d'études	30
Tableau 3.3-Taux d'activité selon le cycle d'études	31
Tableau 3.4-Taux d'activité selon le cycle d'études	32
Tableau 3.5-Fréquence de l'activité rémunérée	32
Tableau 3.6-Etudiants exerçant une activité en concurrence aux études	32
Tableau 3.7-Etudiants exerçant une activité en concurrence aux études selon leurs origines sociales	33

Tableau 3.8-Revenus d'activité mensuels moyens (en euros), selon l'âge et le sexe, le mois précédent l'enquête	34
Tableau 3.9-Montants des revenus d'activité	35
Tableau 3.10-Boursiers sur critères sociaux	36
Tableau 3.11-Montants moyens mensuels des bourses sur critères sociaux	37
Tableau 3.12-Bénéficiaires d'une aide sociale régulière (hors bourses)	38
Tableau 3.13-Versements parentaux selon l'âge des étudiants	38
Tableau 3.14-Jugement porté sur les ressources	40
Tableau 3.15-Depuis le début de l'année universitaire vous est-il arrivé...	40
Tableau 4.1-Les heures de cours théoriques et effectives	41
Tableau 4.2-Temps moyen de travail personnel, en dehors des cours, TD et TP	43
Tableau 4.3-L'usage de la bibliothèque	44
Tableau 4.4-Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir travailler en bibliothèque ?	45
Tableau 4.5-Etudiants satisfaits selon l'aspect évalué de leur établissement	47
Tableau 4.6-Jugements de quatre aspects de la vie dans l'établissement	48
Tableau 5.1-Sorties culturelles durant les 30 derniers jours	49
Tableau 5.2-Lieux des sorties	50
Tableau 5.3-Activités pratiquées dans l'université ou en dehors	52
Tableau 5.4-Lieux des activités	53
Tableau 5.5-Jugement sur les activités et équipements culturels proposés dans l'établissement	54
Tableau 5.6-Activités pratiquées dans l'université	54
Tableau 5.7-Accès à Internet	55
Tableau 6.1-Répartition hebdomadaire des repas	57
Tableau 6.2-Possession d'une mutuelle	59
Tableau 6.3-Consultation d'un médecin durant les 6 derniers mois	60
Tableau 7.1-Le niveau d'études le plus élevé envisagé	61
Tableau 7.2-Envisagez-vous de...	62
Tableau 7.3- Opinion sur la facilité à trouver du travail avec la formation suivie	63
Tableau 7.4- Secteur envisagé pour le premier emploi	64
Tableau 7.5- Avez-vous une idée précise de la profession que vous envisagez exercer ?	65

TABLEAUX COMPLEMENTAIRES

1.Le recrutement

Tableau 1.7-Profession du père (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Cadre-prof. intellectuelle sup.	38,2	39,1	30,8	44,0	33,4
Artisan-commerçant	5,7	7,6	12,3	7,8	8,1
Prof. Intermédiaire	19,8	20,0	15,5	20,7	23,4
Agriculteur	0,7	0,9	1,5	1,3	3,3
Employé	13,8	21,7	20,3	10,6	11,8
Ouvrier	21,8	10,6	19,7	15,6	20,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 38,2% des pères d'étudiants sont cadres, professions intellectuelles sup. ou chef d'entreprise.

Tableau 1.8-Originie sociale de la mère (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	21,6	23,6	18,5	25,4	18,9
CSP intermédiaires	36,0	30,4	27,9	33,8	31,8
CSP populaires	42,5	46,1	53,6	40,8	49,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 21,6% des mères d'étudiants sont issus de CSP populaires.

Tableau 1.9-Niveau d'études le plus élevé atteint par la mère (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Fin d'études primaires	14,2	11,3	22,8	14,8	14,9
Etudes secondaires niveau BEPC	11,7	13,5	15,6	13,8	17,1
Etudes techniques niveau CAP	13,1	13,8	14,9	12,7	17,0
Etudes secondaires niveau baccalauréat	23,4	23,8	20,4	16,1	17,5
Diplôme professionnel post-baccalauréat	14,0	12,6	10,1	15,7	14,1
Diplôme de l'enseignement supérieur	23,6	25,1	16,3	26,9	19,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 14,2% des mères d'étudiants ont atteint un niveau de fin d'études primaires.

Tableau 1.10-Originie sociale du père chez les primo-inscrits (en %)

père primo	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	36,0	23,5	23,7	31,1	38,6
CSP intermédiaires	28,3	32,1	31,6	29,4	31,6
CSP populaires	35,7	44,4	44,7	39,4	29,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 21,6% des pères d'étudiants primo-inscrits sont issus de CSP populaires.

Tableau 1.11-Originie sociale de la mère chez les primo-inscrits (en %)

mère primo	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	16,9	12,5	14,9	45,2	51,6
CSP intermédiaires	36,4	27,5	13,1	27,9	30,5
CSP populaires	46,7	60,0	72,0	26,9	17,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 16,9% des mères d'étudiants primo-inscrits sont issus de CSP populaires.

Tableau 1.12-Niveau d'études le plus élevé atteint par le père chez les primo-inscrits (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Fin d'études primaires	11,5	11,2	17,7	13,4	12,9
Etudes secondaires niveau BEPC	17,3	17,6	22,0	14,2	15,1
Etudes techniques niveau CAP	15,1	14,7	18,5	16,5	23,5
Etudes secondaires niveau baccalauréat	16,0	18,0	14,2	10,3	12,4
Diplôme professionnel post-baccalauréat	13,7	6,3	7,5	9,3	10,1
Diplôme de l'enseignement supérieur	26,4	32,3	20,2	36,4	26,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 11,5% des pères d'étudiants primo-inscrits ont atteint un niveau de fin d'études primaires.

Tableau 1.13-Niveau d'études le plus élevé atteint par la mère chez les primo-inscrits (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
Fin d'études primaires	11,7	12,6	19,9	13,7	12,8
Etudes secondaires niveau BEPC	11,2	10,1	25,3	14,4	17,5
Etudes techniques niveau CAP	11,5	19,3	16,2	13,4	18,5
Etudes secondaires niveau baccalauréat	30,4	30,0	16,3	16,5	17,4
Diplôme professionnel post-baccalauréat	17,6	8,3	6,5	15,5	15,2
Diplôme de l'enseignement supérieur	17,6	19,7	15,8	26,5	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 11,7% des mères d'étudiants primo-inscrits ont atteint un niveau de fin d'études primaires.

Tableau 1.14-Au moins un des parents a eu une période de chômage de plus de 1 an au cours des 5 dernières années (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
primo-inscrits	29,1	18,1	26,2	21,9	20,1
ensemble	21,4	17,8	22,8	18,3	17,7

Lecture : à Cergy-Pontoise, 29,1% des étudiants primo-inscrits ont un parent qui a connu une période de chômage de plus de 1 an au cours des 5 dernières années.

2.Le logement et les transports

2.16-Formation suivie dans des lieux différents (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Oui, dans deux lieux différents	6,8	15,7	6,0
Oui, dans plus de deux lieux différents	3,6	11,5	4,8
Non, un seul lieu d'études	89,6	72,8	89,2
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : à Paris 13, 6% des étudiants suivent leur formation principale dans deux lieux différents.

2.17-Distances entre les différents lieux d'études* (en %)

Plus de...	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
15 min. l'un de l'autre	63,9	69,6	17,1
30 min. l'un de l'autre	23,2	15,9	22,1
45 min. l'un de l'autre	8,0	7,1	34,9
60 min. l'un de l'autre	4,9	7,4	25,9
Total	100,0	100,0	100,0

*à ceux qui suivent les enseignements de leur formation principale dans des lieux différents.

Lecture : à Cergy-Pontoise, 63,9% des étudiants qui suivent des enseignements sur au moins deux lieux différents déclarent qu'ils sont distants de 15 à 30 minutes au maximum.

2.18-Appréciation portée sur l'implantation géographique et la facilité d'accès à l'établissement d'enseignement

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Satisfaisant ou très satisfaisant	55,3	56,1	31,5	57,1	56,3
Acceptable	37,2	34,9	47,7	33,4	35,1
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	7,5	9,1	20,8	9,5	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

31,5% des étudiants de Paris 13 déclarent que l'implantation géographique et la facilité d'accès à l'établissement d'enseignement est satisfaisante ou très satisfaisante.

Tableau 2.19-Jugement sur les conditions de stationnement dans l'établissement d'enseignement* (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Nombre de places			
Très satisfaisant	11,5	13,1	5,6
Satisfaisant	26,9	35,9	37,5
Peu satisfaisant	28,8	24,3	23,0
Insatisfaisant	27,4	23,5	33,3
Ne sait pas	5,3	3,2	0,5
Sécurité			
Très satisfaisant	14,0	12,3	4,3
Satisfaisant	53,6	57,8	35,1
Peu satisfaisant	16,2	15,6	31,6
Insatisfaisant	11,2	9,8	26,4
Ne sait pas	5,1	4,5	2,5

*A ceux qui utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu d'études

Lecture : 11,5% des étudiants de Cergy-Pontoise qui utilisent la voiture pour se rendre à l'université se déclarent très satisfaits du nombre de place de stationnement dans leur établissement.

3. Les ressources

Tableau 3.16-Taux d'activité rémunéré (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
55,1	55,1	59,9	59,0	47,9

Lecture : à Cergy-Pontoise, 55,1% des étudiants ont une activité rémunérée.

Tableau 3.17-Etudiants ayant une activité d'employés ouvriers ou de cadres selon l'origine sociale (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
CSP supérieures	50,0	54,6	60,1
CSP intermédiaires	58,8	57,3	53,8
CSP populaires	65,4	57,2	70,4

Lecture : A Cergy-Pontoise, 50% des étudiants issus de milieux favorisés ont une activité d'employés, d'ouvriers de cadres...

Tableau 3.18-Etudiants exerçant une activité rémunérée en concurrence aux études selon qu'ils reçoivent ou non une aide financière parentale (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
versements parentaux	11,4	13,2	17,5
pas de versements parentaux	31,3	26,1	31,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 11,4% des étudiants bénéficiant de versements parentaux ont une activité en concurrence aux études tandis que 31,3% des étudiants ne bénéficiant pas de versements parentaux ont une activité en concurrence aux études.

Tableau 3.19-Etudiants touchant approximativement le même revenu chaque mois (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
60,0	65,7	59,5	60,1	56,4

Lecture : à Cergy-Pontoise, 60% des étudiants perçoivent approximativement le même revenu chaque mois.

Tableau 3.20-Etudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux selon leurs origines sociales (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
CSP supérieures	10,7	16,2	11,3	5,9	8,8
CSP intermédiaires	18,5	17,8	23,8	17,0	24,5
CSP populaires	44,8	41,8	53,9	35,2	43,2

Lecture : à Cergy-Pontoise, 18,8% des étudiants issus de milieux favorisés bénéficient d'une bourse sur critères

Tableau 3.21-Etudiants ayant bénéficié d'une bourse sur critères sociaux l'année précédente (en %)

Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
18,7	22,1	29,5	14,8	21,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 18,7% des étudiants bénéficiaient d'une bourse sur critères sociaux l'année précédente.

Tableau 3.22-Opinion sur les ressources : proportion d'étudiants se déclarant "satisfaits ou très satisfaits" (en %)

	Cergy Pontoise	Marne la Vallée	Paris 13
Ensemble	59,7	58,9	50,2
20 ans ou moins	67,0	65,3	62,2
21 à 23 ans	61,0	55,9	48,4
24 ans et plus	33,4	43,5	37,0
CSP supérieures	67,0	63,1	54,1
CSP intermédiaires	61,7	62,6	50,7
CSP populaires	49,0	51,7	46,4

Lecture : à Cergy-Pontoise, 59,7% des étudiants se déclarent "satisfaits ou très satisfaits" de leurs ressources. Ils sont 67% dans la classe d'âges des 20 ans ou moins et 67% quand ils sont issus de milieux favorisés.

4.La vie dans l'établissement

Tableau 4.7-Les heures de cours théoriques et effectives selon le sexe

	Cergy-Pontoise		Marne-la-Vallée		Paris 13	
	heures théo.	heures effec.	heures théo.	heures effec.	heures théo.	heures effec.
Homme	23	19	22	18	25	20
Femme	22	20	21	18	22	18

Lecture : à Cergy-Pontoise, les garçons ont en théorie 23 heures de cours et assistent en pratique à 19 heures de cours.

Tableau 4.8-Fréquentation de la bibliothèque au moins 1 fois/semaine selon le cycle

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
1er cycle	72,2	64,8	63,4	56,2	52,3
2ème cycle	65,0	57,2	75,5	55,4	57,4
3ème cycle	37,8	38,0	52,9	44,8	46,5

Lecture : à Cergy-Pontoise, 72,2% des étudiants en 1er cycle fréquentent la bibliothèque au moins une fois par semaine.

Tableau 4.9-Etudiants utilisant une salle de travail au sein de leur établissement (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Oui	41,2	57,1	45,3	32,8	35,9
Non, il n'y en a pas	13,3	12,2	20,5	25,6	22,7
Non, elles sont peu utilisables	6,1	2,7	5,5	11,9	9,2
Non, vous préférez aller ailleurs pour une autre raison	39,5	28,0	28,8	29,6	32,2

Lecture : à Cergy-Pontoise, 41,2% des étudiants utilisent une salle de travail au sein de leur établissement.

Tableau 4.10 Jugements sur les aspects de la vie dans l'établissement

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Lieu d'implantation et facilité pour s'y rendre					
Satisfaisant ou très satisfaisant	55,3	56,1	31,5	57,1	56,4
Acceptable	37,2	34,9	47,7	33,4	35,0
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	7,5	9,1	20,8	9,5	8,6
Sécurité des lieux					
Satisfaisant ou très satisfaisant	51,2	58,9	22,9	42,2	45,5
Acceptable	44,2	38,5	54,6	42,4	42,2
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	4,6	2,6	22,6	15,4	12,3
Facilité d'accès pour les handicapés					
Satisfaisant ou très satisfaisant	27,9	33,9	12,9	nd	nd
Acceptable	43,0	43,7	41,1	nd	nd
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	29,1	22,4	46,0	nd	nd
Confort et propreté des salles					
Satisfaisant ou très satisfaisant	25,7	39,1	12,2	24,6	32,3
Acceptable	53,7	48,6	55,2	47,0	46,8
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	20,6	12,4	32,6	28,4	20,9
Accessibilité et propreté des toilettes					
Satisfaisant ou très satisfaisant	20,5	29,3	8,1	17,2	27,1
Acceptable	44,2	47,2	41,1	37,6	41,2
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	35,3	23,5	50,8	45,2	31,8
Equipements sportifs					
Satisfaisant ou très satisfaisant	20,5	9,0	20,8	14,3	20,6
Acceptable	49,9	28,6	49,8	41,2	44,0
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	29,7	62,4	29,4	44,6	35,5
Activité et équipements culturels					
Satisfaisant ou très satisfaisant	19,0	19,8	20,0	13,5	14,8
Acceptable	51,7	46,4	49,7	35,3	36,0
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	29,3	33,8	30,3	51,2	49,3
Equipements pédagogiques					
Satisfaisant ou très satisfaisant	24,0	28,0	15,9	21,8	27,0
Acceptable	56,4	53,2	52,3	44,8	45,5
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	19,6	18,8	31,8	33,5	27,5
Services de santé					
Satisfaisant ou très satisfaisant	17,9	16,3	22,7	14,9	18,3
Acceptable	51,3	46,8	51,7	49,4	49,5
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	30,8	36,9	25,6	35,7	32,2
Bibliothèques et centres de documentation					
Satisfaisant ou très satisfaisant	41,6	41,5	31,5	41,8	44,4
Acceptable	50,2	46,1	56,4	43,9	43,5
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	8,2	12,4	12,1	14,3	12,1

Lecture : à Cergy-Pontoise, 44,2% des étudiants jugent la sécurité des lieux "acceptable".

Tableau 4.10 Jugements sur les aspects de la vie dans l'établissement (suite)

	Cergy- Pontoise	Marne-la- Vallée	Paris 13	Ile-de-France (2000)	France entière (2000)
Disponibilité des enseignants					
Satisfaisant ou très satisfaisant	33,3	37,1	23,4	30,4	31,2
Acceptable	48,6	42,7	53,8	51,8	50,6
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	18,1	20,3	22,8	17,8	18,2
Disponibilité des personnels administratifs					
Satisfaisant ou très satisfaisant	18,4	26,3	16,5	15,2	15,7
Acceptable	39,4	39,7	47,1	41,6	43,5
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	42,2	34,0	36,4	43,2	40,8
Aménagement de l'emploi du temps					
Satisfaisant ou très satisfaisant	17,2	25,5	15,7	22,7	21,4
Acceptable	54,4	47,6	44,8	48,4	48,9
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	28,4	26,9	39,5	29,0	29,7
Information concernant l'orientation et les débouchés					
Satisfaisant ou très satisfaisant	13,9	13,1	7,6	9,8	11,0
Acceptable	37,6	36,1	33,6	37,0	37,1
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	48,5	50,9	58,8	53,2	51,9
Information sur l'organisation et la signalisation des différents services,salles,etc.					
Satisfaisant ou très satisfaisant	21,5	22,8	14,6	nd	nd
Acceptable	51,4	53,4	52,7	nd	nd
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	27,2	23,8	32,7	nd	nd
Utilité, cohérence des enseignements dispensés					
Satisfaisant ou très satisfaisant	27,3	29,6	19,5	26,8	24,3
Acceptable	54,7	54,0	59,9	52,6	54,5
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	18,0	16,4	20,7	20,6	21,2
Présence d'équipements annexes : équipements commerciaux,poste,guichet bancaire,etc.					
Satisfaisant ou très satisfaisant	25,9	29,7	8,5	nd	nd
Acceptable	32,5	43,7	23,9	nd	nd
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	41,6	26,6	67,6	nd	nd
Présence d'associations à l'intérieur des bâtiments universitaires					
Satisfaisant ou très satisfaisant	23,8	28,4	24,1	nd	nd
Acceptable	49,8	54,0	58,7	nd	nd
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	26,4	17,6	17,2	nd	nd
Entraide au sein de la population étudiante					
Satisfaisant ou très satisfaisant	20,4	28,3	21,4	25,9	27,6
Acceptable	47,7	49,3	46,4	47,4	45,8
Insatisfaisant ou très insatisfaisant	31,9	22,4	32,1	26,8	26,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 48,6% des étudiants jugent la disponibilité des enseignants "acceptable".

5. Les loisirs et les pratiques culturelles

Tableau 5.8-Activités pratiquées selon l'origine sociale (en %)

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13		
	CSP sup.	CSP moy.	CSP pop.	CSP sup.	CSP moy.	CSP pop.	CSP sup.	CSP moy.	CSP pop.
Activités sportives de loisirs	54,8	53,9	57,3	60,4	62,4	56,0	45,2	54,3	48,5
Activités artistiques (dessin, peinture, photos, musique)	38,5	37,4	20,5	36,6	33,9	27,6	29,4	29,8	19,3
Compétitions sportives	11,7	13,0	10,9	16,9	18,4	14,0	9,5	18,3	8,6
Activités associatives (associations étudiantes)	13,2	12,7	5,8	13,4	7,9	5,6	12,2	9,0	9,6
Activités associatives (type humanitaire, etc.)	11,6	7,7	4,6	9,7	8,7	6,8	17,0	11,9	12,1
Réunions syndicales ou politiques	4,6	5,6	1,8	5,8	2,7	2,5	7,5	5,7	4,1
Au moins une activité	76,6	73,8	70,1	75,7	78,9	71,5	63,5	73,9	64,8

Lecture : à Cergy-Pontoise, 54,8% des étudiants issus des CSP supérieurs pratiquent une activité sportive dans l'université ou en dehors.

Tableau 5.9-Activités pratiquées selon l'âge (en %)

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13		
	20 ans ou moins	21-23 ans	24 ans ou plus	20 ans ou moins	21-23 ans	24 ans ou plus	20 ans ou moins	21-23 ans	24 ans ou plus
Activités sportives de loisirs	55,0	53,8	52,0	60,2	56,8	58,9	56,0	45,9	43,2
Activités artistiques (dessin, peinture etc.)	32,9	33,4	31,0	32,7	34,2	34,7	25,7	25,5	23,5
Compétitions sportives	12,5	13,9	4,7	16,5	17,0	13,8	15,8	12,2	8,2
Activités associatives (associations étudiantes)	8,3	14,6	12,2	8,4	11,7	10,9	8,7	10,5	11,3
Activités associatives (type humanitaire, etc.)	5,8	11,0	12,7	7,6	8,8	11,0	9,5	14,6	15,4
Réunions syndicales ou politiques	1,8	5,6	6,7	3,1	4,7	7,6	4,8	5,2	7,0
Au moins une activité	72,6	76,6	70,0	75,0	74,1	77,4	68,5	64,9	65,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 50% des étudiants âgés de moins de 20 ans pratiquent une activité sportive dans l'université ou en dehors.

6. L'alimentation et la santé

Tableau 6.4-Saut du petit-déjeuner

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
saut du petit-déjeuner en semaine	48,8	47,4	55,8	43,3	41,3
saut du petit-déjeuner le WE	15,8	19,4	14,9	29,1	30,5
saut au moins 1 fois du petit-déjeuner	50,2	50,3	57,2	48,0	47,4

Lecture : à Cergy-Pontoise, 48,8% des étudiants sautent le petit-déjeuner en semaine.

Tableau 6.5-Fréquence de la fréquentation du restaurant universitaire en semaine ou le week-end (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Régulièrement	17,3	39,6	31,3
De temps en temps	10,5	19,1	25,4
Rarement	8,8	13,0	17,3
Jamais	63,4	28,3	26,0
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture: à Cergy-Pontoise, 17,3% des étudiants vont régulièrement au restaurant universitaire.

Tableau 6.6-Consultation durant les 6 derniers mois...

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13	Ile de France (2000)	France entière (2000)
d'un médecin généraliste	62,5	64,0	59,2	70,1	73,2
d'un médecin spécialiste	32,6	36,8	32,3	51,8	47,7
d'un psychologue, psychanalyste, psychiatre	3,5	3,4	4,1	7,5	5,1
d'un dentiste	23,9	24,2	19,9	36,7	36,6

Lecture : à Cergy-Pontoise, 62,5% des étudiants ont consulté un médecin généraliste au cours des 6 derniers mois.

7. Les projets et perspectives

Tableau 7.6-Quelle profession souhaitez-vous exercer ? (en %)

	Cergy-Pontoise	Marne-la-Vallée	Paris 13
Enseignant, professeur, maître de conférence	12,8	15,6	9,5
Instituteur, professeur des écoles	3,9	6,0	2,2
Autres professions	54,4	43,6	63,4
Non-réponse	29,0	34,9	24,9
total	100,0	100,0	100,0

Lecture : A Cergy-Pontoise, 12,8% des étudiants déclarent vouloir exercer une profession appartenant à la catégorie "Enseignant, professeur, maître de conférence".

Tableau 7.7-Secteur envisagé pour le premier emploi parmi les étudiants ayant exprimés une préférence (en %)

	Cergy-Pontoise			Marne-la-Vallée			Paris 13			Ile-de-France (2000)			France entière (2000)		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Secteur public	37,9	53,4	46,7	42,3	57,9	49,0	54,8	61,0	58,4	45,2	54,1	50,2	46,7	58,9	53,3
Secteur privé comme salarié	52,5	34,0	41,9	42,2	34,7	38,9	35,9	30,3	32,7	31,6	29,4	30,4	31,8	26,1	28,7
Secteur privé comme indép.	9,6	12,7	11,4	15,5	7,5	12,1	9,3	8,7	9,0	23,2	16,5	19,5	21,5	15,0	18,0

Lecture : à Cergy-Pontoise, 37,9% des étudiants et 53,4% des étudiantes envisagent un premier emploi dans le secteur public.

NOTE METHODOLOGIQUE

Contexte de l'étude

Cette étude est destinée à alimenter l'une des évaluations du contrat de Plan conclu entre l'Etat et la Région Ile-de-France pour la période 2000-2006. Elle se fonde sur une enquête réalisée en face à face auprès de 3 x 1000 étudiants des universités de Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13. Ces trois établissements ont été choisis parce qu'ils ont un projet identifié et ont été installés dans un souci de rééquilibrage du territoire francilien.

Le questionnaire a été établi par un groupe de travail co-présidé par le vice-chancelier des universités de Paris et le chef de l'inspection générale de la région, de telle sorte que les réponses puissent être comparées avec les résultats obtenus dans le cadre de l'enquête triennale « conditions de vie des étudiants » de l'OVE. Celui-ci s'est vu confier la responsabilité de maître d'œuvre, a contribué à la définition du questionnaire et des procédures d'enquête, apporté son assistance à la rédaction du cahier des charges soumis à l'appel d'offres et au choix du prestataire chargé de la collecte des données : TMO Régions. Après avoir assuré le suivi de la saisie des réponses et de leur codage, ainsi que la supervision du nettoyage des fichiers, l'OVE national est engagé dans l'analyse des données et la présentation des résultats.

Terrain de l'enquête

Les étudiants ont été recrutés sur chaque campus, selon des quotas représentatifs par des enquêteurs de la société TMO Régions. Les enquêteurs ont conduit les étudiants volontaires dans une salle mise à disposition par l'université pour qu'ils puissent répondre à un questionnaire en face-à-face. Pour chaque université, une équipe de 25 enquêteurs a été mobilisée et un chef d'équipe était présent. Il a assuré la gestion des enquêteurs, l'appui technique en cas de difficultés ponctuelles de remplissage, la gestion des quotas au niveau global de l'équipe, le ramassage des questionnaires en fin de journée.

Pour obtenir une bonne représentativité de l'échantillon au niveau de chaque site, des quotas de référence ont été établis par l'OVE national pour ce qui concerne les variables suivantes : le sexe, le cycle d'études (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle), la CSP des parents (catégories supérieures, intermédiaires, populaires, ou sans activité), l'âge de l'étudiant (moins de 21 ans, 21 à 23 ans, 24 ans et plus), le mode de résidence (chez les parents, en résidence collective, autres), l'exercice d'une activité rémunérée régulière ou occasionnelle, la nationalité (française ou étrangère). A la demande de l'établissement, un critère supplémentaire a été ajouté dans la constitution de l'échantillon d'étudiants de Cergy-Pontoise : le fait d'être ou non boursier. L'OVE de Cergy-Pontoise a également souhaité modifier les quotas concernant le mode de résidence des étudiants⁵². Les quotas ont été dans l'ensemble convenablement respectés ; dans quelques cas, il n'a cependant pas été possible d'obtenir sur le terrain une approximation suffisante des proportions réelles (cf. tableau joint).

Au total, 1018 étudiants à Cergy-Pontoise, 1008 à Paris 13 et 1026 à Marne-la-Vallée ont été interrogés.

⁵² Selon notre enquête 2000, les étudiants dont l'établissement d'inscription est situé en grande couronne sont 63% à vivre chez leurs parents, mais les enquêtes de terrain réalisées par l'OVE de Cergy-Pontoise indiquent qu'ils sont 76% à vivre chez leurs parents. C'est ce dernier taux, faisant référence dans l'établissement, qui a été adopté

	Structures								
	OBJECTIFS*			REALISES			ECART (REALISES - OBJECTIFS)		
	Cergy-Pontoise	Paris 13	Marne-la-Vallée	Cergy-Pontoise	Paris 13	Marne-la-Vallée	Cergy-Pontoise	Paris 13	Marne-la-Vallée
Sexe									
Fille	58%	57%	44%	53%	58%	48%	-5%	1%	4%
Garçon	42%	43%	56%	47%	42%	52%	5%	-1%	-4%
Cycle									
1er	56%	53%	53%	63%	58%	54%	8%	5%	1%
2eme	37%	30%	35%	31%	34%	34%	-5%	4%	-1%
3eme	8%	17%	12%	5%	8%	12%	-3%	-9%	0%
CSP									
Supérieure	39%	32%	41%	46%	24%	37%	7%	-8%	-4%
Intermédiaire	30%	26%	26%	28%	28%	27%	-2%	2%	1%
Populaire	29%	37%	29%	22%	44%	29%	-7%	7%	0%
Sans activité	2%	5%	4%	3%	4%	6%	1%	-1%	2%
Age étudiant									
Moins de 21 ans	46%	35%	46%	55%	39%	46%	9%	4%	0%
21 à 23 ans	35%	30%	34%	34%	42%	35%	-1%	12%	1%
24 et +	19%	35%	20%	11%	19%	18%	-8%	-16%	-2%
Résidence									
Parents	76%	66%	63%	80%	70%	65%	4%	4%	2%
Collectivité	13%	2%	10%	5%	5%	10%	-8%	3%	0%
Autres	11%	32%	27%	15%	24%	25%	4%	-8%	-2%
Activité rémunérée									
Oui	55%	60%	55%	48%	46%	50%	-7%	-14%	-5%
Non	45%	40%	45%	52%	54%	50%	7%	14%	5%
Nationalité									
Française	88%	80%	90%	92%	84%	89%	4%	4%	-1%
Etrangère	12%	20%	10%	8%	16%	11%	-4%	-4%	1%
Bourse									
Oui	23%			25%			2%		
Non	77%			75%			-2%		

*Les % indiqués sous le titre « objectifs » pour chaque établissement sont les idéaux qui avaient été fixés comme référence. Il avait été admis dans les clauses techniques de l'appel d'offres que des écarts étaient inévitables et TMO s'était initialement engagé sur plus ou moins 5 points pour ce qui concerne les catégories représentant au moins 15% de l'effectif, plus ou moins 2 points pour les groupes moins nombreux. La combinaison des contraintes d'agenda et de difficultés imprévues rencontrées sur le terrain n'ont pas permis de respecter les « fourchettes » pour la totalité des critères ; les principaux écarts sont observés dans les catégories les moins présentes quotidiennement sur les campus : étudiants exerçant une activité rémunérée, étudiants les plus avancés en âge et dans les études.

Pour neutraliser les biais susceptibles d'être introduits par le fait que les quotas de recrutement n'ont pas toujours pu être respectés, il a été décidé de mettre en œuvre une procédure de redressement, c'est à dire d'affectation de poids statistiques distincts aux catégories selon leur taux de représentation dans l'enquête de terrain. Cependant, s'il a été possible de donner leur véritable poids à des catégories sous-représentées dans l'échantillon effectivement enquêté, il n'a bien sûr pas été possible de le faire pour la catégorie totalement absente ou presque des étudiants dispensés d'assiduité en raison de leurs contraintes professionnelles, ou empêchés de fait de se rendre habituellement sur le campus en raison de l'investissement requis par leur activité rémunérée. Il a donc été nécessaire de tenir compte dans les commentaires de l'absence de ces étudiants (sur-représentés dans les sous-populations les plus âgées et les plus actives professionnellement).

Comparaison avec l'enquête nationale de l'OVE

La majorité des questions posées aux étudiants franciliens étaient identiques à celles de l'enquête triennale de l'OVE, de telle sorte qu'une comparaison systématique puisse être réalisée avec les résultats recueillis par l'Observatoire dans l'ensemble de la région Ile-de-France et à l'échelon national. La dernière enquête nationale « Conditions de vie » de l'OVE date de 2003, mais la mise au point des fichiers de données (saisie informatique, codification, etc.) est achevée depuis peu et l'analyse statistique en est à sa toute première phase. A l'exception de quelques rubriques ayant déjà fait l'objet d'analyses et de contrôles approfondis, il aurait donc été tout à fait imprudent de comparer les résultats de cette enquête en début de traitement avec ceux recueillis au 1^{er} semestre 2004 à Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée et Paris 13. Pour entreprendre une comparaison méthodique sans attendre que la plupart des résultats de l'enquête OVE 2003 soient connus, il a été convenu de se référer (sauf exception) à l'avant-dernière enquête de l'Observatoire, dont les observations ont été recueillies au printemps 2000. Bien entendu une comparaison de données séparées par quatre ans d'intervalle n'aurait guère de sens dans les domaines relatifs à l'usage de technologies en diffusion et renouvellement rapides, comme le taux de possession de téléphones portables ou de connexion à Internet. En revanche, les dimensions fondamentales des conditions de vie ne varient que très lentement : depuis près de dix ans, on observe qu'à peu près quatre étudiants sur dix sont hébergés par leurs parents. Certains aspects de la vie étudiante occupent des positions intermédiaires, avec par exemple des périodes de changement assez important et d'autres où les variations sont presque négligeables. Dans ce cas, l'OVE s'est assuré à travers un premier examen des fichiers 2003 que l'enquête 2000 pouvait bien être conservée comme base de comparaison. L'exemple caractéristique de ce point de vue est celui de l'activité rémunérée. A la fin des années 90, on avait pu constater une progression très sensible du taux d'étudiants exerçant (hors vacances d'été) une activité de ce type, et on ne pouvait donc exclure que cette progression se soit poursuivie au début des années 2000 ; elle ne s'est effectivement pas arrêtée, mais elle est devenue beaucoup plus lente (48% d'actifs en 2000, 49% en 2003) de telle sorte que les chiffres 2000 offrent encore une approximation très convenable. On peut dire la même chose des ressources monétaires, qui ont bougé entre 2000 et 2003 (notamment mais pas seulement en raison de l'inflation), mais la variation apparaît contenue dans des proportions suffisamment modérées pour qu'il soit raisonnable de conserver les montants calculés à partir de l'enquête 2000, à titre de repères ayant valeur *indicative*.

En définitive, chaque fois que sont présentés des résultats comparant les enquêtes réalisées dans les trois universités franciliennes (données 2004) et dans l'ensemble de la région ou sur le territoire national (données 2000), on s'est assuré que la comparaison n'est affectée qu'à la marge par le décalage chronologique des recueils d'observations ou bien on a signalé en note le biais éventuel. Dans le cas particulier des comparaisons relatives à l'usage d'Internet, on s'est

référé exceptionnellement aux données 2003, en attirant cependant l'attention sur les limites associées aux variations, fussent-elles légères, de formulation des questions.

Outre le problème soulevé par le décalage chronologique, la comparaison avec l'enquête OVE doit prendre en compte la différence des procédures de collecte.

L'enquête triennale de l'OVE dans les universités françaises est réalisée par envoi postal d'un questionnaire (accompagné d'une enveloppe T) à 1/20^{ème} des inscrits de chaque établissement. Les enquêtes dans les trois universités franciliennes ont été réalisées par interrogation en face-à-face d'étudiants recrutés (en respectant des quotas de cycle d'étude, âge, sexe, etc.) sur le campus. Cette procédure permet, grâce à la présence d'un enquêteur, d'obtenir des réponses à des questions plus complexes ou, plus généralement, susceptibles d'appeler des précisions orales non prévisibles *a priori*, mais elle écarte mécaniquement presque tous les étudiants qui ne se rendent jamais ou ne se rendent qu'exceptionnellement sur le campus, notamment ceux qui sont dispensés d'assiduité du fait de leur activité professionnelle. Les résultats relatifs aux ressources monétaires des catégories d'étudiants les plus âgés, qui sont aussi les plus susceptibles d'exercer une activité professionnelle au moins à mi-temps, ont donc été interprétés avec la prudence nécessaire, en gardant en mémoire les contraintes de recrutement.

QUESTIONNAIRE

Bonjour, je suis... de l'institut TMO Régions. Nous réalisons une étude auprès des étudiants de 3 universités franciliennes, dont la vôtre, pour la Région et l'Observatoire de la Vie Etudiante afin de connaître les profils et les besoins des étudiants. La passation de ce questionnaire dure de 30 à 40 minutes et pour vous remercier de votre participation, vous participerez à un tirage au sort qui vous permettra, sur présentation de votre carte d'étudiant, de gagner un bon d'achat FNAC d'une valeur de 30 euros.

QUOTAS - POST CODIF

Ces questions ne sont pas à poser directement aux étudiants mais servent à la gestion des quotas. Si néanmoins vous avez des problèmes pour un ou plusieurs quotas en fin de passation, vous pouvez les poser dès le début de questionnaire.

1. Sexe (P8 - Q1)

Homme 1
Femme 2

2. Quel est le cycle que vous préparez cette année ? (P1 - Q6)

1^{er} cycle (DEUG, capacité, DAEU) 1
2^{ème} cycle (licence, maîtrise...) 2
3^{ème} cycle (DEA, DESS, doctorat...) 3

3. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de vos parents ? (P8 - Q18)

Consignes enquêteurs : Prendre la CSP la plus élevée des 2 parents - Si chômeur ou retraité, demander l'ancienne profession

CSP supérieures 1
CSP intermédiaires 2
CSP populaires 3
Inactif 4

4. Quel âge avez-vous ? (P8 - Q2)

20 ans ou moins 1
De 21 à 23 ans 2
24 ans et plus 3

5. Habitez-vous... (P2 - Q8)

Chez vos parents 1
Dans une résidence collective ou un foyer 2
Autre (location privée, au pair, chez des amis...) - Précisez :
..... 3

6. Durant cette année universitaire 2003-2004, depuis septembre, en dehors des vacances d'été, avez-vous eu une (ou plusieurs) activité(s) rémunérée(s) ? (P3 - Q1)

Oui 1
Non 2

7. Etes-vous de nationalité française ou étrangère ? (P8 - Q4)

Française 1
Etrangère 2

VOS ÉTUDES

P1 - Q 1 Êtes-vous inscrit(e)...

Une seule réponse possible

Les instituts rattachés comprennent : IUP (institut universitaire professionnalisé), IEJ (institut d'études judiciaires), IPAG (institut de préparation à l'administration générale), ISP (institut scientifique et polytechnique), Centre d'études francophones, Institut d'urbanisme de Paris, ESA (Ecole supérieure des affaires)

Dans une université ou un institut rattaché..... 1
À la fois en université et en classe supérieure de lycée 2
Ni l'un ni l'autre **STOP INTER**

P1 - Q 2 Dans quelle université êtes-vous inscrit(e) ?

Relance éventuelle : Si vous avez plusieurs inscriptions universitaires, ne décrivez que la principale - Une seule réponse possible

Cergy Pontoise 1
Marne La Vallée 2
Paris 13 3
Autre université **STOP INTER**

P1 - Q 3 Dans quel(s) site(s) suivez-vous vos enseignements ?

Relance éventuelle : Il s'agit de la formation principale universitaire - Plusieurs réponses possibles

Notez en clair :
.....

P1 - Q 4 Vous êtes en...

Consignes Enquêteurs : Il s'agit de la formation principale - Une seule réponse possible

UFR (de Lettres, Droit, Sciences, Santé, etc.)..... 1
Institut Universitaire de Technologie (IUT)..... 2
Institut Universitaire Professionnalisé (IUP)..... 3
Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) 4
Autre institut ou école - Notez en clair :
..... 5

P1 - Q 5 Quelle est votre discipline ou spécialité dominante (ex : Biologie, Anglais, Droit, AES, LEA, etc.) ?

Consignes Enquêteurs : Il s'agit de la formation principale - Une seule réponse possible

Notez en clair :
.....
.....
.....

P1 - Q 6 Que préparez-vous cette année ?

Consignes Enquêteurs : Il s'agit de la formation principale - Une seule réponse possible

Capacité en droit, mise à niveau, DAEU..... 1
Bac+1 (DEUG 1, 1^{ère} année d'IUT, PCEM1, etc.)..... 2
Bac+2 (DEUG2, 2^{ème} année d'IUT, PCEM2, etc.)..... 3
Bac+3 (licence, 1^{ère} année d'école post DEUG, spécialisation post DUT, 2^{ème} année d'IUP, etc.)..... 4
Bac+4 (maîtrise, 2^{ème} année d'école post DEUG, 1^{ère} année d'IUFM, etc.)..... 5
Bac+5 (DEA, DESS, 3^{ème} année post DEUG, 2^{ème} année d'IUFM, etc.)..... 6
Bac+6 et plus (thèse, DCEM4, etc.) 7
Autres - En clair :
..... 8

P1 - Q 7 Dans quelles conditions avez-vous été amené(e) à vous inscrire dans cet établissement ?

<i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>		Oui	Non	NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1.	La proximité de l'établissement	1	2	3	4
2.	L'intérêt pour la discipline	1	2	3	4
3.	La perspective d'un projet professionnel	1	2	3	4
4.	Vous n'avez pas pu vous inscrire ailleurs	1	2	3	4
5.	Vous en avez entendu parler dans votre famille	1	2	3	4
6.	Vous en avez entendu parler par des amis	1	2	3	4
7.	Autres motivations - Notez en clair				
	1	2	3	4
				
				

P1 - Q 8 Avez- vous consulté un service d'orientation ?*Une seule réponse possible*

Oui 1

Non 2 → **Aller en P1 - Q 12****P1 - Q 9 Si OUI : Le ou lesquels ?***Plusieurs réponses possibles*

Lycée 1

Fac..... 2

Ville 3

Autre - En clair : 4

..... 4

Ne sait pas (*Ne pas citer*) 5Non-réponse (*Refus*) 6**P1 - Q 10 Diriez-vous que les réponses correspondant à vos questions étaient à jour ?***Une seule réponse possible*

Tout à fait..... 1 1

Plutôt..... 2 2

Plutôt pas..... 3 3

Pas du tout..... 4 4

Ne sait pas (*Ne pas citer*) 5 5**P1 - Q 11 Et diriez-vous que les réponses correspondant à vos questions étaient suffisamment détaillées et précises ?**

A TOUS

P1 - Q 12 D'une manière générale, sur l'offre de formation universitaire en Ile-de-France, pensez-vous disposer d'une information suffisamment claire ?*Une seule réponse possible*

Oui 1

Non 2

Ne sait pas (*Ne pas citer*) 3

P1 - Q 20 A la fin de vos études, envisagez-vous un premier emploi plutôt dans...

Une seule réponse possible

Le secteur public.....	1	Pas de préférence.....	4
Le secteur privé comme salarié.....	2	Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>).....	5
Le secteur privé comme indépendant.....	3	Non-réponse (<i>Refus</i>).....	6

P1 - Q 21 Avez-vous une idée précise de la profession que vous envisagez exercer ?

Une seule réponse possible

Oui.....	1	
Non, pas vraiment.....	2	
Non, pas du tout.....	3	→ Aller en P1 - Q 24
Non-réponse (<i>Refus</i>).....	4	→ Aller en P1 - Q 24

P1 - Q 22 Laquelle ?

Notez en clair :

.....

.....

.....

Consignes Enquêteurs :

- Si la profession indiquée concerne le secteur d'activité (banque, collectivité, etc.) plus que le poste en lui-même → poser la question P1 - Q 23
- Si la profession est suffisamment précise, aller directement en P1 - Q 24.

P1 - Q 23 Pouvez-vous me préciser le poste que vous souhaitez exercer ?

Notez en clair :

.....

.....

.....

A TOUS

P1 - Q 24 Avant votre entrée dans l'enseignement supérieur, aviez-vous une expérience professionnelle ?

Plusieurs réponses possibles - OUI / NON en spontané ; si OUI, MONTRER LE CARTON

Oui, dans le cadre d'un apprentissage ou d'une formation professionnelle.....	1	Oui, par une activité rémunérée régulière.....	4
Oui, dans le cadre d'un stage.....	2	Non, aucune expérience.....	5
Oui, par un job d'été ou un petit boulot.....	3	Non-réponse (<i>Refus</i>).....	6

DU SECONDAIRE AU SUPERIEUR

P1 - Q 25 Pour commencer vos études supérieures, quel bac aviez-vous ?

SPONTANEE - Si la personne a plusieurs bacs, retenez celui qui a été obtenu en dernier - Une seule réponse possible

Bac A.....	1	Bac STI.....	15
Bac B.....	2	Bac STL.....	16
Bac C.....	3	Bac STT.....	17
Bac D ou D'.....	4	Autre bac technologique.....	18
Bac E.....	5	Bac professionnel industriel.....	19
Bac ES.....	6	Bac professionnel tertiaire.....	20
Bac F.....	7	Baccalauréat étranger.....	21
Bac G.....	8	Équivalent (DEAU, capacité en droit, validation d'acquis).....	22
Bac H.....	9	Autre :	23
Bac L.....	10		
Bac S (biologie).....	11		
Bac S (math).....	12		
Bac S Technologique.....	13		
Bac SMS.....	14		

P1 - Q 26 Ce bac, vous l'avez obtenu...

Consignes Enquêteurs : Il s'agit de la commune où est implanté le lycée (et non la commune d'habitation de l'étudiant lors de l'obtention du bac) - Une seule réponse possible

- Dans une commune d'Ile-de-France1
- Dans une autre commune française.....2 → Aller en P1 - Q 28
- Dans une commune des DOM3 → Aller en
- Dans une commune des TOM4 → Aller en
- Dans un autre pays de la CEE.....5 → Aller en } P1 - Q 29
- Dans un pays hors CEE6 → Aller en
- Non-réponse (Refus)7 → **Aller en**



P1 - Q 27 Dans quelle commune exactement ?

Consigne Enquêteurs : Si la commune n'est pas dans la liste, notez son nom en clair et indiquez le n° de son département en dessous du tableau - Une seule réponse possible

Seine et Marne (77)		Seine St-Denis (93)		Val d'Oise (95)		Autres départements Ile de France (75, 78, 91,92 & 94)	
BUSSY ST GEORGES	1	AULNAY SOUS BOIS	27	ARGENTEUIL	49	ARPAJON	70
CHAMIGNY	2	BAGNOLET	28	BEAUMONT SUR OISE	50	BOULOGNE	
CHAMPS SUR MARNE	3	BOBIGNY	29	CERGY	51	BILLANCOURT	71
CHELLES	4	CLICHY SOUS BOIS	30	DEUIL LA BARRE	52	CHATENAY MALABRY	72
DAMMARIE LES LYS	5	DRANCY	31	ENGHIEN LES BAINS	53	COURBEVOIE	73
FONTAINEBLEAU	6	LA COURNEUVE	32	FOSSES	54	MEUDON	74
HERICY	7	LE BLANC MESNIL	33	FRANCONVILLE	55	NEUILLY SUR SEINE	75
JULLY	8	LE RAINCY	34	GARGES LES GONESSE	56	NOGENT SUR MARNE	76
LA FERTE SOUS JOUARRE	9	LES LILAS	35	HERBLAY	57	PARIS	77
LAGNY SUR MARNE	10	LIVRY GARGAN	36	JOUY LE MOUTIER	58	ST MAUR DES FOSSES	78
LE MEE SUR SEINE	11	MONTREUIL	37	L'ISLE ADAM	59	VERSAILLES	79
LOGNES	12	NEUILLY SUR MARNE	38	LUZARCHES	60	VINCENNES	80
LONGPERRIER	13	NOISY LE GRAND	39	MONTMORENCY	61		
MEAUX	14	ROSNY SOUS BOIS	40	MONTSOULT	62		
MELUN	15	SEVRAN	41	OSNY	63		
MITRY MORY	16	ST DENIS	42	PONTOISE	64		
MOISSY CRAMAYEL	17	ST OUEN	43	SARCELLES	65		
NANGIS	18	STAINS	44	ST OUEN L'AUMONE	66		
NEMOURS	19	TREMBLAY EN FRANCE	45	ST WITZ	67		
NOISIEL	20	VAUJOURS	46	TAVERNY	68		
PONTAULT COMBAULT	21	VILLEMOMBLE	47	VILLIERS LE BEL	69		
PROVINS	22	VILLEPINTE	48				
ROZAY EN BRIE	23						
SAVIGNY LE TEMPLE	24						
TORCY	25						
VERT ST DENIS	26						

Autre commune en clair : - N° du dépt :

Passez directement en P1 - Q 29 si la commune d'obtention du bac a été renseignée ici

P1 - Q 28 Dans quel département avez-vous obtenu votre bac ?

Une seule réponse possible

Notez le N° du département :



P1 - Q 29 Quelle mention avez-vous obtenue ?

Une seule réponse possible

- Passable ou pas de mention1
- Assez bien2
- Bien3
- Très bien4
- Ne sait pas (Ne pas citer)5
- Non-réponse (Refus)6

P1 - Q 30 En quelle année avez-vous obtenu votre bac ?

Notez en clair : 19 ___ / ___ ou 20 ___ / ___

P1 - Q 31 De quand date votre toute première inscription dans l'enseignement supérieur en France ?

Notez en clair : 19 ___ / ___ ou 20 ___ / ___

P1 - Q 32 Lors de cette première inscription, aviez-vous cherché à entrer, sans y parvenir, dans un autre établissement, une autre formation ou une autre discipline ? Si oui, était-ce en...

*Consigne Enquêteur : Si NON en spontané, Coder "Non" à tous les items
Si OUI, citer les différents items*

Une réponse par ligne

	Oui	Non	NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1. en STS (BTS)	1	2	3	4
2. en classe préparatoire	1	2	3	4
3. en IUT	1	2	3	4
4. en IEP	1	2	3	4
5. dans une autre formation sur concours, entretien, dossier	1	2	3	4
6. dans un autre établissement que celui où vous vous êtes inscrit(e)	1	2	3	4
7. dans une autre discipline que celle dans laquelle vous vous êtes inscrit(e)	1	2	3	4

P1 - Q 33 Avez-vous retardé votre inscription dans l'enseignement supérieur ou interrompu vos études ? Si OUI, était-ce pour...

*Consigne Enquêteur : Si NON en spontané, coder 7
Si OUI, MONTRER LE CARTON - Plusieurs réponses possibles*

- Effectuer votre Service National 1
Des raisons de santé 2
Une grossesse ou des raisons familiales 3
Exercer une activité ou d'autres raisons économiques 4
Faire un séjour à l'étranger 5
Autre raison - Précisez :
.....
..... 6
Non, n'a pas retardé son inscription ou interrompu ses études (*Ne pas citer*) 7
Non-réponse (*Refus*) 8

VOTRE EMPLOI DU TEMPS

P2 - Q 1 En dehors de l'assistance aux cours, TP et TD, combien d'heures de travail personnel pour vos études avez-vous effectuées...

Consignes Enquêteurs : Si pas de travail, notez 00

Relance Enquêteurs : Si vous n'avez pas le nombre d'heures exact, nous vous demandons de l'estimer au mieux

	Nombre total d'heures	NSP (Ne pas suggérer)	Non-réponse (Refus)
1. Sur les 5 jours de la semaine sans compter samedi ni dimanche ? heures	98	99
2. Samedi et dimanche ? heures	98	99

P2 - Q 2 Durant les vacances de l'été dernier, avez-vous fait du travail personnel scolaire ou universitaire ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
 Non 2
 Non-réponse (Refus) 3

P2 - Q 3 Au cours de cette année universitaire, avez-vous ou allez-vous effectuer un (ou des) stage(s) ?

Une seule réponse possible - Il s'agit de stages professionnels nécessitant une convention de stage

OUI / NON en spontané ; si NON, lire les modalités concernées

- Oui 1
 Non mais votre formation en propose 2 → **Aller en P2 - Q 5**
 Non, il n'y en a pas dans votre formation 3 → **Aller en P2 - Q 5**
 Ne sait pas (Ne pas citer) 4 → **Aller en P2 - Q 5**

P2 - Q 4 Sont-ils obligatoires ?

Une seule réponse possible

- Oui, tous 1 Non, aucun 3
 Oui, certains 2 Ne sait pas (Ne pas citer) 4

A TOUS

P2 - Q 5 Combien d'heures d'enseignement auriez-vous dû suivre théoriquement la semaine dernière ?

Si vous n'avez pas le nombre d'heures exact, nous vous demandons de l'estimer au mieux - Une réponse par ligne

N'indiquer que les $\frac{1}{4}$ d'heures et les $\frac{1}{2}$ heures

	Nombre total d'heures	NSP (Ne pas suggérer)	Non-réponse (Refus)
1. Heures de cours (hors TD, TP) heures minutes	98	99
2. Heures de TD+TP heures minutes	98	99

P2 - Q 6 Et à combien d'heures d'enseignement avez-vous effectivement assisté la semaine dernière ?

Si vous n'avez pas le nombre d'heures exact, nous vous demandons de l'estimer au mieux - Une réponse par ligne

N'indiquer que les $\frac{1}{4}$ d'heures et les $\frac{1}{2}$ heures

	Nombre total d'heures	NSP (Ne pas suggérer)	Non-réponse (Refus)
1. Heures de cours (hors TD, TP) heures minutes	98	99
2. Heures de TD+TP heures minutes	98	99

**P2 - Q 7 Y a-t-il des enseignements (cours ou TD) auxquels il vous est impossible d'assister ?
Si NON, codez directement 5 - Si OUI : Est-ce en raison ...**

Plusieurs réponses possibles

D'un chevauchement des cours	1
D'une activité professionnelle.....	2
D'une trop grande distance entre les différents lieux d'enseignement.....	3
Oui, mais pour une autre raison - Précisez :	4
.....	4
Non	5
Ne sait pas (Ne pas citer)	6

LES EQUIPEMENTS UNIVERSITAIRES UTILISES

P2 - Q 8 Où habitez-vous actuellement ?

Une seule réponse possible - MONTRER LE CARTON

Domicile de vos parents	1
Domicile d'un de vos parents	2
Domicile d'un autre membre de votre famille	3
Logement dont un membre de votre famille est propriétaire et qu'il n'habite pas	4
Résidence universitaire (CROUS).....	5
Autre résidence pour étudiants (secteur privé).....	6
Foyer	7
Location seul(e).....	8
Location en couple	9
Location à plusieurs	10
Sous-location chez des particuliers	11
Logement dont vous êtes personnellement propriétaire (financé personnellement).....	12
Logement au pair.....	13
Chez des amis.....	14
Autre, précisez :	15

P2 - Q 9 Où travaillez-vous pour vos études personnellement ?

<i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>	Souvent	Parfois	Jamais	Non concerné
1. Chez vos parents	1	2	3	4
2. Dans votre logement personnel	1	2	3	4
3. Chez quelqu'un d'autre	1	2	3	4
4. Dans la bibliothèque de votre établissement	1	2	3	4
5. Dans une autre bibliothèque (Beaubourg, St Geneviève...)	1	2	3	4
6. Dans votre établissement (hors bibliothèque)	1	2	3	4
7. Au café	1	2	3	4
8. Dans les transports	1	2	3	4
9. Ailleurs, précisez :	1	2	3	4
.....				

P2 - Q 10 Si vous travaillez dans une ou plusieurs bibliothèque(s) autre(s) que celle de votre université, précisez le nom de la bibliothèque et le nom de la commune où elle(s) se trouve(nt)

Si pas d'autre bibliothèque fréquentée, entourer ici 0

1ère bibliothèque : Commune :

2ème bibliothèque : Commune :

3^{ème} bibliothèque : Commune :

P2 - Q 11 Allez-vous à la bibliothèque (universitaire, inter- universitaire) ou au CDI...

MONTRER LE CARTON - Une seule réponse possible

Tous les jours	1
2 à 3 fois par semaine	2
1 fois par semaine	3
1 à 3 fois par mois	4
Moins souvent	5
Jamais	6
Non-réponse (<i>Refus</i>)	7

P2 - Q 12 Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir travailler en bibliothèque universitaire ?

OUI / NON en spontané : Si NON, coder 1 - Si OUI, MONTRER LE CARTON

Plusieurs réponses possibles

Non, jamais.....	1
Oui, par manque de place	2
Oui, parce qu'elle était fermée.....	3
Oui, par manque de calme	4
Oui, par manque d'ouvrages ou de documents.....	5
Oui, pour une autre raison - Précisez :	
.....	
.....	6
Non-réponse (<i>Refus</i>)	7

P2 - Q 13 Utilisez-vous des salles de travail (hors bibliothèque) dans votre établissement ?

Une seule réponse possible - OUI / NON en spontané ; si NON, lire les modalités concernées

Oui	1
Non, il n'y en a pas	2
Non, elles sont peu utilisables	3
Non, vous préférez aller ailleurs pour une autre raison	4

P2 - Q 14 Quelle appréciation portez-vous sur les aspects suivants de la vie dans votre établissement ?

MONTRER LE CARTON

Consignes Enquêteurs : Ne pas toujours commencer par le 1er item "Lieu d'implantation et facilité pour s'y rendre" mais changer en indiquant d'une croix (dans la 1^{ère} colonne, en face de la ligne) l'item par lequel vous commencez.

- ROTATION DES ITEMS -

<i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>		Satisfaisant ou très satisfaisant	Acceptable	Insatisfaisant ou très insatisfaisant	NSP (Ne pas citer)
1.	Lieu d'implantation et facilité pour s'y rendre	1	2	3	4
2.	Sécurité des lieux	1	2	3	4
3.	Facilité d'accès pour les handicapés	1	2	3	4
4.	Confort et propreté des salles	1	2	3	4
5.	Accessibilité et propreté des toilettes	1	2	3	4
6.	Équipements sportifs	1	2	3	4
7.	Activités et équipements culturels	1	2	3	4
8.	Équipements pédagogiques	1	2	3	4
9.	Services de santé	1	2	3	4
10.	Bibliothèques et centres de documentation	1	2	3	4
11.	Disponibilité des enseignants	1	2	3	4
12.	Disponibilité des personnels administratifs	1	2	3	4
13.	Aménagement de l'emploi du temps	1	2	3	4
14.	Information concernant l'orientation et les débouchés	1	2	3	4
15.	Information sur l'organisation et la signalisation des différents services, salles, etc.	1	2	3	4
16.	Utilité, cohérence des enseignements dispensés	1	2	3	4
17.	Présence d'équipements annexes : équipements commerciaux(*), poste, guichet bancaire, etc.	1	2	3	4
18.	Présence d'associations à l'intérieur des bâtiments universitaires	1	2	3	4
19.	Entraide au sein de la population étudiante	1	2	3	4

(*) Par exemple : librairie, presse, papeterie, photocopieuses...

P2 - Q 15 La journée d'hier était-elle une journée habituelle de votre semaine de cours à l'université ?

Consignes Enquêteurs : Si Jour d'enquête = LUNDI, interroger sur le vendredi précédent

Oui 1 → **Nous allons décrire votre journée de cours d'hier**
Non 2 → **Nous allons décrire votre dernière journée de cours habituelle**

P2 - Q 16 Lors de cette journée, à quelle heure vous êtes-vous levé(e) ?

..... heures minutes

P2 - Q 17 Et lors de cette journée, à quelle heure vous êtes-vous couché(e) ?

..... heures minutes

P2 - Q 18 Je vais vous demander de me décrire toutes les activités que vous avez réalisées le matin de cette journée, y compris vos temps de transports, à pieds ou autres.

Consignes Enquêteurs : Il s'agit des temps forts, qui ont duré au moins un ¼ d'heure.

Nous vous demandons d'indiquer, si possible, les heures de chaque activité dans la colonne de gauche.

Concernant le lieu, le nom de la commune est OBLIGATOIRE (sauf si l'étudiant répond "Chez moi", le noter tel quel)

- *S'il répond "A l'université" → faire préciser le site : Au RU, à la BU, à la cafet, Cité Descartes, les Cerclades...*
- *S'il cite un quartier → faire obligatoirement préciser la commune et noter le quartier ET la commune*

Le fait d'être seul ou pas concerne l'activité (et non le lieu). Ainsi, si un étudiant a travaillé ses cours chez lui alors que ses parents étaient présents, on notera "Seul". S'il a travaillé ses cours avec des amis, on notera "Amis"

Si l'emplacement prévu aux réponses "Autres" est trop étroit, noter derrière la feuille avec des renvois de type (A), (B) etc.

		Activités (universitaires / non universitaires)	Lieux : Communes, quartiers...	Seul ou en compagnie de qui (amis, frère...)?
MATIN (jusqu'à 13 heures)	... H ...	Cours 1 →		Seul..... 1
		Travail hors études..... 2		Avec des amis 2
		Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3
		Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4
		Transport / Trajet 5 →	→	Avec des étudiants..... 5
		TV 6		Autres - Précisez : 6
		Autres - Précisez : 7		
	... H ...			
	... H ...	Cours 1 →		Seul..... 1
		Travail hors études..... 2		Avec des amis 2
	Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3	
	Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4	
	Transport / Trajet 5 →	→	Avec des étudiants..... 5	
	TV 6		Autres - Précisez : 6	
	Autres - Précisez : 7			
... H ...				
... H ...	Cours 1 →		Seul..... 1	
	Travail hors études..... 2		Avec des amis 2	
	Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3	
	Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4	
	Transport / Trajet 5 →	→	Avec des étudiants..... 5	
	TV 6		Autres - Précisez : 6	
	Autres - Précisez : 7			
... H ...				
... H ...	Cours 1 →		Seul..... 1	
	Travail hors études..... 2		Avec des amis 2	
	Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3	
	Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4	
	Transport / Trajet 5 →	→	Avec des étudiants..... 5	
	TV 6		Autres - Précisez : 6	
	Autres - Précisez : 7			
... H ...				

P2 - Q 19 De la même façon, pouvez-vous me décrire toutes les activités que vous avez réalisées l'après-midi de cette journée, y compris vos temps de transports.

Consignes Enquêteurs : Il s'agit des temps forts, qui ont duré au moins un ¼ d'heure, y compris les transports.

		Activités (universitaires / non universitaires)	Lieux : Communes, quartiers...	Seul ou en compagnie de qui (amis, frère...)?
APRES-MIDI (De 13 à 20 heures)	... H ...	Cours 1	→	Seul..... 1
		Travail hors études..... 2		Avec des amis 2
		Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3
		Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4
		Transport / Trajet 5	→	Avec des étudiants..... 5
		TV 6		Autres - Précisez : 6
		Autres - Précisez : 7		
	... H ...			
	... H ...	Cours 1	→	Seul..... 1
		Travail hors études..... 2		Avec des amis 2
	Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3	
	Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4	
	Transport / Trajet 5	→	Avec des étudiants..... 5	
	TV 6		Autres - Précisez : 6	
	Autres - Précisez : 7			
... H ...				
... H ...	Cours 1	→	Seul..... 1	
	Travail hors études..... 2		Avec des amis 2	
	Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3	
	Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4	
	Transport / Trajet 5	→	Avec des étudiants..... 5	
	TV 6		Autres - Précisez : 6	
	Autres - Précisez : 7			
... H ...				
... H ...	Cours 1	→	Seul..... 1	
	Travail hors études..... 2		Avec des amis 2	
	Travail personnel études..... 3		Avec vos parents 3	
	Repas 4		Avec frères / sœurs..... 4	
	Transport / Trajet 5	→	Avec des étudiants..... 5	
	TV 6		Autres - Précisez : 6	
	Autres - Précisez : 7			
... H ...				

P2 - Q 20 Enfin, pouvez-vous me décrire toutes les activités que vous avez réalisées le soir, y compris vos temps de transports ?

Consignes Enquêteurs : Il s'agit des temps forts, qui ont duré au moins un ¼ d'heure, y compris les transports.

		Activités (universitaires / non universitaires)	Lieux : Communes, quartiers...	Seul ou en compagnie de qui (amis, frère...)?
SOIR (A partir de 20 heures)	... H ...	Cours1 Travail hors études.....2 Travail personnel études.....3 Repas4 Transport / Trajet5 TV6 Autres - Précisez : 7	→	Seul.....1 Avec des amis2 Avec vos parents3 Avec frères / sœurs.....4 Avec des étudiants.....5 Autres - Précisez : 6
	... H ...			
	... H ...	Cours1 Travail hors études.....2 Travail personnel études.....3 Repas4 Transport / Trajet5 TV6 Autres - Précisez : 7	→	Seul.....1 Avec des amis2 Avec vos parents3 Avec frères / sœurs.....4 Avec des étudiants.....5 Autres - Précisez : 6
	... H ...			
	... H ...	Cours1 Travail hors études.....2 Travail personnel études.....3 Repas4 Transport / Trajet5 TV6 Autres - Précisez : 7	→	Seul.....1 Avec des amis2 Avec vos parents3 Avec frères / sœurs.....4 Avec des étudiants.....5 Autres - Précisez : 6
	... H ...			
	... H ...	Cours1 Travail hors études.....2 Travail personnel études.....3 Repas4 Transport / Trajet5 TV6 Autres - Précisez : 7	→	Seul.....1 Avec des amis2 Avec vos parents3 Avec frères / sœurs.....4 Avec des étudiants.....5 Autres - Précisez : 6
	... H ...			
	... H ...	Cours1 Travail hors études.....2 Travail personnel études.....3 Repas4 Transport / Trajet5 TV6 Autres - Précisez : 7	→	Seul.....1 Avec des amis2 Avec vos parents3 Avec frères / sœurs.....4 Avec des étudiants.....5 Autres - Précisez : 6
	... H ...			

TRAVAIL ET LOISIRS

P3 - Q 1 Durant cette année universitaire depuis septembre, en dehors des vacances d'été, avez-vous eu une (ou plusieurs) activité(s) rémunérée(s) ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
Non 2 → **Aller en P3 - Q 8**
Non-réponse (*Refus*) 3 → **Aller en P3 - Q 8**

P3 - Q 2 Si OUI : De quelle(s) activité(s) s'agit-il ?

SPONTANEE - Plusieurs réponses possibles

Activités intégrées à vos études :

- Interne ou externe dans les hôpitaux.....1
Allocataire d'enseignement et de recherche (ATER).....2
Professeur stagiaire ou élève professeur (2^{ème} année d'IUFM).....3
Vacataire universitaire ou stagiaire étudiant.....4
Contrat en alternance, apprentissage.....5
Autre activité intégrée à vos études - Précisez :
.....
.....
.....6

Autres activités :

- Baby-sitter 7 Employé de commerce (vendeur, serveur)..... 15
Surveillant 8 Employé de bureau 16
Animateur..... 9 Cadre ou profession libérale 17
Enquêteur 10 Autre(s) activité(s) - Précisez :
Cours particuliers 11
Enseignant, instituteur 12
Ouvrier ou apparenté 13
Employé de service (nettoyage, gardien) 14 18

P3 - Q 3 La semaine dernière combien d'heures avez-vous consacrées à vos activités rémunérées ?

<i>N'indiquer que les ¼ d'heures et les ½ heures</i>	Nombre total d'heures	NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1. Pendant la semaine hors samedi & dimanche heuresminutes	98	99
2. Pendant le week-end heuresminutes	98	99

P3 - Q 4 Au total, votre (vos) activité(s) rémunérée(s) vous occupe(nt)-elle(s)...

MONTRER LE CARTON - Une seule réponse possible

- À temps plein..... 1
Au moins à mi-temps, au moins 6 mois par an 2
Régulièrement mais moins longtemps 3
Occasionnellement..... 4
Ne sait pas (*Ne pas citer*) 5
Non-réponse (*Refus*) 6

P3 - Q 5 Si l'étudiant a eu plusieurs activités : Laquelle vous a rapporté le plus d'argent ?

Si une seule activité rémunérée, codez 20

SPONTANEE - Une seule réponse possible - La réponse sera ici forcément l'une des activités citées en P3 - Q 2

Activités intégrées à vos études :

Interne ou externe dans les hôpitaux.....	1
Allocataire d'enseignement et de recherche (ATER).....	2
Professeur stagiaire ou élève professeur (2 ^{ème} année d'IUFM).....	3
Vacataire universitaire ou stagiaire étudiant.....	4
Contrat en alternance, apprentissage.....	5
Autre activité intégrée à vos études - Précisez :	
.....	
.....	
.....	6

Autres activités :

Baby-sitter.....	7	Employé de commerce (vendeur, serveur) .	15
Surveillant.....	8	Employé de bureau.....	16
Animateur.....	9	Cadre ou profession libérale.....	17
Enquêteur.....	10	Autre activité - Précisez :	
Cours particuliers.....	11	
Enseignant, instituteur.....	12	
Ouvrier ou apparenté.....	13	18
Employé de service (nettoyage, gardien)	14	Une seule activité rémunérée.....	20

P3 - Q 6 Quel montant total avez-vous perçu pour votre ou vos activités le mois dernier ?

Si pas de salaire le mois dernier, notez 00

En cas de Non-réponse (Refus), proposer les tranches à l'enquêté

Montant en clair : euros / mois

Moins de 50 €.....	1	De 400 à 699 €.....	6
De 50 à 99 €.....	2	De 700 à 849 €.....	7
De 100 à 149 €.....	3	850 € et plus.....	8
De 150 à 249 €.....	4	Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>).....	9
De 250 à 399 €.....	5	Non-réponse (<i>Refus</i>).....	10

P3 - Q 7 Est-ce à peu près le même revenu tous les mois ?

OUI / NON en spontané : Si NON, lire les modalités

Une seule réponse possible

Oui.....	1
Non, le mois dernier était un mois avec des revenus faibles.....	2
Non, le mois dernier était un mois avec des revenus élevés.....	3
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>).....	4
Non-réponse (<i>Refus</i>).....	5

P3 - Q 8 L'an dernier, entre septembre 2002 et juin 2003, en dehors des vacances d'été, avez-vous exercé une activité rémunérée ?

Une seule réponse possible

Oui.....	1
Non.....	2
Non-réponse (<i>Refus</i>).....	3

ET EN DEHORS DES COURS...

P3 - Q 9 Durant les trente derniers jours, êtes-vous allé(e)...

MONTRER LE CARTON

Consignes Enquêteurs : La réponse " Oui, à proximité de mon domicile" prévaut sur les autres : Si l'étudiant habite près de l'université, coder en 4 s'il déclare avoir exercé l'une des activités près de l'université (et donc près de son domicile)

De même, si un étudiant habite Paris et est allé au cinéma à côté de chez lui (donc à Paris), on codera 4 (et non 5 ou 4 et 5). Par contre, si un étudiant habite Paris et est allé au cinéma à côté de chez lui ET dans un autre cinéma parisien loin de chez lui, on codera 4 et 5.

<i>Suggérer les items - Plusieurs réponses possibles par ligne</i>		Non	Oui, dans l'enceinte de l'université	Oui, à proximité de l'université	Oui, à proximité de mon domicile	Oui, à Paris	Oui, dans une autre commune - Notez les communes en clair	NSP (Ne pas suggérer)	Non-rép (Refus)
1.	Au cinéma	1	2	3	4	5	6.....	7	8
2.	Au théâtre	1	2	3	4	5	6.....	7	8
3.	A un concert de musique classique ou à l'opéra	1	2	3	4	5	6.....	7	8
4.	A un autre concert (rock, pop, jazz, variété...)	1	2	3	4	5	6.....	7	8
5.	Visiter un musée ou une exposition	1	2	3	4	5	6.....	7	8
6.	Voir un spectacle sportif	1	2	3	4	5	6.....	7	8
7.	En discothèque	1	2	3	4	5	6.....	7	8
8.	A une soirée étudiante	1	2	3	4	5	6.....	7	8
9.	Au restaurant en famille	1	2	3	4	5	6.....	7	8
10.	Au restaurant avec des amis	1	2	3	4	5	6.....	7	8

P3 - Q 10 Parmi les activités suivantes, indiquez celles auxquelles vous participez régulièrement.

<i>MONTREZ LE CARTON</i> <i>Suggérer les items -</i> <i>Plusieurs réponses possibles</i> <i>par ligne</i>	Non	Oui, chez moi	Oui, dans l'université	Oui, hors de l'université mais à proximité	Oui, à proximité du lieu de résidence	Oui, à Paris	Oui, dans une autre commune	NSP (Ne pas suggérer)	Non-rép.
1. activités artistiques (dessin, peinture, photos, musique, etc.)	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2. activités sportives de loisirs	1	2	3	4	5	6	7	8	9
3. compétitions sportives	1	2	3	4	5	6	7	8	9
4. activités associatives (association étudiante)	1	2	3	4	5	6	7	8	9
5. activités associatives (type humanitaire, etc.)	1	2	3	4	5	6	7	8	9
6. activités syndicales ou politiques	1	2	3	4	5	6	7	8	9

P3 - Q 11 Disposez-vous d'un accès à Internet ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
 Non 2 → **Aller en P4 - Q 1**

P3 - Q 12 Si OUI : S'agit-il...

Plusieurs réponses possibles

- D'un accès personnel ou familial 1
 D'un accès par l'intermédiaire de votre établissement d'enseignement 2
 Autre - Précisez : 3
 3
 Ne sait pas (Ne pas citer) 4
 Non-réponse (Refus) 5

L'AIDE DE LA COLLECTIVITÉ

P4 - Q 1 Bénéficiez-vous cette année d'une bourse d'Etat (France) sur critères sociaux (1^{er} ou 2^{ème} cycle) ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
- Non, elle vous a été supprimée ou refusée 2
- Non, vous n'en avez pas demandé 3
- Non, vous n'y avez pas droit 4
- Non-réponse (*Refus*) 5
- } **Aller en P4 - Q 3**
-

P4 - Q 2 Si OUI : Quel est son montant ?

Une seule ligne à remplir selon la fréquence de versement

		NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
Si le montant est mensuel euros / mois	1	2
Si le montant est trimestriel euros / trimestre	1	2
Si le montant est annuel euros / an	1	2

P4 - Q 3 Bénéficiez-vous l'an dernier d'une bourse d'Etat sur critères sociaux (1^{er} ou 2^{ème} cycle) ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
- Non 2
- Non-réponse (*Refus*) 3

P4 - Q 4 Recevez-vous cette année...

MONTRER LE CARTON - Plusieurs réponses possibles

- Une allocation d'étude 1
- Une allocation de préparation à un concours 2
- Une bourse d'Etat étranger 3
- Une allocation de recherche- bourse du 3^{ème} cycle 4
- Une allocation de formation ou de reconversion 5
- Autre allocation (de mérite, privée, AIE,..) 6
- Aide(s) régionale(s) 7
- Rien 8 → **Aller en P4 - Q 6**
- Non-réponse (*Refus*) 9 → **Aller en P4 - Q 6**

P4 - Q 5 Si OUI : Quel en est le montant ?

Une seule ligne à remplir selon la fréquence de versement

Cumul des réponses citées en P4 - Q 4

		NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1. Si le montant est mensuel euros / mois	1	2
2. Si le montant est trimestriel euros / trimestre	1	2
3. Si le montant est annuel euros / an	1	2

P4 - Q 6 Recevez-vous une ou plusieurs autre(s) aide(s) sociale(s) régulière(s) ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
- Non 2 → **Aller en P4 - Q 8**
- Ne sait pas (*Ne pas citer*) 3 → **Aller en P4 - Q 8**
- Non-réponse (*Refus*) 4 → **Aller en P4 - Q 8**

P4 - Q 7 Si OUI : De quel(s) type(s) d'aide(s) bénéficiez-vous et de quel(s) montant(s) mensuel(s) ?

Si un type d'allocation n'est pas perçu, coder 0 - S'il est perçu, renseigner le montant

Les "NSP" et "Non-réponse" correspondent aux montants

	Non	Montant	NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1. Allocation logement	0 euros / mois	1	2
2. Allocation chômage	0 euros / mois	1	2
3. Allocation familiale	0 euros / mois	1	2
4. Autre aide régulière	0 euros / mois	1	2

P4 - Q 8 Avez-vous reçu depuis la rentrée une aide ponctuelle (FSU, CAF...) ou un prêt d'honneur ?

Une seule réponse possible

- Oui 1
 Non 2
 Non-réponse (*Refus*) 3

LOGEMENT ET TRANSPORTS

P5 - Q 1 Le lieu où vous suivez la plupart des enseignements est-il proche...

<i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>	Oui	Non	NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)
1. d'un centre ville	1	2	3
2. d'équipements ou services universitaires (restau U, cité U, bibliothèque)	1	2	3

P5 - Q 2 Suivez-vous les enseignements de votre formation principale dans des lieux différents ?

Une seule réponse possible

- Oui, dans 2 lieux différents1
 Oui, dans plus de 2 lieux différents2
 Non, un seul lieu d'étude3 → **Aller en P5 - Q 4**
 Ne sait pas (*Ne pas citer*)4 → **Aller en P5 - Q 4**

P5 - Q 3 Ces lieux d'études sont-ils situés à plus de...

Relance Enquêteurs : Quel que soit le mode de transport utilisé - Si plus de 2 lieux différents, prendre le temps maximum entre ces lieux

MONTRER LE CARTON - Une seule réponse possible

- 15 minutes l'un de l'autre1 60 minutes et plus l'un de l'autre4
 30 minutes l'un de l'autre2 Ne sait pas (*Ne pas citer*)5
 45 minutes l'un de l'autre3

P5 - Q 4 Quel temps mettez-vous en moyenne pour un aller simple entre votre domicile d'étudiant et le lieu principal où vous suivez vos cours ?

..... heuresminutes

P5 - Q 5 Quel mode de locomotion utilisez-vous le plus régulièrement pour vos trajets quotidiens entre votre domicile et votre établissement d'enseignement ?

Consignes Enquêteurs : Si de façon régulière l'étudiant utilise plusieurs modes de transport successifs pour un même trajet, cocher toutes les cases correspondantes. Si l'utilisation d'un mode de transport est occasionnelle, ne pas le noter - Plusieurs réponses possibles

Marche à pied.....	1	Transport en commun (1 seul).....	6
Bicyclette.....	2	Transports en commun successifs	
Deux-roues à moteur.....	3	(deux ou plus, par ex., RER+ bus).....	7
Voiture seul(e).....	4	Autres - Préciser :	
Voiture à plusieurs.....	5	8

P5 - Q 6 Quel jugement portez-vous sur les conditions d'accès à votre établissement par les transports en commun ?

MONTRER LE CARTON

Suggérer les items -

Une réponse par ligne

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	NSP (Ne pas citer)
1. Amplitude des horaires	1	2	3	4	5
2. Fiabilité des horaires	1	2	3	4	5
3. Fréquence	1	2	3	4	5
4. Sécurité dans les transports	1	2	3	4	5
5. Sécurité des accès à l'université depuis la gare, les arrêts de bus	1	2	3	4	5

P5 - Q 7 Quel jugement portez-vous sur les conditions de stationnement dans votre établissement, que ce soit le stationnement des voitures, des vélos ou autres deux-roues ?

Une réponse par ligne	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	NSP (Ne pas citer)
1. Nombre de places	1	2	3	4	5
2. Sécurité	1	2	3	4	5

P5 - Q 8 Disposez-vous en permanence d'une voiture ?

MONTRER LE CARTON - Une seule réponse possible

Oui, à vous personnellement ou à votre conjoint(e) ou ami(e).....	1
Oui, à vos parents	2
Oui, partagée avec des amis ou des frères et sœurs.....	3
Non	4
Non-réponse (Refus)	5

P5 - Q 9 Quelle somme approximative avez-vous dépensée le mois dernier en frais de transport (abonnements transport en commun, tickets, essence, entretien...) ?

En cas de Non-réponse (Refus), proposer les tranches à l'enquête - Si pas de dépense, notez 00

Montant en clair : euros / mois

Moins de 20 €.....	1	De 75 à 99 €.....	6
De 20 à 29 €.....	2	De 100 à 149 €.....	7
De 30 à 39 €.....	3	150 € et plus.....	8
De 40 à 49 €.....	4	Ne sait pas (Ne pas citer)	9
De 50 à 74 €.....	5	Non-réponse (Refus)	10

P5 - Q 10 Avez-vous la carte "Imagine'R" ?

Une seule réponse possible

Oui 1
Non 2 → Aller en P5 - Q 12

P5 - Q 11 Si oui, profitez-vous des avantages week-end et petites vacances qu'elle procure ?

Une seule réponse possible

Oui 1
Non 2

A TOUS

P5 - Q 12 Dans quelle commune habitez-vous actuellement ?

Consignes Enquêteurs : Il s'agit de la commune d'habitation du logement PRINCIPAL - Si la commune n'est pas dans la liste, notez son nom en clair et indiquez le n° de son département en dessous du tableau

ALFORTVILLE	1	ÉVRY	28	PANTIN	55
ANTONY	2	FONTENAY-SOUS-BOIS	29	PARIS	56
ARGENTEUIL	3	GAGNY	30	PONTAULT-COMBAULT	57
ASNIÈRES-SUR-SEINE	4	GARGES-LÈS-GONESSE	31	PONTOISE	58
AUBERVILLIERS	5	GENNEVILLIERS	32	PUISEUX-PONTOISE	59
AULNAY-SOUS-BOIS	6	ISSY-LES-MOULINEAUX	33	PUTEAUX	60
BAGNEUX	7	IVRY-SUR-SEINE	34	ROISSY-EN-BRIE	61
BOBIGNY	8	JOUY-LE-MOUTIER	35	ROSNY-SOUS-BOIS	62
BOISEMONT	9	LAGNY-SUR-MARNE	36	RUEIL-MALMAISON	63
BOISSY L'AILLERIE	10	LE BLANC-MESNIL	37	SAINT-DENIS	64
BONDY	11	LEVALLOIS-PERRET	38	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	65
BOULOGNE-BILLANCOURT	12	LIVRY-GARGAN	39	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	66
BRIE-COMTE-ROBERT	13	MAISONS-ALFORT	40	SAINT-OUEN	67
CERGY	14	MANTES-LA-JOLIE	41	SAINT-OUEN L'AUMÔNE	68
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	15	MASSY	42	SARCELLES	69
CHAMPS-SUR-MARNE	16	MEAUX	43	SARTROUVILLE	70
CHELLES	17	MEUDON	44	SAVIGNY-SUR-ORGE	71
CLAMART	18	MONTREUIL	45	SEVRAN	72
CLICHY	19	MONTRouGE	46	SURESNES	73
COLOMBES	20	NANTERRE	47	TORCY	74
CORBEIL-ESSONNES	21	NEUILLY-SUR-SEINE	48	TOURNAN	75
COURBEVOIE	22	NEUVILLE-SUR OISE	49	VAURÉAL	76
COURDIMANCHE	23	NOISIEL	50	VERSAILLES	77
CRÉTEIL	24	NOISY-LE-GRAND	51	VILLEJUIF	78
DRANCY	25	NOISY-LE-SEC	52	VINCENNES	79
ÉPINAY-SUR-SEINE	26	OSNY	53	VITRY-SUR-SEINE	80
ERAGNY-SUR-OISE	27	OZOIR-LA-FERRIÈRE	54		

Autre commune en clair : - N° du dépt :

Si l'étudiant habite chez ses parents (P2 - Q 8 = 1 ou 2)
Si l'étudiant n'habite plus chez ses parents (P2 - Q 8 ≥ 3)

→ Passez directement en P5 - Q 20
→ Continuez en P5 - Q 13

P5 - Q 13 Quand avez-vous quitté le domicile de vos parents ?

Consignes Enquêteur : Résidence hors du domicile parental, pendant au moins 4 jours par semaine durant la période scolaire, même s'il y a eu entre temps un retour chez les parents

Mois : Année :

P5 - Q 14 Combien de pièces principales, hors cuisine et salle d'eau comporte votre logement actuel ?

..... pièces principales hors cuisine et salle d'eau

P5 - Q 15 A l'intérieur de votre logement, disposez-vous...

<i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>	Oui	Non
1. d'une cuisine ou kitchenette ?	1	2
2. d'un WC ?	1	2
3. d'une salle d'eau ?	1	2

P5 - Q 16 Conserverez-vous votre logement pendant les prochaines vacances d'été ?

Une seule réponse possible

Oui 1
Non 2
Ne sait pas (*Ne pas citer*) 3

P5 - Q 17 Avez-vous trouvé votre logement actuel...

Une seule réponse possible

Très facilement 1 Très difficilement 4
Facilement 2 Ne sait pas (*Ne pas citer*) 5
Difficilement 3

P5 - Q 18 Par quel moyen avez-vous trouvé votre logement ?

Une seule réponse possible

Annonces 1
Agences immobilières ou apparentées 2
CROUS 3
Associations ou mutuelles étudiantes 4
Vos amis et relations 5
Votre famille ou celle de votre conjoint(e) 6
Les relations de votre famille ou de celle de votre conjoint(e) 7
Autres - Précisez : 8

P5 - Q 19 Indiquez le montant de votre loyer mensuel charges comprises (aide publique éventuelle non déduite)

Consignes Enquêteur : Il s'agit du loyer que l'étudiant paie personnellement avant toute déduction d'éventuelle aide S'il est en colocation, lui demander la part qu'il paie (montant total du loyer / nombre de colocataires)

Si ne paie pas de loyer, notez 00

En cas de Non-réponse (Refus), proposer les tranches à l'enquêté

Montant en clair : euros / mois

Moins de 200 € 1	De 400 à 499 € 6
De 200 à 249 € 2	De 500 à 649 € 7
De 250 à 299 € 3	650 € et plus 8
De 300 à 349 € 4	Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>) 9
De 350 à 399 € 5	Non-réponse (<i>Refus</i>) 10

P5 - Q 20 L'année dernière, où habitiez-vous ?

Une seule réponse possible

- | | | | |
|--|---|---|---|
| Chez vos parents..... | 1 | En résidence universitaire (CROUS)..... | 5 |
| En location privée seul(e)..... | 2 | Autre - Précisez : | |
| En location privée en couple | 3 | | |
| En location privée avec des amis | 4 | | 6 |

P5 - Q 21 Avez-vous déjà habité une résidence universitaire ?

Une seule réponse possible

- Oui..... 1
 Non..... 2 → **Aller en P5 - Q 23**

P5 - Q 22 Si OUI : Laquelle ? (nom de la résidence et nom de la commune)

Si l'étudiant(e) a habité plusieurs résidences, renseigner pour la dernière habitée

Nom de la RESIDENCE en clair :

Nom de la COMMUNE en clair :

A TOUS

P5 - Q 23 Pouvez-vous noter, de 1 à 5, les cités universitaires ? (1 si vous êtes tout à fait insatisfait(e), 5 si vous êtes tout à fait satisfait(e). Pour commencer, quelle note d'ensemble donneriez-vous aux cités universitaires, quelle en est votre appréciation globale ?

Consignes Enquêteur : Si l'étudiant(e) n'a jamais habité en cité universitaire, demandez-lui de répondre quand même d'après l'idée qu'il(elle) s'en fait.

MONTRER LE CARTON

	Note de 1 à 5	NSP (Ne pas suggérer)
1. note d'ensemble, appréciation générale		6

P5 - Q 24 Pouvez-vous maintenant donner une note de 1 à 5 concernant...

Consignes Enquêteur : Ne pas toujours commencer par le 1er item "La quantité de l'offre" mais changer en indiquant d'une croix (dans la 1^{ère} colonne, en face de la ligne) l'item par lequel vous commencez

MONTRER LE CARTON

- ROTATION DES ITEMS -

Si 3 réponses aux 3 premiers items → **PASSER en P6 - Q 1**

Suggérer les items - Une réponse par ligne	Note de 1 à 5	NSP (Ne pas suggérer)
2. la quantité de l'offre		6
3. la localisation des résidences		6
4. le prix		6
5. la taille des logements		6
6. le confort et l'équipement des logements		6
7. les équipements et les services de la cité		6
8. le calme		6
9. la propreté		6
10. la sécurité		6
11. le règlement intérieur		6
12. l'ambiance générale		6

ALIMENTATION ET SANTÉ

P6 - Q 1 Durant les 7 derniers jours, où avez-vous pris vos repas ?

Consignes Enquêteur : Indiquez à l'aide d'une flèche en haut de la colonne le jour d'enquête et commencez par interroger l'étudiant(e) sur ses repas de la veille. Ensuite, interrogez-le(la) sur ses repas des jours précédents en continuant les jours de droite à gauche et en revenant aux 1^{ères} colonnes si nécessaire.

Deux réponses par jour : Une le MIDI et une le SOIR

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди		Dimanche	
	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir	Midi	Soir
Au domicile de vos parents ou de ceux de votre conjoint(e) ou ami(e)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Dans votre propre logement	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Dans votre famille (hors parents)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Chez des amis	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Au café, au fast-food à proximité de la fac	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Au café, dans un fast-food, ailleurs	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Dans un restaurant traditionnel	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
A la cafétéria de l'université ou du campus	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Au restaurant universitaire	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
A la cantine de votre travail	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Sur le pouce, dans la rue, en voiture, en bus	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Repas non pris	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Non-réponse (<i>Refus</i>)	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

P6 - Q 2 Vous est-il arrivé de sauter complètement le petit déjeuner durant les 7 derniers jours ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui, un ou plusieurs jour(s) de semaine 1
Oui, le samedi ou le dimanche 2
Non, aucun 3 → **Aller en P6 - Q 4**
Ne sait pas (*Ne pas citer*) 4 → **Aller en P6 - Q 4**
-

P6 - Q 3 Si oui combien de fois ?

..... fois dans la semaine (7 au maximum)

P6 - Q 4 Allez-vous au restaurant universitaire, que ce soit en semaine ou le week-end ?

Une réponse par ligne

- Régulièrement 1
De temps en temps 2
Rarement 3
Jamais 4 → **Aller en P6 - Q 6**
Non-réponse (*Refus*) 5 → **Aller en P6 - Q 6**
-

P6 - Q 5 Si vous allez, ne serait-ce que rarement, au RU, pouvez-vous précisez celui que vous fréquentez le plus souvent, puis par ordre décroissant les autres restaurants universitaires que vous fréquentez ?

Aucun RU fréquenté 0

1^{er} RU fréquenté : Commune :

2^{ème} RU fréquenté : Commune :

3^{ème} RU fréquenté : Commune :

A TOUS

P6 - Q 6 Etes-vous inscrit(e) au régime de sécurité sociale étudiante ?

Une seule réponse possible

- Oui 1 Ne sait pas (*Ne pas citer*) 3
Non 2 Non-réponse (*Refus*) 4
-

P6 - Q 7 Avez-vous une mutuelle complémentaire ?

MONTRER LE CARTON - Une seule réponse possible

- Oui, une mutuelle étudiante 1 Non, pas de mutuelle 4
Oui, la mutuelle de vos parents 2 Ne sait pas (*Ne pas citer*) 5
Oui, une autre mutuelle 3 Non-réponse (*Refus*) 6
-

P6 - Q 8 Dans les 6 derniers mois, avez-vous consulté...

MONTRER LE CARTON - Plusieurs réponses possibles

- Un médecin généraliste 1 Un dentiste 4
Un médecin spécialiste 2 Aucun d'entre eux 5
Un psychologue, psychanalyste, psychiatre 3 Non-réponse (*Refus*) 6
-

RESSOURCES ET DEPENSES

P7 - Q 1 Quel jugement portez-vous sur les aspects suivants de vos conditions de vie ?

<i>MONTRER LE CARTON</i> <i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>		Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant	NSP (<i>Ne pas citer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1.	Vos ressources	1	2	3	4	5	6
2.	Votre logement	1	2	3	4	5	6
3.	Votre rythme de vie et vos possibilités de détente	1	2	3	4	5	6
4.	Votre vie sociale et vos rapports avec les autres	1	2	3	4	5	6
5.	Votre vie sur le campus ou à proximité immédiate de l'université	1	2	3	4	5	6

P7 - Q 2 Depuis le début de l'année universitaire vous est-il arrivé...

<i>Suggérer les items - Une réponse par ligne</i>	Oui	Non	NSP (<i>Ne pas suggérer</i>)	Non-réponse (<i>Refus</i>)
1. <i>d'épargner ?</i>	1	2	3	4
2. <i>d'avoir un découvert à la banque ?</i>	1	2	3	4
3. <i>d'emprunter à la banque ?</i>	1	2	3	4
4. <i>de demander une aide exceptionnelle à votre famille ?</i>	1	2	3	4
5. <i>de demander une aide exceptionnelle à vos amis ?</i>	1	2	3	4
6. <i>de vous restreindre ?</i>	1	2	3	4
7. <i>de piocher dans vos économies ?</i>	1	2	3	4
8. <i>de demander une aide sociale exceptionnelle (prêt d'honneur, FSU) ?</i>	1	2	3	4
9. <i>de vous mettre à travailler ou de travailler davantage pour boucler votre budget ou faire face à des imprévus ?</i>	1	2	3	4

Vous, votre génération et vos parents

P8 - Q 1 Sexe :

Masculin 1
Féminin 2

P8 - Q 2 Quelle est votre année de naissance ?

Notez en clair : 19__/__

P8 - Q 3 Et votre lieu de naissance ?

Pays en clair :

N° du département de naissance (uniquement si né(e) en France) : ___/___

P8 - Q 4 Etes-vous de nationalité...

Française.....	1	D'un pays d'Afrique (hors Maghreb)	6
Européenne (hors France)	2	D'un pays d'Asie.....	7
D'un pays d'Amérique du Nord.....	3	D'un pays d'Océanie	8
D'un pays d'Amérique Centrale ou du Sud	4	Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>).....	9
D'un pays du Moyen Orient (dont Maghreb)	5	Non-réponse (<i>Refus</i>).....	10

P8 - Q 5 Quelle est votre situation de famille ?

Célibataire	1	Divorcé(e).....	5
Marié(e)	2	Veuf(ve)	6
Pacsé(e)	3	Non-réponse (<i>Refus</i>)	7
Union libre (vivant ensemble).....	4		

P8 - Q 6 Avez-vous un ou des enfant(s) ?

Oui..... 1
Non..... 2
Non-réponse (*Refus*) 3

P8 - Q 7 Si vous vivez en couple (marié(e) ou non), quelle est l'activité de votre conjoint(e) ou ami(e) ? Si ne vit pas en couple, coder 8 (Non concerné)

MONTRER LE CARTON - Une seule réponse possible - Si plusieurs réponses, indiquer l'activité dominante

Même études que vous	1	Recherche d'un emploi.....	5
Études différentes des vôtres	2	Vit au foyer	6
Activité rémunérée à plein temps	3	Non-réponse (<i>Refus</i>)	7
Activité rémunérée à temps partiel	4	Non concerné (Ne vit pas en couple).....	8

P8 - Q 8 Combien avez-vous de frères et sœurs, y compris vos demi-frères et demi-sœurs ?

Nombre total de frères et sœurs :

P8 - Q 9 Si vous habitez chez vos parents, est-ce de façon totalement gratuite ?

Oui..... 1
Non..... 2
Non-réponse (*Refus*) 3 | Non-concerné (Ne vit pas chez se parents) | 4 |

P8 - Q 10 Les membres de votre famille vous aident-ils...

MONTRER LE CARTON

Suggérer les items - Une réponse par ligne

	Souvent	Parfois	Jamais	Non-réponse (Refus)	Non-concerné car habite chez ses parents
1. En vous donnant des provisions alimentaires ?	1	2	3	4	5
2. En vous prêtant une voiture ?	1	2	3	4	
3. En vous prêtant un lieu de vacances ?	1	2	3	4	
4. En vous faisant de gros cadeaux (hi-fi, meubles, four à micro-ondes...) en dehors de Noël ou de vos anniversaires ?	1	2	3	4	
5. En vous faisant de petits cadeaux (disques, livres, vêtements...) en dehors de Noël ou de vos anniversaires ?	1	2	3	4	

P8 - Q 11 Votre famille vous verse-t-elle...

Plusieurs réponses possibles

Des sommes dont vous disposez librement	1	
De l'argent correspondant à des frais précis	2	
Non, rien (<i>Ne pas citer</i>)	3	→ Aller en P8 - Q 13
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	4	→ Aller en P8 - Q 13
Non-réponse (<i>Refus</i>)	5	→ Aller en P8 - Q 13

P8 - Q 12 Les sommes qu'elle vous verse sont-elles approximativement les mêmes chaque mois (hors circonstances exceptionnelles) ?

Une seule réponse possible

Oui, toute l'année	1	Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	4
Oui, mais seulement en période de cours	2	Non-réponse (<i>Refus</i>)	5
Non, elles sont très variables	3		

P8 - Q 13 Quelle est la situation actuelle de vos parents ?

Une seule réponse possible

Ils vivent ensemble	1	Père décédé	4
Ils sont séparés ou divorcés	2	Les 2 parents sont décédés	5
Mère décédée	3	Non-réponse (<i>Refus</i>)	6

P8 - Q 14 Où habitent-ils ?

Une seule réponse possible par parent

	Père	Mère
En Ile-de-France	1	1
Ailleurs en France, dans une grande ville	2	2
Ailleurs en France, dans une petite ville ou à la campagne	3	3
A l'étranger	4	4
Décédé(e)	5	5
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	6	6
Non-réponse (<i>Refus</i>)	7	7

P8 - Q 15 Pour les parents habitant en Ile de France : Précisez la commune

Consignes Enquêteurs : Si les 2 parents habitent en Ile de France, demandez la commune pour les 2 ; si seul 1 parent habite l'Ile de France, demandez uniquement pour le parent concerné.

Si la commune n'est pas dans la liste, notez son nom en clair et indiquez le n° de son département en dessous du tableau

	Père	Mère		Père	Mère		Père	Mère
ALFORTVILLE	1	1	ÉVRY	28	28	PANTIN	55	55
ANTONY	2	2	FONTENAY-SOUS-BOIS	29	29	PARIS	56	56
ARGENTEUIL	3	3	GAGNY	30	30	PONTAULT-COMBAULT	57	57
ASNIÈRES-SUR-SEINE	4	4	GARGES-LÈS-GONESSE	31	31	PONTOISE	58	58
AUBERVILLIERS	5	5	GENNEVILLIERS	32	32	PUISEUX-PONTOISE	59	59
AULNAY-SOUS-BOIS	6	6	ISSY-LES-MOULINEAUX	33	33	PUTEAUX	60	60
BAGNEUX	7	7	IVRY-SUR-SEINE	34	34	ROISSY-EN-BRIE	61	61
BOBIGNY	8	8	JOUY-LE-MOUTIER	35	35	ROSNY-SOUS-BOIS	62	62
BOISEMONT	9	9	LAGNY-SUR-MARNE	36	36	RUEIL-MALMAISON	63	63
BOISSY L'AILLERIE	10	10	LE BLANC-MESNIL	37	37	SAINT-DENIS	64	64
BONDY	11	11	LEVALLOIS-PERRET	38	38	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	65	65
BOULOGNE-BILLANCOURT	12	12	LIVRY-GARGAN	39	39	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	66	66
BRIE-COMTE-ROBERT	13	13	MAISONS-ALFORT	40	40	SAINT-OUEN	67	67
CERGY	14	14	MANTES-LA-JOLIE	41	41	SAINT-OUEN L'AUMÔNE	68	68
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	15	15	MASSY	42	42	SARCELLES	69	69
CHAMPS-SUR-MARNE	16	16	MEAUX	43	43	SARTROUVILLE	70	70
CHELLES	17	17	MEUDON	44	44	SAVIGNY-SUR-ORGE	71	71
CLAMART	18	18	MONTREUIL	45	45	SEVRAN	72	72
CLICHY	19	19	MONTRouGE	46	46	SURESNES	73	73
COLOMBES	20	20	NANTERRE	47	47	TORCY	74	74
CORBEIL-ESSONNES	21	21	NEUILLY-SUR-SEINE	48	48	TOURNAN	75	75
COURBEVOIE	22	22	NEUVILLE-SUR OISE	49	49	VAURÉAL	76	76
COURDIMANCHE	23	23	NOISIEL	50	50	VERSAILLES	77	77
CRÉTEIL	24	24	NOISY-LE-GRAND	51	51	VILLEJUIF	78	78
DRANCY	25	25	NOISY-LE-SEC	52	52	VINCENNES	79	79
ÉPINAY-SUR-SEINE	26	26	OSNY	53	53	VITRY-SUR-SEINE	80	80
ERAGNY-SUR-OISE	27	27	OZOIR-LA-FERRIÈRE	54	54			

Père : Autre commune en clair : - N° du dépt :

Mère : Autre commune en clair : - N° du dépt :

Si les 2 parents habitent à l'étranger ou sont décédés, passez directement en P8 - Q 17

Si l'un des parents est à l'étranger ou décédé, ne poser la question P8 - Q 16 uniquement pour l'autre parent.

P8 - Q 16 A combien de temps de votre lieu d'enseignement se trouve le domicile de vos parents ?

<i>Une seule réponse possible par parent</i>	Père	Mère
Moins de 15mm	1	1
De 15 à 30	2	2
De 30 à 45 mm	3	3
De 45 à 60 mm	4	4
Plus de 60 mm	5	5
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	6	6
Non-réponse (<i>Refus</i>)	7	7

P8 - Q 17 Quel est le niveau d'études le plus élevé atteint par vos parents ?

<i>Une seule réponse possible par parent</i>	Père	Mère
Fin d'études primaires	1	1
Etudes secondaires niveau BEPC	2	2
Etudes techniques niveau CAP/BEP	3	3
Etudes secondaires niveau baccalauréat	4	4
Diplôme professionnel post-baccalauréat (infirmière, technicien supérieur...)	5	5
Diplôme de l'enseignement supérieur (licence, diplôme d'ingénieur...)	6	6
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	7	7
Non-réponse (<i>Refus</i>)	8	8

P8 - Q 18 Quelles sont (ou étaient) les professions de vos parents ?

Consignes Enquêteurs : Demandez précisément la profession, c'est-à-dire non seulement le secteur d'activité mais également le poste ou la fonction occupée.

Notez en clair puis recodez.

Veillez être le plus précis possible : merci de ne pas indiquer seulement "SNCF", mais "manutentionnaire SNCF" ou "contremaître SNCF". De même ne dites pas "menuisier", mais précisez "ouvrier menuisier" ou "artisan menuisier". Au lieu de "enseignant", indiquez "instituteur" ou "professeur certifié". Si les parents de l'étudiant(e) sont actuellement au chômage, à la retraite ou décédés, veuillez indiquer la dernière profession exercée.

Profession du père **en clair** :

Profession de la mère **en clair** :

	Père	Mère	
Chef d'entreprise de 10 salariés et +	1.....	1	} CSP SUP
Profession libérale	2.....	2	
Cadres - Cadre d'entreprise	3.....	3	
- Cadre de la fonction publique	4.....	4	
- Professeur ou scientifique	5.....	5	
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise de moins de 10 salariés.....	6.....	6	} CSP MOY
Professions intermédiaires - Instituteurs	7.....	7	
- Encadrement santé, travail social.....	8.....	8	
- Agent de maîtrise	9.....	9	
- Technicien.....	10.....	10	
- Autre prof. intermédiaire.....	11.....	11	} CSP POP
Agriculteur	12.....	12	
Employé	13.....	13	
Ouvrier	14.....	14	

P8 - Q 19 Pouvez-vous indiquer la situation professionnelle actuelle de vos parents ?

<i>Une seule réponse possible par parent</i>	Père	Mère
Salarié	1	1
Indépendant(e) ou à son compte	2	2
Au chômage	3	3
Préretraité(e) ou retraité(e)	4	4
Malade de longue durée	5	5
Sans profession	6	6
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	7	7
Non-réponse (<i>Refus</i>)	8	8
Sans objet (décédé(e)...))	9	9

P8 - Q 20 L'un deux a-t-il eu une période de chômage de plus d'un an dans les 5 dernières années ?

Une seule réponse possible

- Oui, au moins l'un d'eux 1
 Non, aucun 2
 Ne sait pas (*Ne pas citer*) 3
 Non-réponse (*Refus*) 4
 Sans objet (*décédés...*) 5

8 - Q 21 Quels sont, selon vous, les revenus mensuels de vos parents ?

MONTRER LE CARTON

Consignes Enquêteurs : Il s'agit du salaire NET

Si la personne interrogée ne sait pas, lui montrer le tableau en lui demandant d'indiquer la fourchette et en lui rappelant que les données de ce questionnaire sont traitées totalement anonymement et n'ont qu'un objectif de traitement statistique.

Si l'étudiant ne sait pas faire la distinction de salaire entre son père et sa mère, renseigner le cumul des 2 salaires

Une seule réponse possible par parent

	Père	Mère	Cumul des 2 parents
Moins de 450 € (<i>Moins de 2952 F</i>)	1	1	1
Entre 450 € et 749 € (<i>De 2952 F à 4919 F</i>)	2	2	2
Entre 750 € et 1199 € (<i>De 4920 F à 7870 F</i>)	3	3	3
Entre 1200 € et 1499 € (<i>De 7871 F à 9838 F</i>)	4	4	4
Entre 1500 € et 2299 € (<i>De 9839 F à 15086 F</i>)	5	5	5
Entre 2300 € et 2999 € (<i>De 15087 F à 19678 F</i>)	6	6	6
Entre 3000 € et 3799 € (<i>De 19679 F à 24925 F</i>)	7	7	7
Entre 3800 € et 4499 € (<i>De 24926 F à 29517 F</i>)	8	8	8
4500 € et plus (<i>29518 F et plus</i>)	9	9	9
Sans objet (<i>décédé(e)...</i>)	10	10	10
Ne sait pas (<i>Ne pas citer</i>)	11	11	11
Non-réponse (<i>Refus</i>)	12	12	12

P8 - Q 22 Pour finir, avez-vous des remarques ou suggestions à ajouter sur vos conditions de vie et d'étude, ou sur le questionnaire lui-même ?

Notez en clair :

.....

.....

.....

.....

.....

